

Ville et Eurométropole de Strasbourg



Éditorial

2025 marque une année symbolique et exigeante dans le champ du développement durable et de la diplomatie.

Symbolique, car nous célébrons les 10 ans des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'agenda 2030 adoptés par l'ONU en 2015 comme une feuille de route universelle pour un avenir plus juste, plus durable et plus pacifique.

Exigeante, car cette même année, l'Organisation des Nations Unies fête ses 80 ans, dans un monde traversé par des crises multiples, climatiques, géopolitiques, et sociales qui mettent à l'épreuve nos capacités collectives à agir.

Dans ce contexte, les collectivités locales apparaissent plus que jamais comme des actrices essentielles de la transformation durable. À Strasbourg, ville européenne et métropole engagée, nous avons fait le choix de ne pas attendre. Nous avons inscrit les ODD au cœur de nos politiques publiques, convaincus que l'échelon local est celui de l'innovation, de la proximité et de la résilience.

Cette innovation locale que nous portons constitue un véritable catalyseur de solutions pour répondre aux défis contemporains et renforcer notre action publique. Et malgré les incertitudes nationales et internationales, nous avons su maintenir la continuité du service public, soutenir les plus vulnérables, accélérer la transition écologique et renforcer la participation citoyenne. Ce Rapport d'Activité et de Développement Durable 2024 témoigne de notre engagement, de nos avancées, mais aussi des défis qui restent à relever.

Les ODD ne sont pas des objectifs lointains : ils sont notre boussole quotidienne. Ils nous rappellent que chaque action locale contribue à un impact global. Et que c'est en mobilisant les territoires, en valorisant les coopérations, en écoutant les habitantes et les habitants, que nous pourrons construire un avenir durable et solidaire.

À l'heure où l'ONU célèbre 80 ans de multilatéralisme, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg réaffirment leur rôle de laboratoire démocratique et écologique, fidèles à leur histoire et résolument tournées vers l'avenir.

Ce rapport est aussi le fruit de l'engagement quotidien des agentes et agents de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, qui, par leur expertise, leur sens du service public et leur capacité d'innovation, contribuent concrètement à faire progresser les Objectifs de Développement Durable sur notre territoire.

Dans un contexte pourtant complexe, ces femmes et ces hommes incarnent la résilience et l'agilité du service public local, en traduisant les ambitions globales des ODD en actions tangibles et adaptées aux réalités du terrain et aux besoins des habitantes et habitants. L'innovation locale, catalysée par leur engagement, constitue un moteur essentiel pour répondre aux défis contemporains et renforcer la résilience de notre action publique.

*Jeanne BARSEGHIAN, Maire de Strasbourg
Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg*

Sommaire

Partie 1 : Développement durable

1. Les Objectifs de Développement Durable	4
2. DROITS UNIVERSELS	
Ne laisser personne ni aucun territoire de côté	6
ODD 1 - Remédier à la pauvreté	7
ODD 5 - Promouvoir l'égalité professionnelle	8
ODD 10 - Favoriser l'égalité sociale	9
ODD 11 - Promouvoir des territoires plus équilibrés	11
ODD 16 - Agir avec et pour les citoyens-nes	12
ODD 18 - Mettre la culture au service de l'équité territoriale et de la justice sociale	14
3. RÉSILIENCE SOCIALE	
Augmenter la capacité d'agir des habitants-es	16
ODD 2 - Une stratégie pour l'alimentation et l'agriculture	17
ODD 3 - Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé	19
ODD 4 - Accompagner la réussite scolaire de chaque enfant	21
4. TERRITOIRE BAS-CARBONE	
Réduire les gaz à effet de serre et aller vers la neutralité carbone	23
ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique	24
ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable	26
ODD 11 - Villes et communautés durables	29
5. RÉSILIENCE URBAINE VERTE	
Protéger les biens communs : air, eau, terre, nature, espaces	32
ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques	33
ODD 3 - Bonne santé et bien-être	35
ODD 6 - Eau propre et assainissement	37
ODD 11 - Villes et communautés durables	39
ODD 15 - Vie terrestre	41
6. DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF	
Nouer des coopérations fertiles	43
ODD 8 - Orienter l'économie locale vers les transitions	44
ODD 9 - Innover et expérimenter pour le développement local	46
ODD 12 - Mobiliser pour l'économie circulaire	47
ODD 17 - Nouer des partenariats à chaque échelle	50

Partie 2 : Rapport d'activité

ACCOMPAGNEMENT HUMAIN, TRANSFORMATION ET INNOVATION	54
Direction de la Communication	55
Direction du Numérique et des Systèmes d'Information	56
Direction des Ressources Humaines	57
Direction de l'Accompagnement des Projets, des Innovations et des Équipes	58
Direction des Ressources Logistiques	58
Direction de la Commande Publique Responsable	61
Direction des Finances	62
Direction de l'Architecture et du Patrimoine	63
TRANSFORMATION DÉMOCRATIQUE, EUROPE, TERRITOIRES ET PRÉVENTION	64
Direction de l'Intercommunalité	65
Direction des Territoires	66
Direction de la Participation Citoyenne	67
Direction des Relations Européennes et Internationales et Transfrontalières	68
Direction Règlementation Urbaine	69
Service de la Sécurité et Prévention	70
TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE	71
Direction du Développement Économique et de l'Attractivité	72
Direction des Mobilités	73
Direction des Espaces Publics et Naturels	74
Direction de l'Urbanisme et des Territoires	75
Direction des Transitions Énergie Climat	76
Direction Propreté et Gestion des Déchets	77
Direction Eau et Risques Environnementaux	78
TRANSFORMATION SOCIALE ET SOCIÉTALE	79
Direction de la Culture	80
Direction de l'Éducation et de la Petite Enfance	81
Direction de la Population, Élections et Cultes	82
Direction des Solidarités, de la Santé et de la Jeunesse	83
Direction des Sports	84
Direction des Évènements et de la Vie associative	85
PROTOCOLE ET SECRETARIAT GENERAL	86
Service du Protocole	87
Service des Assemblées	88
Service Juridique	88



Développement durable

Les Objectifs de développement durable

Les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015 ont été appropriés dès 2017 dans le cadre de la candidature de Strasbourg au titre de Capitale européenne verte.

L'expérimentation du cadre des ODD comme matrice de gouvernance s'est déployée dans différentes politiques publiques sur quatre axes :

- 1 Évaluation et Management
- 2 Planification stratégique
- 3 Budgets & Financements
- 4 Mobilisation & partage d'expérience

Une cartographie des politiques publiques locales a été réalisée sur la base d'une étude menée avec un groupe d'élèves 'administrateurs territoriaux' de l'Institut national des études territoriales (INET) en 2019 qui ont analysé de manière approfondie l'activité de l'ensemble des directions de la collectivité et notamment de l'affectation des budgets.

C'est ainsi qu'une cartographie des cibles locales sur lesquelles la collectivité est engagée a pu être identifiée : certaines cibles ne relevant pas de l'action locale ont été retirées établissant à 125 le nombre de cibles mises en œuvre localement, soit 74 % des 169 cibles internationales.

Cette étude a également permis d'identifier des politiques publiques qui étaient absentes du cadre de l'ONU mais politiquement importantes pour le territoire. Ainsi cinq nouvelles cibles 'locales' ont été ajoutées car elles présentent la caractéristique d'être non seulement utiles au pilotage local, mais aussi exemplaires au regard des enjeux globaux. Ces cinq cibles locales ont été numérotées à la suite des cibles existantes dans leurs ODD respectifs.

Par ailleurs, Strasbourg soutient la revendication d'un certain nombre d'Organisations non gouvernementales (ONG) internationales, exprimée dès 2013, de la création d'un 18ème ODD consacré à la culture. De manière très concrète il ne semblait pas possible de négliger cette dimension essentielle à laquelle la Ville consacre environ 25 % de son budget annuel. Il est apparu, de plus, indispensable de trouver les meilleurs leviers pour opérer les transitions à l'échelle du citoyen. Le cadre de l'International Federation of arts councils and culture agencies (IFACCA) – Agenda 21 pour la culture propose dix cibles pour cet ODD, dont neuf peuvent concerner l'action locale. Cette cartographie constitue le socle de travail de l'ensemble des directions de l'Eurométropole de Strasbourg.

De 2023 à 2025, une Revue Volontaire Locale vient conforter cette approche pour disposer d'un état des lieux précis de la situation du territoire et activer ensuite de manière efficace les transformations à mener, dans un dialogue partenarial sur le territoire mais aussi avec toutes les échelles de décision régionale, nationale et européenne, pour répondre aux enjeux globaux.

Grâce au langage universel qu'ils offrent, les ODD invitent à innover et ouvrir d'indispensables espaces de dialogue politique pour, dans ce monde interdépendant, œuvrer collectivement dans le même sens.

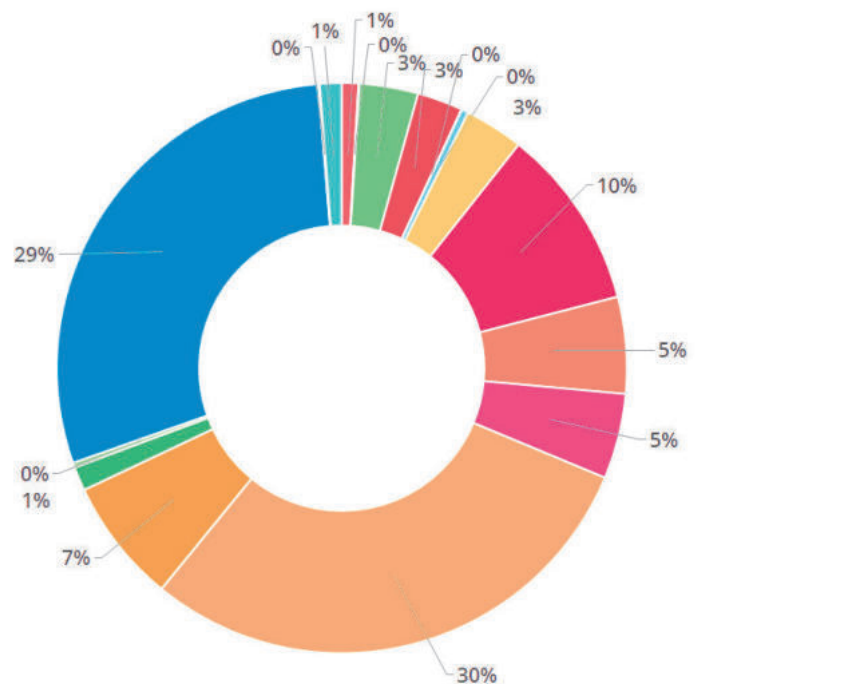


Budgets de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg par ODD

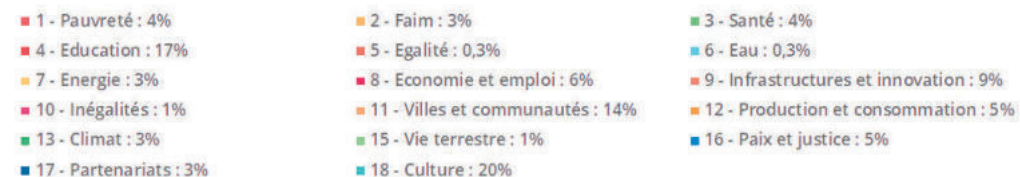
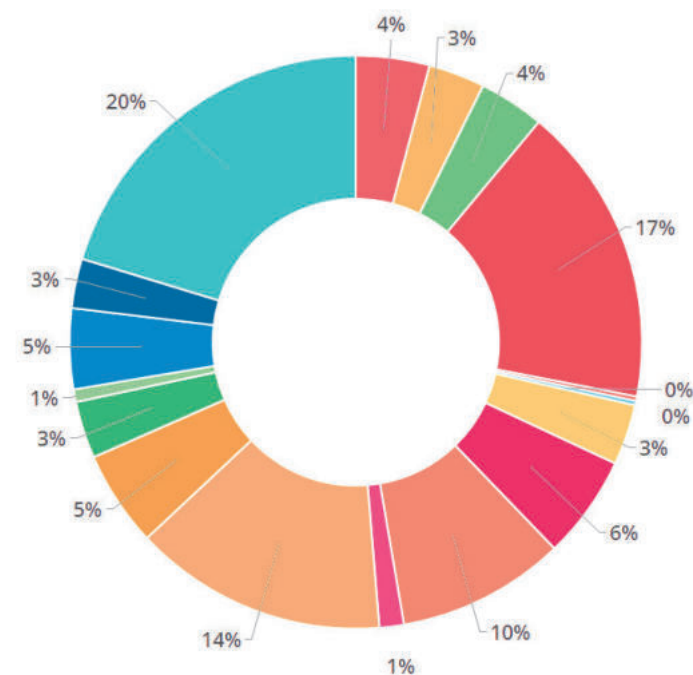
La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg disposent depuis 2019 d'une cartographie budgétaire ODD préparée lors de l'élaboration du budget prévisionnel et consolidée lors de l'examen du Compte administratif. La dernière réalisation des deux Comptes administratifs en juin 2025 permet de produire une vision complète des budgets (avec un cumul des investissements et du fonctionnement) tant pour la Ville que pour l'Eurométropole, tels qu'ils sont affectés aux 18 ODD.

Il convient de préciser que cette cartographie ne comprend pas les moyens de ressources humaines des effectifs d'agents de l'Eurométropole, et les budgets annexes, eau et assainissement, les compétences déléguées, notamment pour les transports qui représentent une grande partie de la charge d'investissement sur le territoire.

Eurométropole de Strasbourg - CA 2024



Ville de Strasbourg - CA 2024



DROITS UNIVERSELS : NE LAISSER PERSONNE NI AUCUN TERRITOIRE DE CÔTÉ

L'Eurométropole et la Ville de Strasbourg, s'attachent à déployer des politiques publiques en cohérence avec le message de Paix et de Droits universels que leur confèrent l'histoire et la présence des institutions européennes sur le territoire. Face à la situation de multicrises qui marque l'époque, elles affirment l'importance de donner la priorité à un modèle qui réponde aux inégalités sociales et territoriales pour permettre à chacun de s'épanouir, d'accéder aux services, à la culture, aux loisirs et à la sécurité garante du bien-vivre ensemble et de l'épanouissement de chacun. Elles s'engagent à renforcer le lien et la confiance entre les habitants-es et les élus-es pour leur permettre de contribuer à l'élaboration des politiques publiques dans la Ville, accroître leur intérêt pour la vie publique locale et fortifier ainsi la vie démocratique.

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Analyse de la situation

Remédier à la pauvreté

Le taux de pauvreté se situe à 20,7% sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et à 26% pour la ville de Strasbourg. Ce taux de pauvreté est comparable à celui de Marseille et supérieur de 4 points à celui de la moyenne des grandes villes françaises.

Si la pauvreté se retrouve sur l'ensemble du territoire de la ville, elle dépasse le taux de 50% de la population dans plusieurs quartiers. Elle accentue les inégalités, y compris en santé, et souligne l'importance de la lutte contre le non-recours aux droits et aux services publics.

Taux de pauvreté	
Strasbourg	26%
Eurométropole	20,70%

Actualité 2024

Le Pacte des Solidarités, également outil de transformation écologique

Outil de lutte contre la pauvreté, le Pacte des Solidarités permet à l'Eurométropole de Strasbourg de contractualiser avec la Préfecture du Bas-Rhin afin que l'État et notre collectivité puissent unir leurs efforts budgétaires sur des actions prioritaires partagées. En 2024, avec 495.750 €, le Pacte 2024 de l'Eurométropole de Strasbourg a notamment permis de renforcer les actions à destination des gens du voyage, en particulier en matière de scolarité et de santé, mais aussi d'aider à construire une transition écologique et solidaire. En particulier par des actions de lutte contre la précarité énergétique, avec un parcours facilité pour les ménages fragiles, et en renforçant le dispositif de l'Ordonnance Verte pour une alimentation plus saine et biologique.

Lancement de l'expérimentation « Neudorf-Musau : Droits devant ! » en octobre 2024

La Ville de Strasbourg a été sélectionnée pour mener cette expérimentation de lutte contre le non-recours. Déployée depuis octobre 2024 sur le quartier du Neudorf et de la Musau, l'expérimentation s'attaque au non-recours aux droits sociaux (notamment le RSA et la prime d'activité) mais Strasbourg a fait le choix de l'élargir au non-recours aux services publics – en priorité les services municipaux et métropolitains : transports, cantine, PMI, crèches, médiathèques, etc. Parce qu'il y a enfin des moments au cours d'une vie où le risque de bascule dans la pauvreté est plus élevé, quatre publics sont prioritairement visés : 1° les jeunes devenant adultes ; 2° les parents de jeunes enfants ; 3° les parents séparés ; 4° les 60 ans et plus.

Pour aller plus loin

Direction Solidarité Santé Jeunesse → P. 83

Réforme de la Tarification Solidaire : un outil de lutte contre le non-recours aux services publics

Votée en juin 2024, cette réforme s'applique à plusieurs services municipaux, en particulier la restauration scolaire, mais aussi métropolitains. Depuis l'automne 2024, les services Aquaglis (piscine et patinoire) proposent eux-aussi une tarification calculée selon les revenus de la personne.

Outre une révision des grilles tarifaires, la réforme introduit un nouveau quotient familial plus solidaire. Elle simplifie les démarches d'obtention d'une attestation, notamment via l'usage du numéro fiscal de référence et un échange automatique de données avec l'administration des finances publiques. Pour les personnes les plus en difficultés, sociales ou numériques, un service de médiation numérique a été proposé tandis que les travailleurs sociaux peuvent saisir directement des demandes.



Lancement de l'expérimentation Neudorf-Musau : Droits devant ! en octobre 2024.

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Analyse de la situation

Promouvoir l'égalité professionnelle : améliorer la santé des femmes au travail

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, fortement engagées dans la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ont instauré un dispositif d'amélioration de la prise en compte de la santé gynécologique au travail. Celle-ci, entendue au sens large, comprend les pathologies et symptômes incapacitants associés aux règles, à la périménopause et à la ménopause. Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2024, la collectivité propose des solutions telles que des aménagements du travail (poste, horaires, télétravail...), des actions de sensibilisation et de prévention, ainsi qu'un congé de santé gynécologique sous la forme d'autorisations spéciales d'absence. Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des agentes de la collectivité, quels que soient leur statut et leur ancienneté, à la seule exception des vacataires.

Dans ce cadre, l'ensemble des encadrant-es ont été invité-es à participer à des sessions de formation dont le programme a été élaboré en partenariat avec les HUS et le CNFPT, avec des situations mises en scène par une équipe d'improvisation qui ont permis d'échanger sur les bonnes pratiques managériales en la matière et de dépasser les tabous.

Renforcer l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans la commande publique

La Ville de Strasbourg a engagé une démarche innovante pour intégrer concrètement l'égalité femmes-hommes dans sa commande publique, dans le cadre du projet européen Gender Flagship. Soutenue par une forte volonté politique, cette expérimentation a visé à tester des leviers opérationnels tels que des clauses d'exécution, des plans de progrès en matière d'égalité professionnelle et, ponctuellement, des critères de jugement des offres. Un important travail de diagnostic, d'échanges avec les directions opérationnelles et de rédaction de clauses adaptées a été mené sur des marchés tests. La démarche s'est appuyée sur une méthode permettant de tirer des enseignements concrets et de construire des outils pérennes. Un guide pratique et un argumentaire ont été produits pour outiller les acheteur-ses, bien que leur appropriation reste inégale. Cette action vise à être déployée désormais dans un plus grand nombre de marchés de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.

L'Égalité Filles-Garçons dans les écoles

Un plan pluriannuel de formation de 200 animateur-trices et 70 responsables de site est déployé sur 3 ans pour favoriser les usages égalitaires des espaces et activités dans la cour. Trois demi-journées d'accompagnement par école (diagnostic avec les enseignant-es et équipes périscolaires, mise en œuvre d'une action, évaluation) ont été organisées.

Une expérimentation de 6 semaines a été menée sur le port de gilets géolocalisés lors des récréations : 5 écoles, où dans chacune 125 enfants du CP au CM2 ont porté les gilets pendant une semaine afin d'établir les habitudes d'occupation de l'espace de cour avant / après le travail de végétalisation des cours d'école. Ce travail a permis d'obtenir une cartographie objective de l'utilisation des espaces par les filles et les garçons, par tranche d'âge.

Actualité 2024

Écart de salaires net horaire moyen entre les hommes et les femmes (%)

2022	Strasbourg	Metz	Bordeaux	Grenoble	France
Métropole	11,7	15,1	15,4	14,3	13,3



L'égalité des sexes dans les cours d'écoles

Violences sexistes et sexuelles

Le service de prévention urbaine de la Ville a formé des professionnels de la nuit sur la question de la prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles dans les milieux festifs.

Pour aller plus loin

Direction Solidarité Santé Jeunesse → P. 83

Direction Ressources humaines → P. 57

Réduire les inégalités dans le pays et d'un pays à l'autre

Analyse de la situation

Favoriser l'égalité sociale : élaboration du nouveau contrat de ville 2025 - 2027

La refonte du contrat de ville est un moment important pour les quartiers et leurs habitants-es. L'élaboration des plans d'actions territoriaux, déclinés dans chaque QPV en plans d'actions, a été partagéé lors de séminaires avec les acteur-trices associatif-ves puis avec les habitant-es dans des assemblées de quartier. Pour aider à l'appropriation des questions souvent techniques, des porteurs de projet ont présenté les actions financées par le contrat de ville avec la participation de facilitatrices graphiques pour traduire les expressions des habitant-es et des formats innovants : radio caddie, cartes participatives, pour capter les publics les plus larges possibles. Ceci a représenté de nombreux temps d'aller vers, réunions publiques, forum et ateliers avec les partenaires pour, à partir de diagnostics de territoires partagés, co-construire les engagements partenariaux.

Quelques exemples d'actions partenariales issues des dynamiques du contrat de ville : un forum des solutions sur l'insertion à KaléidosCOOP a attiré près de 200 participant-es du monde associatif ; un Village des bons plans, issu d'un atelier territorial de partenaires sur les questions d'insertions, avec pour objectif de faire découvrir des ressources utiles et accessibles en matière de santé, alimentation, logement, mobilité, droit, loisirs, de proposer des solutions concrètes pour améliorer le quotidien et faire des économies. De même le Projet Veilleur Senior lancé en janvier 2022 dans le quartier du Conseil des XV - Spach - Rotterdam qui proposé une nouvelle manière de lutter contre l'isolement des aîné.es, a permis de mieux prendre en compte et d'apporter des réponses aux problématiques du vieillissement et d'isolement des personnes âgées en situation de précarité.

Actualité 2024

Projet de renouvellement urbain

Le nouveau projet de renouvellement urbain se décline sur les quartiers strasbourgeois de Cronembourg, l'Elsau, HautePierre, Meinau-Neuhof. Après les phases d'études, l'ensemble des projets est entré en phase opérationnelle impliquant une coordination fine des travaux de chacun des opérateurs, et une attention particulière dans l'accompagnement des habitant-es qui vivent ces transformations au quotidien.

Nombre de jeunes de 16 à 25 ans soutenus par le Fonds d'Aide aux Jeunes

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Eurométropole	557	596	607	897	1169	687	690	746

Strasbourg, future Ville Amie des Aînés

Strasbourg vieillit : près de 55,500 Strasbourgeois-es ont 60 ans et plus, soit 19 % de la population. Cette part est appelée à croître, y compris dans les quartiers les plus défavorisés et parmi les grands précaires. Cela constitue un défi d'adaptation pour l'ensemble de nos politiques publiques. À l'automne 2024, le conseil municipal a décidé d'engager Strasbourg dans une démarche de labellisation Ville Amie des Aînés qui aboutira en 2026. L'enjeu est aussi d'engager un travail transversal d'adaptation de l'ensemble – ou presque – des politiques publiques municipales face au défi démographique du vieillissement : de la lutte contre l'isolement à l'aménagement de l'espace public, de l'aide aux aidants à la culture. Un point clef de la démarche est la participation des aînés eux-mêmes à la démarche, tant dans la phase de diagnostic que par l'intégration de leurs préconisations et leur participation au comité de pilotage.

Sensibiliser au développement durable dans les territoires

De nombreuses actions d'éducation à l'environnement et d'écologie populaire ont été proposées dans les territoires de la ville avec en premier lieu le projet Quatre saisons aux Poteries. Il portait grâce à des animations saisonnières sur les enjeux de reconnexion à la nature, de tri des déchets et de fresque de la nature au fil de l'année. Un projet avec ces objectifs est également développé par les acteurs-trices de Cronembourg "Au fil des saisons", avec 4 temps forts au parc de la Bergerie. Cette année des balades nature ont été également organisées dans les quartiers à destination des publics scolaires : 30 balades pour 33 classes de primaires des écoles de Cronembourg, HautePierre, Poteries et Hohberg. Une autre illustration de cette écologie populaire est la deuxième journée citoyenne dans le quartier Tribunal-Contades, comprenant notamment des plantations place de la République, un chantier de désherbage naturel et un ramassage de déchets par les éco-délégué-es des Pontonniers. Plusieurs actions citoyennes de cleanwalk « marche de propreté », via l'Atelier territorial de Quartier "Vert Neudorf", ont été portées par des élèves de l'école Sainte-Anne.

Pour aller plus loin

Direction Urbanisme et territoires → P. 75

Direction Solidarité Santé Jeunesse → P. 83

Réduire les inégalités dans le pays et d'un pays à l'autre

La Cité éducative Neuhof Meinau Elsau Montagne Verte

Renouvelée en 2024 avec un budget annuel de 500 000€, cette Cité éducative continue de développer des actions emblématiques. Parmi celles-ci, le programme «savoir nager» permet à plus de 500 enfants de 3 à 5 ans de bénéficier d'une initiation à l'aisance aquatique. Le programme «savoir rouler», en partenariat avec Cadr 67, forme 500 élèves de CM2 à la sécurité à vélo. La «caravane de l'orientation», dirigée par l'association D-Clic, informe et conseille les jeunes et leurs familles, atteignant plus de 1 000 personnes chaque année. Dans la même optique d'ouvrir le champ des possibles, le projet «Démo Campus», géré par l'AFEV, accompagne 300 lycéens dans leur découverte de l'enseignement supérieur.

Pour l'année scolaire 2024-2025, de nouvelles initiatives et dynamiques partenariales ont vu le jour pour renforcer la relation parents-écoles dans le cadre des espaces parents, développer des ateliers parents-enfants « corps et musique » (Pôle Sud) ou des ateliers parents-enfants sur le numérique sur l'ensemble du territoire. Plusieurs nouvelles actions ont également été développées en matière de lutte contre le décrochage scolaire : au lycée Jean Monnet en lien avec le DACIP, ou la réalisation d'un court métrage sur le décrochage, par des décrocheurs avec l'association KAPTA.

La Cité éducative de Cronenbourg-Hautepierre

La Cité éducative de Hautepierre, également renouvelée en 2024 avec 350 000€ de crédits, a élargi son périmètre au quartier de Cronenbourg, ajoutant 50 000€ à son budget. Parmi les projets phares et récurrents que l'on peut citer, on trouve le projet PRE + de la Caisse des écoles qui permet un accompagnement à domicile auprès d'un public d'âge maternelle, le projet «Parenthèses», qui propose un soutien psychologique aux collégiens et lycéens, ainsi que le travail engagé autour de la formation et de l'accompagnement des parents d'élèves élus. Les actions d'orientation et d'ouverture des possibles, comme la Caravane de l'Orientation et le mentorat, l'accompagnement autour des stages de 3ème, et le développement des compétences psychosociales sont également mises en avant.

Chiffres clés

Volume financier des soutiens dans le cadre de l'appel à projets annuel du Contrat de ville (2015-2022)

o **1,44M€ Strasbourg & 0,75M€ Eurométropole**

L'emploi dans les territoires

En 2024, le Forum vers l'Emploi et le Café Contact Emploi à la Cité de l'Ill a de nouveau accueilli plus de 500 personnes avec plus de 400 offres d'emploi. Porté par la Direction de territoire Robertsau en partenariat avec une quarantaine de partenaires, l'accent a été mis sur l'accès à l'emploi des femmes, l'entrepreneuriat, les métiers dits «masculins».

La résorption du bidonville de Cronenbourg

En juillet 2024, le bidonville de l'échangeur de Cronenbourg, qui avait pu compter jusqu'à plus de 100 personnes, a été évacué et fermé. A l'issue d'un temps de diagnostic, mené en partenariat avec la préfecture, les familles volontaires, désireuses de s'insérer durablement en France et à Strasbourg, ont été accueillies sur le nouvel Espace Temporaire d'Insertion. Installé rue du Rempart, géré par Caritas Alsace dans le cadre d'un marché public, ce dispositif offre des conditions dignes et sécurisées d'hébergement, permettant aux enfants d'être scolarisés et à leurs parents d'être accompagnés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle et leur apprentissage du français.



Le dispositif «Aller vers» du Contrat de ville.

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous sûrs, résilients et durables

Promouvoir des territoires plus équilibrés : le Pacte de gouvernance de l'Eurométropole de Strasbourg

Par délibération du 25 juin 2021, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a adopté un pacte de gouvernance. Celui-ci s'inscrit dans l'histoire de notre intercommunalité et poursuit la vocation de co-construire nos politiques publiques. Il précise les mesures d'information des Maires ainsi que de l'ensemble des conseillers municipaux des communes. Il propose une nouvelle forme de relation avec chaque commune, via une contractualisation recensant les engagements mutuels et un partage des bonnes pratiques, qui permettra une plus grande transparence et une équité entre chaque territoire.

Le contrat de réciprocité entre l'Eurométropole de Strasbourg, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche a été signé fin 2019

La direction de l'intercommunalité en assure le pilotage pour l'Eurométropole. Ce partenariat ambitieux de rapprocher les collectivités et les territoires autour de sujets transversaux et partagés et de faciliter les échanges. Parmi les axes de travail, figurent les filières industrielles autour de deux enjeux : la filière bois et la gestion des friches. Cette dernière fait l'objet de nombreux échanges entre les collectivités afin de partager les projets, les méthodologies et les réseaux afin de reconquérir ces territoires. Des visites réciproques ont eu lieu, autour du secteur Coop à Strasbourg d'une part, et à Anould, dans la Déodatie d'autre part.

La direction de l'Intercommunalité assure également, en lien avec l'ADEUS, le pilotage du contrat de réciprocité entre l'Eurométropole, la Ville de Strasbourg et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord signé en 2023. Dans le cadre de l'urgence climatique, ce contrat de réciprocité permet de collaborer sur les grands enjeux de développement des trois partenaires pour :

- Développer des solidarités dans le cadre de la protection de l'environnement, de la biodiversité, et le développement d'énergie décarbonée ;
- Soutenir l'économie rurale, locale et durable ;
- Inventer ensemble un modèle d'aménagement du territoire plus durable.

2024 a été marquée par la mise en œuvre des premières actions de mobilisation des acteurs, préalable à l'organisation d'un prix spécial «Bois local» en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord dans le cadre de l'édition 2025 de Tango&Scan. Ce prix récompense les projets innovants intégrant les ressources forestières locales et favorisant les échanges entre artisans, designers et industriels.



Le Chalet du Parc Naturel des Vosges du Nord au Marché de Noël (2 photos)

Lutte contre le sans-abrisme

Près de 900 personnes sont sans-abris à Strasbourg et font chaque semaine appel au 115. Parmi elles, plus de femmes isolées et de familles avec enfants, notamment scolarisés dans les écoles de la ville. Dans un contexte de saturation de l'offre d'hébergement pilotée par l'Etat, et malgré les efforts de la Ville et de l'Eurométropole, les squats et campements se multiplient et se succèdent.

Des espaces publics conçus avec les citoyens

Les déminéralisations des espaces publics ont été faites en lien avec les directions de territoire, tant dans leur apport d'expertise d'usage que dans le lien avec les habitant-es : rue Rotterdam, rue Philippe Grass, place Sédar Senghor (parvis du CSC de HautePierre Le Galet), déminéralisation de la rue de Saint Dié pour la rue école du Schlutfeld.

Pour aller plus loin

- Direction Intercommunalité → P. 65
- Direction Urbanisme et Territoires → P. 75

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable

Agir avec et pour les citoyens : des instances au travail

Un premier bilan de la Fabrique de la Participation Citoyenne a permis d'établir un recensement des démarches de participation citoyenne portées par nos collectivités. Il s'agit d'un guichet unique d'accompagnement méthodologique des directions et services internes. Le bilan recense 65 démarches menées en 2024 (37 Ville, 28 Eurométropole de Strasbourg) et 18 ayant fait l'objet d'un comité de pilotage dédié à la démarche participative (COPART).

L'Observatoire Indépendant de la Participation Citoyenne est dédié à l'évaluation, l'exploration et la veille de la Participation Citoyenne à Strasbourg. Les 20 membres qui la constituent sont désignés par tirage au sort panélisté. Pour aboutir à cette composition, un appel à candidature a été lancé, renforcé d'un courrier adressé à 10 000 habitant-es tiré-es au sort sur les listes électorales. En 2024, 35 réunions plénières de l'Observatoire se sont tenues. Deux saisines d'habitants-es ont été recensées, 17 préconisations ont été produites et plusieurs petites auto-saisines. Leurs travaux ont abouti sur la production d'un rapport présenté au Conseil Municipal en septembre 2024.

Le Conseil de Développement de l'Eurométropole de Strasbourg

Le Conseil de Développement compte une cinquantaine de membres actifs sur un total de 95. En juin 2024, il a rendu son rapport portant sur « les enjeux de sensibilisation et de mobilisation pour la préservation de la ressource «Eau». En novembre 2024, il a été saisi par la Présidente de l'Eurométropole d'un nouveau sujet portant sur « l'adaptation des politiques publiques aux enjeux du vieillissement de la population ».

Le Codev a créé son propre site internet en mai 2024. Il compte 563 abonné-es à la Newsletter et 1367 abonné-es à la page LinkedIn.

Retour à la normale pour les demandes de cartes d'identités

En 2024, les services de l'État ont observé une tendance nationale à la baisse du volume de demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports, en comparaison avec l'année 2023. Cette évolution s'inscrit notamment dans le contexte d'un rattrapage massif constaté en 2022 et 2023, à la suite des restrictions sanitaires qui avaient fortement limité les déplacements et les renouvellements de titres. Selon les données nationales, le nombre de demandes est passé de 15,1 millions en 2023 à 12,4 millions en 2024, soit une baisse de 17 % sur l'ensemble du territoire (Source : Ministère de l'intérieur). Strasbourg, à l'instar d'autres grandes collectivités, enregistre une baisse comparable du nombre de titres produits. Cette évolution conjoncturelle, en phase avec la tendance nationale, ne traduit pas un ralentissement de l'activité du service mais une normalisation progressive des flux de demandes après une période exceptionnellement dynamique. Ainsi, 48 901 demandes de titres d'identité ont été déposées aux guichets en 2024 (contre 56 045 en 2023), soit une baisse de 12 %.

Plateforme numérique de la participation citoyenne

Ville de Strasbourg	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'abonnés	4 000	7 600	15 359	17 254	20 924
Nombre d'utilisateurs	40 000	64 100	80 200	107 361	156 857



Assemblée de quartier en format stand

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable

Lancement de la saison 3 du Budget Participatif

Sur les 31 projets lauréats issus de la saison 1, 4 restent à clore. Sur les 19 projets issus de la saison 2, 8 projets sont terminés et ont été inaugurés. 1 a été abandonné en 2023. 10 autres réalisations de projets sont programmées pour 2025.

La 3ème saison du budget participatif a été lancée en septembre 2024 avec 447 projets déposés. 301 projets ont passé la phase de recevabilité et seront analysés par les services techniques début 2025 (phase de faisabilité). Pour la phase de recevabilité, les 7 directions de territoires et la direction de la participation citoyenne ont été mobilisées pour assurer le respect des critères de recevabilité demandés lors du dépôt de projet, issus du règlement du budget participatif. Pour la phase de faisabilité, 12 directions et 2 services (soit une cinquantaine d'agent-es) seront sollicités pour statuer de la faisabilité et budgéter les projets jugés recevables.

Mieux accueillir les usagers : inauguration de l'extension du hall d'accueil du Centre administratif

Le lundi 25 mars 2024, l'extension du hall d'accueil du centre administratif a été ouverte au public. Il s'agit d'un espace lumineux, installé en prolongement du bâtiment des années 1970, avec de larges baies vitrées donnant sur le parc de l'Étoile. Pour les usagers, il s'agissait d'améliorer les conditions d'accueil du public, en séparant les flux avec un pré-accueil modulable, et d'améliorer la lisibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cette extension a permis également de meilleures conditions de travail pour les agents, de répondre aux enjeux environnementaux (toiture végétalisée, triple vitrage...) et de proposer un pré-accueil modulable.

Organisation du 2ème Festival des Possibles

Événement itinérant co-construit avec les acteurs engagés du territoire, ce Festival célèbre et valorise la Participation Citoyenne et les initiatives du territoire, qu'elles soient portées par des habitant-es, des associations ou des agent-es. Sa 2ème édition s'est tenue le dimanche 2 juin 2024 dans le quartier du Port du Rhin. 38 initiatives étaient valorisées (dont 23 portées par les habitant-es ou des associations et 15 portées par la collectivité) et plus de 1000 participants se sont joints à la fête, malgré une météo pluvieuse. Des animations conviviales accompagnaient la programmation ainsi que des grands débats au sein de l'Agora installée au cœur du Festival.



Le Festival des Possibles 2024

Pour aller plus loin

- Direction de la Participation citoyenne → P. 67
- Direction Population Elections et Cultes → P. 82
- Direction Sécurités et Prévention → P. 70
- Direction Evènements et Vie Associative → P. 85
- Direction de la Communication → P. 55
- Secrétariat général et Services juridiques → P. 86

Mettre la culture au service de l'équité territoriale et de la justice sociale : Strasbourg capitale mondiale du livre

En avril 2024 a été ouverte l'année Strasbourg Capitale mondiale du livre, avec une semaine inaugurale de la Grande lecture et d'autres temps forts : une programmation estivale, la rentrée littéraire et Noël 2024. Plus de 1500 rendez-vous culturels et littéraires ont été proposés aux habitant·es et aux professionnel·les à partir du 23 avril 2024, dont 275 initiatives citoyennes ou associatives labellisées. Elles témoignent de l'engouement des acteurs du territoire pour faire vivre le livre et la lecture.

La mobilisation des ambassadeurs et ambassadrices de la lecture a été entière : lors de différents festivals littéraires, en participant à des comités de rédaction citoyens pour contribuer au blog de Lire notre monde, en faisant des lectures à voix haute, ou en créant des booktubes décalés. Une installation artistique immersive et performative, le projet Pages Blanches, a été consacrée à l'univers du livre et a permis d'animer la place du Château tout au long de l'été. Imaginée par le collectif artistique Bruit du frigo, l'installation a été ouverte au public du 1er juin au 9 septembre 2024. Pages Blanches a attiré environ 18 000 spectateur·trices pour les performances artistiques et 45 000 visiteur·teuses au total, avec une forte appropriation par les familles et enfants. L'événement a su allier la thématique centrale du livre et de la littérature avec une diversité d'expressions artistiques, offrant une riche programmation qui a su captiver les visiteuses et visiteurs : lecture, dragshow, concert, théâtre, karaoké, bal, ou encore cirque et ateliers. Parmi les rencontres à succès : les Rencontres nationales de la librairie en juin 2024 au PMC, a été le plus grand événement jamais organisé par le syndicat de la librairie française, plus de 1000 libraires sont venus de de toute la France. Les Rencontres européennes de la traduction littéraire en octobre 2024, ont rassemblé plus de 300 traducteurs et traductrices venus du monde entier.

Un nouveau dispositif à travers les bourses d'écriture a vu l'attribution de 16 bourses d'aide à la recherche et à la création en matière de livre et d'illustration à destination des autrices et auteurs de Strasbourg et de l'Eurométropole pour une dotation globale de 77 000€. Ce geste fort, encore inédit sur ces champs et ces publics, permet à la Ville d'affirmer clairement son soutien aux différents acteurs et actrices du livre et de l'illustration du territoire.

On soulignera la forte implication du réseau des médiathèques qui, fortes de leur maillage territorial ont été un des moteurs des actions menées sur tout le territoire : ouverture de toutes les médiathèques le dimanche 28 avril durant la semaine de la Grande Lecture, accompagnement des Centres médico-sociaux et des écoles dans la création et l'enrichissement de leurs espaces de valorisation du livre, formalisation d'une feuille de route sur la transition environnementale, avec un total de 280 actions labellisées dont 80 actions inédites ou exceptionnelles (Marathon-lecture, simultanées d'écriture, résidence d'Elisa Géhin, collages Inside Out, bal littéraire, lectures nature en canoë, croisières pour bébé lecteurs, expositions Entre les Pages et L'Odyssée du Patrimoine...).

Gratuité de la carte Atout voir

Auparavant vendue au tarif de 7 euros, la gratuité vient lever le premier frein de potentiel non-recours à la carte. Cela permet d'améliorer l'accès à l'offre culturelle du territoire pour les jeunes non-étudiants âgés de 11 à 25 ans.

Bénéficiaires de la Carte Atout Voir

2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4025	4144	3925	1040	2088	2768	2853	7318

Ouverture de la médiathèque Frida Kahlo, médiathèque eurométropolitaine



La nouvelle Médiathèque Frida Kahlo

Le 24 janvier 2024, la Médiathèque Frida Kahlo a ouvert ses portes au public à Schiltigheim, avec un succès public immédiat (100 000 entrées en 63 jours) et constant depuis (600 entrées / jour en moyenne). La quatrième médiathèque construite et gérée par l'Eurométropole de Strasbourg est à la fois une médiathèque de proximité, un lieu gratuit et bienveillant, véritable centre de partage du bien commun, et un établissement qui a vocation à rayonner sur l'ensemble des communes du bassin de vie Nord. Ce nouvel établissement intègre les évolutions des pratiques d'usage – forte présence du numérique et du jeu (vidéo et de plateau), espace café, accès direct aux meilleures ventes - sans oublier pour autant les services attendus d'un grand établissement – collections actualisées pour tous les âges, espaces de travail, grande salle commune et modulable qui peut fonctionner sans ouvrir toute la médiathèque.

Classes Climat

En 2024, la première édition de la Classe Climat se donne pour objectif de fournir un socle commun de connaissances des enjeux de transition pour tous les acteurs culturels souhaitant se former à ces enjeux. Concrètement, la Classe Climat est un parcours de formation innovant et concret, lancé en janvier 2024 afin de répondre au défi de la transition écologique dans le secteur culturel. Destinée aux professionnels-les de la culture du territoire strasbourgeois et de l'Eurométropole, cette initiative a pour objectif de les sensibiliser aux enjeux environnementaux et de leur fournir les clés de compréhension et outils pratiques pour agir efficacement. Cette formation a été construite grâce à l'accompagnement du collection les Augures et financée grâce au soutien du fonds culture du contrat triennal.

La Classe Climat s'est déroulée sur une période de quatre mois, de janvier à mars 2024, et s'est articulée autour de deux journées de formation en plénière et d'ateliers interactifs. En plus de ces journées intensives, huit modules thématiques de quatre heures chacun ont été proposés, couvrant des sujets variés et fondamentaux. Au total, plus d'une centaine de professionnels représentant environ soixante structures culturelles différentes, ainsi que les structures en régie, ont bénéficié de cette formation. La Classe Climat a ainsi réussi à créer un socle commun de connaissances et de compétences sur les principaux axes de la transition écologique adaptés au secteur culturel.

Capitale mondiale des temps : le « care » dans nos sociétés

Le titre « Capitale Mondiale des Temps » attribué à la Ville de Strasbourg par le réseau européen et international « Local and Regional Time Network » pour l'année 2024, vient saluer l'engagement de Strasbourg à penser le temps comme un axe structurant des politiques publiques. Dans ce cadre, un colloque a été organisé au Parlement européen les 28 et 29 novembre intitulé « Prendre soin des autres, prendre soin de soi, vers un droit au(x) temps en Europe ». Ce colloque a mis en lumière l'enjeu fondamental des politiques temporelles autour de la question du « Care » et du temps pour soi. L'objectif principal de ces deux journées était de défendre et de promouvoir l'importance du « Care » dans nos sociétés, enjeu majeur en Europe lié au vieillissement des populations. Pendant deux jours, élu-es, expert-es, professionnel-es des politiques publiques, acteur-trices associatifs, ... venus de toute l'Europe se sont réunis : 160 participant-es, 10 nationalités ont partagé la nécessité de défendre le temps comme une ressource précieuse à intégrer dans les politiques publiques (et notamment la santé) pour les rendre effectives.

Spectacle 1972 au TAPS

Le TAPS a accueilli les répétitions et la création de 1972 de la compagnie Facteurs Communs. Le spectacle met en lumière le rapport Meadows paru en 1972 qui alertait sur les risques d'une croissance économique exponentielle dans un monde aux ressources limitées. Après chaque représentation, une rencontre avec des acteurs engagés sur le territoire est proposée dans le hall du théâtre, permettant à chacun de découvrir les actions de proximité déjà existantes et à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon concrète. Suite à son passage au TAPS, la compagnie est restée en lien avec différents services de la Ville pour réfléchir à d'autres actions à mener. Cette année, le spectacle a fait l'ouverture de la Semaine de la Transformation Écologique et la rencontre post-spectacle a permis de présenter les actions engagées par les différents services de la Ville et de l'Eurométropole.

Capitale Mondiale du Livre 2024



Cérémonie d'ouverture du 23 au 28 avril 2024.
Lecture de Dany Laferrière sur la Place du Château.

Pour aller plus loin
Direction de la Culture

→ P.80

Chiffres clés

300 livres neufs pour la bibliothèque de La Trêve, un sac de 5 livres offert à **150 enfants** scolarisés à Strasbourg et nouvellement arrivés en France grâce à l'opération Mon sac de livres, organisée en collaboration avec Bibliothèques Sans Frontières et avec le soutien du Centre national du livre.

14 461 livres offerts aux 114 écoles élémentaires et maternelles dotées de livres pour les BCD de la Ville (au total),

1100 albums offerts aux 100 structures de la petite enfance de la Ville de Strasbourg

RÉSILIENCE SOCIALE : AUGMENTER LA CAPACITÉ D'AGIR DES HABITANTS

La politique de solidarité que la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg s'honorent à déployer au service des habitants-es les plus fragiles trouve son origine dans l'histoire sociale du territoire. Alors que les lois de décentralisation ont attribué la compétence des questions sanitaires et sociales aux départements, la Ville de Strasbourg a par délégation du département pu poursuivre son action sociale, mais aussi s'attacher à la protection des mineurs, l'insertion, la protection maternelle et infantile (PMI) et la santé scolaire pour le compte de l'État. Cette action pour les solidarités et la santé s'appuie sur une structure intégrée regroupant les compétences de la Ville, du Centre communal d'action sociale (CCAS), de l'Eurométropole de Strasbourg et du département mais aussi de l'État, ce qui constitue un modèle unique en France. Cette organisation vise à répondre aux attentes sociales et aux inégalités qui traversent la société pour permettre à chacun de s'épanouir, d'accéder aux services, à la culture, aux loisirs et à la sécurité garante du bien-vivre ensemble et de l'épanouissement de chacun-e. Au regard des enjeux écologiques auxquels nous sommes confrontés, la résilience du corps social est la condition de la réussite des transformations.

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Une stratégie pour l'alimentation et l'agriculture

La stratégie alimentaire territoriale a été délibérée en juin 2023, elle vise à favoriser l'alimentation saine accessible à toutes et tous, dans le respect des écosystèmes, en faveur de l'économie locale, pour une plus grande résilience alimentaire du territoire. Cette vision a été partagée par l'ensemble des acteurs territoriaux engagés dans la co-construction de la stratégie. Elle se décline en six axes : manger à sa faim, bien manger, produire durablement, produire autrement, développer notre économie et notre culture, ne rien gâcher.

En juillet 2024, six projets du Projet alimentaire territorial de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg ont obtenu une aide financière d'un montant global de 118 K€ dans le cadre de la planification écologique et du fonds en faveur de la souveraineté et des transitions. Une des six actions était par exemple une « Étude du système alimentaire de l'Eurométropole de Strasbourg et des potentiels de reterritorialisation ».

Ordonnance Verte pour une alimentation plus saine et sans perturbateurs endocriniens dès la grossesse

En novembre 2022, le projet Ordonnance Verte a été lancé auprès des femmes enceintes strasbourgeoises. Dispositif expérimental complémentaire à l'accueil et au suivi des femmes enceintes et jeunes enfants par les professionnel·les de la PMI municipale, l'Ordonnance Verte permet à toute femme enceinte strasbourgeoise d'être conseillée et accompagnée vers une alimentation plus saine pour elle, l'enfant à naître et le nouveau-né. Sur prescription médicale (médecin généraliste, gynécologue ou sage-femme), il consiste en deux ateliers collectifs et deux à sept mois (selon les revenus) de paniers gratuits de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique.

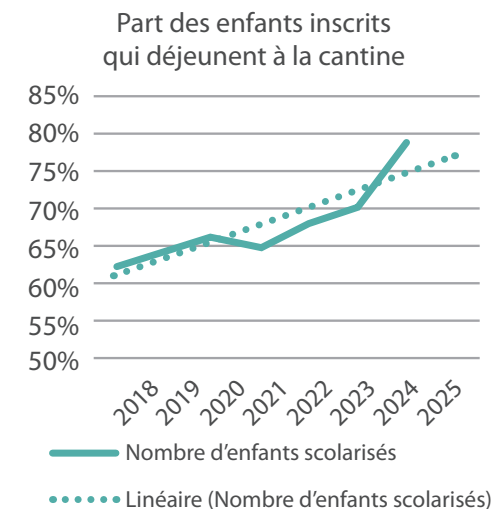
La première version ayant permis de sensibiliser 800 femmes, le projet a été relancé et élargi à 1 500 bénéficiaires à compter de janvier 2024 pour une période de 3 ans. Depuis novembre 2022 jusqu'à début 2025, plus de 2 200 bénéficiaires ont participé au dispositif, plus de 226 ateliers de sensibilisation ont été réalisés avec plus de 26 000 paniers distribués.

En encourageant un changement des pratiques alimentaires, l'Ordonnance Verte est aussi un soutien aux agriculteurs qui prennent soin de la terre, de l'eau, des sols et du vivant. Gratuit mais avec une durée modulée selon les revenus, l'Ordonnance Verte est aussi un outil de lutte contre les inégalités – y compris en santé – et leur reproduction. Une évaluation sera menée en 2025 en lien avec l'INSERM.

	2020	2021	2022	2023	2024
Part de la Surface agricole utile (SAU) en AB	2,33%	2,46%	2,52%	2,60%	2,90%
Surfaces AB (en ha)	292	309	316	326	345

La restauration scolaire à Strasbourg : une fréquentation en hausse

La fréquentation et le nombre d'inscrits est en augmentation sensible: +8% en un an. Cela confirme les effets de la hausse du nombre de restaurants, de l'accueil inconditionnel des enfants, et de l'application d'une tarification solidaire plus incitative avec la gratuité pour les QF = 0.



Le Tour des Fermes 2024, le 2 juin 2024

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Plus de qualité dans les marchés de restauration scolaire

La restauration scolaire est assurée en grande majorité par des marchés publics en liaison froide. Il s'agit de repas cuisinés en cuisine centrale par des prestataires, livrés froids puis remis en température dans les offices des restaurants municipaux. Depuis la rentrée 2024, les marchés de restauration intègrent des exigences sanitaires, environnementales et sociales renforcées. Concrètement, la part de produits issus de l'agriculture biologique est passée de 30% à 50% en valeur achat dont les 2/3 en local, alors que la loi Egalim n'impose que 20% de produits issus de la Bio. Par ailleurs, les produits issus de l'agriculture bio locale ont été accrus permettant ainsi de promouvoir le développement d'une agriculture de proximité et de saison : 30% des produits dits « conventionnels » devront également être locaux. Enfin, de plus en plus de préparations seront « faites maison » comme par exemple, 100% des potages, de même que la liste des additifs non autorisés dans nos cantines a été élargie.

Du pain local pour les restaurants scolaires

Un nouveau marché de fabrication et de livraison de pain, en partenariat avec la Fédération des boulangers du Bas-Rhin, est entré en vigueur à la rentrée 2024. Il s'agit de pouvoir proposer en cantine du pain 100% bio confectionné à partir de farines bio et locales par des boulangers du secteur. Deux secteurs de la Ville sont ainsi livrés en pain bio de qualité « boulangerie de proximité » : le centre-ville et le secteur Esplanade, Robertsau, Conseil des Quinze. À la rentrée 2026, l'ensemble des restaurants scolaires sera livré par des boulangers de proximité, adhérents à la Fédération.

Accompagnement des lauréats « Cités fertiles »

Les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Cités fertiles » ont bénéficié d'un accompagnement de leur modèle économique pour s'ancrer dans les territoires, chacun avec son projet agricole innovant et durable : la régie des écrivains/Cité de l'III, les Poires secouées/Elsau et les Jardins de la Montagne Verte/Neuhof. Ces projets ont permis l'installation de ces derniers sur site et le pré-aménagement des terrains.

Eurométropole de Strasbourg nombre de producteurs en vente directe

2024	44
------	----



La première cuisine sur place à l'école Jean Mentelin

Pour aller plus loin

Direction Développement économique et attractivité
Direction Solidarité Santé Jeunesse

→ P. 72
→ P. 83

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé : vers « Une seule santé »

La feuille de route « cadre de vie sain et durable » a été élargie sur une vision « Une Seule santé » afin d'intégrer une dimension santé-environnement dans les politiques publiques (urbanisme, climat, air, ...). Elle vise également au partage d'expériences et d'outils entre communes volontaires et à l'adoption des bons gestes en santé environnementale par le public. Adoptés en juin 2023, les nouveaux contrats de santé de la Ville et de l'Eurométropole comportent un important volet de projets tant de diagnostics que de travaux de sensibilisation en matière de santé environnementale au bénéfice des habitant.es du territoire. Ils ont également permis de subventionner 9 projets à hauteur de 57 000 € et 4 autres projets avec le soutien de l'ARS Grand Est (48 000 €). Par ailleurs, l'Eurométropole, lauréate depuis 2023 du projet européen URBACT « One Health for cities », participe à la création d'un réseau partenarial de 9 villes chargées de développer des méthodes et solutions intégrées « One health » pour répondre aux enjeux urbains. Les travaux 2024 ont été complétés par la définition d'une feuille de route « Une seule santé », présentée en conseil eurométropolitain de février 2025.

Renforcer le sport dans la société : une nouvelle dynamique

La pratique sportive sur le territoire a connu ces dernières années des évolutions marquées par un nouvel équilibre entre pratique fédérée et libre, les conséquences de la crise COVID, le besoin d'activité de plein air, etc. Ce contexte a conduit la collectivité à renforcer ses actions pour promouvoir l'activité physique pour toutes et tous. La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont donné une nouvelle impulsion à leurs politiques sportives respectives en la structurant autour de 5 axes : le sport éducatif, le sport citoyen, le sport solidaire, le sport durable et le sport performance. Cette approche vise à renforcer le rôle du sport dans la société en tant qu'outil éducatif, citoyen et de santé. L'organisation des Jeux de Paris 2024 a eu un effet d'entraînement sur la pratique sportive. Cet engouement a conduit à une augmentation des demandes d'inscription dans les clubs qui dépasse pour la première fois les 40 000 licenciés et pose avec acuité l'enjeu de l'adaptation, la mutualisation des équipements sportifs pour absorber cet accroissement.

Licenciés sportifs pour 100 habitants	Eurométropole de Strasbourg	Metz	Bordeaux	Grenoble	France
2022	21	20,7	22,8	24,4	23,2

Pour aller plus loin

- Direction Solidarité Santé Jeunesse → P. 83
- Direction Réglementation urbaine → P. 69
- Direction des Sports → P. 84
- Direction Sécurités et Prévention → P. 70

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Actualité 2024

La flamme olympique à Strasbourg

Strasbourg a accueilli la flamme olympique le 26 juin et la paralympique le 25 août 2024. Lors de ces évènements majeurs la mobilisation des services de la collectivité a été remarquable (240 agent-es impliqués, une dizaine de km de barrières installées, près de 2000 h de préparation, 200 bénévoles) pour faire face aux défis sécuritaires, pour animer le territoire, pour assurer la logistique et permettre ainsi à plus de 65 000 personnes de profiter d'un spectacle exceptionnel. Cette année olympique a également été l'occasion de communiquer sur la richesse de l'action de la collectivité en matière sportive grâce à des campagnes de communication d'envergure et de multiples initiatives sur le territoire (journée de l'Olympisme, conférences – débats, animations dans les communes, etc.).

120 ans de la santé dentaire scolaire de la Ville de Strasbourg

Pionnière en France, la Ville de Strasbourg est à l'avant-garde de la prévention et de la promotion de la santé bucco-dentaire des enfants. Chaque année, l'ensemble des enfants des écoles maternelles et primaires bénéficient d'un dépistage : pour l'année scolaire 2023-2024, près de 22 000 enfants scolarisés ont été concernés. Ce sont autant d'occasions de réorientation vers l'offre de ville et de prévention et promotion de la santé bucco-dentaire. Les cas les plus difficiles et les enfants les plus éloignés du système de soins peuvent être pris en charge par le centre municipal de santé dentaire, qui intervient dans les écoles ou à proximité immédiate de celles-ci. Un dentibus permet d'accroître encore cette capacité d'aller-vers. La santé dentaire est un des trois piliers de la politique strasbourgeoise de prévention et de promotion de la santé de l'enfant, avec la protection maternelle et infantile (PMI) et la santé scolaire.

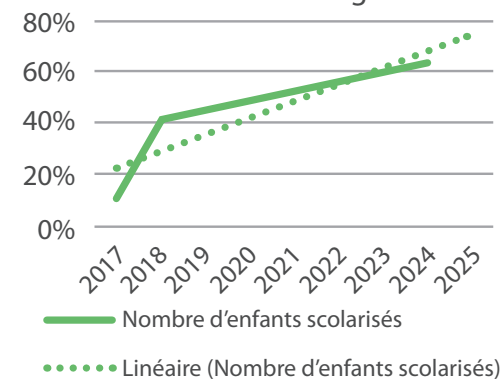
La démarche « Tout inox »

La politique de suppression du plastique dans les cantines par un passage au tout inox se poursuit, avec une légère augmentation du nombre d'enfants servis en inox grâce au projet Jean Mentelin (63%, soit +2%) avec pour objectif d'atteindre le 100 % dans les prochaines années, notamment en mettant en œuvre le projet « Tout inox Adapté » (TINA) à partir de 2025 sur les sites les plus complexes.



La Flamme olympique à Strasbourg

Part des enfants servis en « Tout inox » à Strasbourg



Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Prendre en compte les évolutions démographiques

La natalité est en baisse sur l'ensemble du territoire français. Cela se traduit pour la démographie strasbourgeoise par une baisse de 1500 naissances par an depuis 2020. En 2024, cela s'est traduit par une diminution de 300 élèves des inscriptions scolaires. Cette baisse des effectifs scolaires se poursuivra dans les prochaines années et représentera environ -1,5% lors de la rentrée de septembre 2025 puis un peu moins de -2% pour chaque année scolaire d'ici 2029. Pour autant, cela se traduit de manière hétérogène sur les territoires, puisque certains sont en hausse démographique (nouvelles constructions, nouvelles arrivées) tel le secteur Koenigshoffen / Poteries / Hohberg, une partie du Neuhof, de la Meinau et évidemment la ZAC 2 Rives.

Accompagner la réussite scolaire de chaque enfant

La densité d'élèves dans les écoles strasbourgeoises est un peu en recul : 270 élèves / école élémentaire, soit la même tendance qu'à Bordeaux. La baisse démographique engagée depuis quelques années n'affecte cependant pas les taux d'encadrement qui restent stables et satisfaisants : 18 élèves par classe en maternelle, 24 en élémentaire. La collectivité poursuit son effort d'accompagnement des personnels enseignants : l'objectif d'une ATSEM par classe sera atteint à la rentrée 2025.

La demande en services périscolaires, en particulier de cantine, et du fait de politiques volontaristes en matière d'accès à l'offre (nombre de places, tarification), ne cesse de progresser : +8% par rapport à 2023. Cela nécessite d'augmenter l'offre, par l'augmentation du nombre de sites ou par le recrutement de davantage de professionnels.

La Petite Enfance

Concernant la Petite Enfance, la demande reste stable, malgré ces tendances démographiques, avec une offre couvrant environ 67% des besoins. La répartition des places d'accueil reste très hétérogène sur le territoire et l'offre d'accueil a connu une légère baisse imputable à des travaux en cours sur les établissements. On peut également noter une baisse des scolarisations d'enfants de moins de 3 ans.

Pour aller plus loin

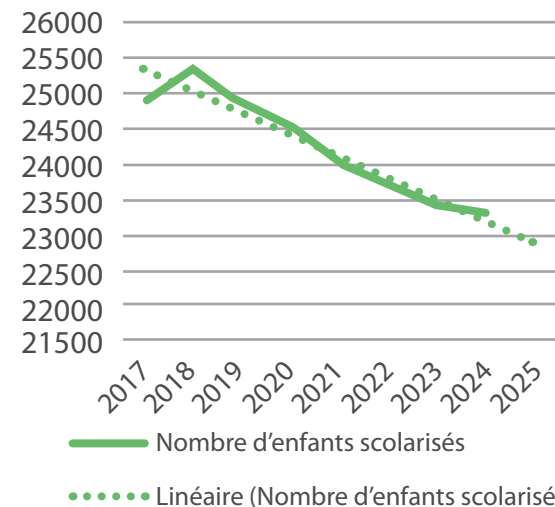
Direction Enfance et Education

→ P. 81

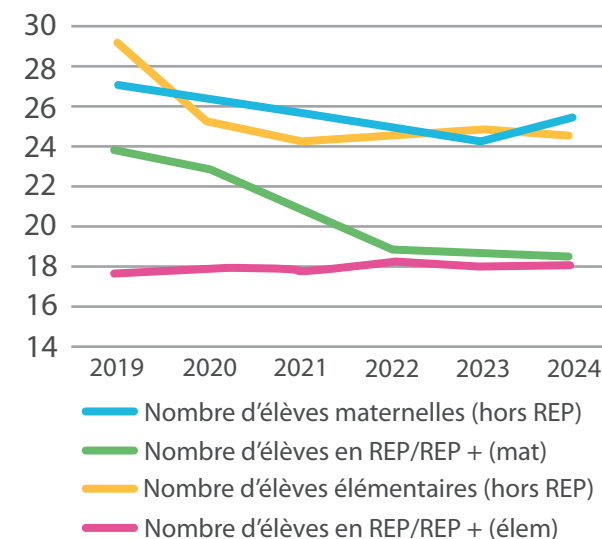
Direction Développement économique et attractivité

→ P. 72

Fréquentation scolaire



Nombre d'élèves par classe



Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Du matériel pour les enfants à besoins spécifiques

Du matériel a été acquis pour adapter l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques. Ces kits sont complétés par des fiches pédagogiques et des interventions visant à en expliciter le sens et l'utilisation. En outre, une démarche d'aménagement d'espaces sensoriels a été initiée.

Programme « Lire Notre Monde » : Des livres pour toutes et tous

En 2024, une dotation exceptionnelle de livres neufs a été offerte par la Ville aux écoles maternelles et élémentaires. Ces ouvrages mettent en avant la production locale et abordent des thématiques contemporaines telles que l'inclusion et l'écologie notamment. Une convention signée avec l'Académie de Strasbourg le 19 avril 2024 encadre les actions pédagogiques liées à cette année spéciale. À souligner, l'investissement des accueils périscolaires et des accueils de loisirs maternels dans des projets d'éducation artistique et culturelle en collaboration avec des artistes et des médiathèques tout au long de l'année. Lors de la remise des certificats de participation aux bénéficiaires du projet « apprentissage du français en école maternelle », un imagier a été remis à chaque parent.

Le nouveau GS Mentelin : la première école « passive »

Livré à la rentrée 2024, le groupe scolaire Koenigshoffen Mentelin est le premier bâtiment public « passif » de la collectivité. Conçu selon des principes bioclimatiques, avec une isolation renforcée, du triple vitrage et des matériaux biosourcés, il consommera deux fois moins d'énergie que le seuil réglementaire. La moitié des cours extérieures est végétalisée, et le site intègre jardins pédagogiques et toitures végétalisées, plaçant la nature au cœur du projet éducatif.

Ce nouvel équipement permet d'accueillir des élèves d'un quartier à forte croissance démographique et de décharger les écoles de Hohberg, Camille Claus et Romains. L'école (376 enfants inscrits) fonctionne avec 7 classes en maternelle et 12 classes en élémentaire. Par ailleurs, la production des repas du groupe scolaire est assurée sur place dans une cuisine dédiée par des équipes de l'Alsacienne de restauration. Il s'agit d'une première à l'échelle de la ville de Strasbourg.



Mise en sécurité de l'élémentaire Catherine : désamiantage, sanitaires, cage d'escalier, circulations, et ascenseur
Coût total de l'opération : 1,24 M€ TTC



Nouveau bâtiment pour l'École Maternelle Pourtalès :
Coût total de l'opération : 1,15 M€ TTC

Jardins pédagogiques dans les écoles	2020	2021	2022	2023	2024
	50	50	50	60	73

TERRITOIRE BAS-CARBONE : RÉDUIRE LES GAZ À EFFET DE SERRE ET ALLER VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Le changement climatique est à l'œuvre sur le territoire métropolitain avec +2° observés (moyenne 2012-2023 par rapport à la normale 1961-1990). Face à ce réchauffement qui s'accélère et les aléas climatiques qui se multiplient, les mesures définies dans les documents cadre que sont les Plans climat, sont déployées en activant les deux leviers complémentaires de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

Sur le volet atténuation, l'objectif est fixé : atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2050 et atteindre l'utilisation de 100 % d'énergie renouvelable et/ou décarbonée. La poursuite de politiques d'ampleur sur les secteurs de la mobilité, de l'aménagement du territoire, du résidentiel & tertiaire et de l'industrie est une priorité pour conforter la tendance de réduction des gaz à effet de serre et atteindre l'objectif de réduction de 55% à l'horizon 2030.

La Ville et l'Eurométropole mènent une politique d'adaptation avec de nouveaux travaux engagés en 2024 afin d'être alignés avec la trajectoire de référence adoptée au niveau national à +4°C (horizon 2100), tout en s'appuyant sur la dynamique européenne. Elles misent sur les écosystèmes naturels pour accroître leur résilience, volet détaillé dans la partie 'résilience verte' de ce rapport.

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Analyse de la situation

Par deux déclarations d'état d'urgence climatique et la mise en œuvre de leur Plan Climat, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont confirmé leur engagement de faire de la lutte contre le changement climatique leur priorité. L'évaluation et le suivi réalisés via la démarche de labellisation Territoire Engagé en Transition Ecologique de l'ADEME objectivent la progression du territoire.

D'après les dernières données fournies par ATMO Grand Est (année de référence 2023) la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre sur l'Eurométropole affiche une baisse de 43% entre 1990 et 2023 (objectif : - 55% d'ici 2030) et 38% pour la Ville de Strasbourg. Le cap doit être maintenu pour placer le territoire sur la trajectoire de la neutralité carbone d'ici à 2050. Les émissions de GES étant à +90% liées à l'usage de l'énergie fossile, réduire la consommation d'énergie et développer l'usage d'énergie décarbonée restent les priorités.

Chiffres clefs	2019	2021	2022	2023	Obj 2030
Evolution des émissions de GES Eurométropole (réf 1990)	-33%	-33%	-42%	-43%	-55%
Evolution des émissions de GES Strasbourg (réf 1990)	-27%	-26%	-35%	-38%	-55%

Source ATMO Grand Est Inventaire 2023-V2025

Actualité 2024

Bilan à mi-parcours du Plan Climat

Adopté en décembre 2019, le Plan climat 2030 décline la feuille de route de l'Eurométropole de Strasbourg avec des objectifs thématiques et un plan d'action dédié.

Celui-ci a été construit initialement autour de 4 axes principaux : la qualité de vie et la résilience, la transformation du territoire vers la neutralité carbone, la transition économique et les moyens d'action.

Le bilan à mi-parcours du Plan climat 2030 adopté fin mars 2024 a été l'occasion de remettre en cohérence certains des objectifs et priorités d'action avec ceux adoptés au niveau européen, national, régional et local. Les enjeux d'adaptation, de résilience du territoire et de protection de la biodiversité se voient notamment abordés au sein d'un nouvel axe dédié, traduisant ainsi le rôle central de la politique d'adaptation du territoire dans la réponse au défi climatique.

Labellisation française et européenne pour sa politique Climat-Air-Énergie

Fortes du label 4 étoiles obtenu en 2021, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont renouvelé conjointement leur engagement dans la démarche Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) de l'ADEME pour une durée de 4 ans.

Fin 2024, grâce à une volonté politique forte, des partenaires engagés et des services administratifs mobilisés, efficaces via l'animation d'un groupe de référent.es dédié, elles ont obtenu la 5ème étoile – Gold pour le volet Climat-Air-Énergie (TETE-CAE) qui impose une double labellisation, française et européenne (European Energy Award-EEA). Sur les 1043 collectivités françaises engagées dans la démarche, seules 19 collectivités sont labellisées 5* ou Gold.



Évolution des scores sur le volet Climat Air Énergie

Planification territoriale



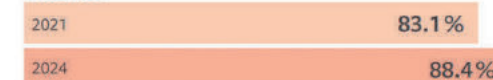
Patrimoine de la collectivité



Appro. énergie, eau, assainissement



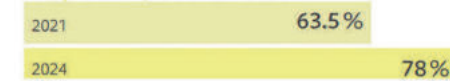
Mobilité



Organisation interne



Coopération, communication



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Mise en ligne du baromètre de la transformation écologique

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont souhaité pouvoir doter les acteurs du territoire d'un moyen de suivi de la transformation, en ayant un œil à la fois sur les tendances du territoire et sur les actions menées. Un baromètre de la transformation écologique a ainsi été mis en ligne sur le site internet de la collectivité, afin d'illustrer, en toute transparence, la trajectoire suivie par le territoire et la collectivité sur douze thématiques clés.

Celui-ci complète les éléments financiers du budget carbone des collectivités présentés dans les notices budgétaires.



Trajectoire carbone : un outil d'aide à la décision pour maintenir le cap

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg se sont dotées en 2024 d'outils de suivi des actions et de quantification de leur impact carbone. Les résultats issus de ces travaux soulignent l'effet positif des actions du Plan Climat sur la trajectoire des émissions (en tendanciel -37% de GES en 2030/1990 contre -55% avec la mise en œuvre ambitieuse des actions) et montrent que l'objectif de baisse de 55% des GES peut être atteint en déployant l'ensemble des actions identifiées avec une adéquation moyens / objectifs. Cela permet d'outiller la collectivité pour la prochaine révision des Plans Climats en mettant en évidence les axes d'amélioration et les seuils d'exigence nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Une Agence du climat opérationnelle depuis 2021 au service du territoire eurométropolitain

L'Agence du climat, mise en place en 2021, accompagne la transition écologique des territoires, des acteurs et des citoyens sur les 33 communes de l'Eurométropole. Ses missions s'articulent autour de 5 grandes thématiques : la rénovation thermique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables, les mobilités décarbonées, la végétalisation et préservation de la biodiversité, la résilience et l'adaptation au changement climatique. Mobilisée sur des actions concrètes et de terrain, elle s'appuie sur le savoir-faire des équipes et un vaste réseau d'acteurs engagés.

En 2024, un conseil scientifique a été installé ; composé de 19 chercheuses et chercheurs issu-e-s de disciplines variées il permet de favoriser une approche transversale des enjeux climatiques.

2024 a également été marquée par le lancement du guichet carbone, les acteurs du territoire disposant maintenant d'un outil leur permettant de s'inscrire dans une stratégie de décarbonation respectant la démarche Eviter - Réduire - Contribuer.

- + 20000 ménages accompagnés
- 104 structures membres
- 350 évènements organisés

Le Réseau des Partenaires

Actif depuis 2021, le Réseau des Partenaires se réunit en plénière 11 fois par an et des ateliers collectifs ont lieu chaque mois. Des réunions régulières structure par structure complètent le dispositif.

En 2024, les échanges ont porté sur plusieurs thématiques, comme par exemple l'économie sociale et solidaire. Parallèlement, certaines structures ont réalisé leur Bilan de Gaz à Effet de Serre (BEGES) ou se sont engagées dans le dispositif Start RSE.

Un point sur les démarches bas carbone et sur les BEGES a été programmé à la plénière de mai 2025, pour permettre aux membres du réseau de partager les actions qu'ils ont menées.

Aujourd'hui, tous sont engagés dans la mise en œuvre d'actions de Transition Écologique et/ou dans des démarches de RSE.



Stand d'information de l'Agence du climat

Chiffres clés

- % des dépenses d'investissements favorables et très favorables au climat dans le compte administratif 2024 (14CE)
 - 32% pour l'Eurométropole de Strasbourg
 - 24,4% pour la Ville de Strasbourg
- 78,4% : score au label TETE- CAE : soit +10 points par rapport à 2021

Pour aller plus loin

Direction Transitions Énergie Climat

→ P. 76

Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables, et modernes à un coût abordable

Analyse de la situation

L'objectif de décarbonation du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg d'ici 2050 impose une réduction de moitié des consommations énergétiques, par un effort sans précédent de sobriété et d'efficacité énergétique, ainsi que par la mise en exploitation des ressources renouvelables locales.

En 2023 (dernière année disponible de l'inventaire), la consommation d'énergie finale (réelle) a diminué de **14%** depuis 2012, l'objectif de réduction étant fixé à -30% à 2030. Des actions sont menées sur l'ensemble des secteurs résidentiel, tertiaire avec un plan d'action volontaire sur le parc des deux collectivités. La production locale d'EnR affiche une augmentation de 3% depuis 2012, une évolution qui masque des filières qui présentent des fluctuations conjoncturelles (production hydraulique, incinération des déchets ménagers) et d'autres qui se développent (biomasse, doublement de la production solaire photovoltaïque, biogaz, pompe à chaleur aérothermique, pompe à chaleur géothermique). La transition énergétique des réseaux de chaleur se renforce, avec des réseaux de chaleur qui se déploient et qui augmentent leur taux d'énergie renouvelable via le renouvellement des délégations de service public.

Chiffres clefs	2019	2021	2022	2023	Obj 2030
Évolution de la consommation d'énergie finale depuis 2012	-3%	-1%	-11%	-14%	-30%
Production annuelle d'énergie renouvelable (GWh)	1131	1245	1084	1220	2300
Part d'EnR dans la consommation d'énergie finale (ratio EU)	16,7%	17,9%	18,7%	19,9%	40%

Source ATMO Grand Est Inventaire 2023-V2025

Actualité 2024

Révision du Schéma directeur des énergies : « 100% renouvelables et neutralité carbone en 2050 » sur l'Eurométropole de Strasbourg

Pour concrétiser cet objectif, l'Eurométropole a affirmé, à travers le nouveau Schéma directeur des Énergies, son intention de bâtir une souveraineté énergétique locale, en s'appuyant sur un modèle décentralisé de production d'énergie. Cela implique d'agir concomitamment sur les deux axes :

- diviser par deux les consommations d'énergies,
- doubler la production d'énergies renouvelables et de récupération.

La collectivité s'appuie sur tous les leviers en particulier la production de chaleur décarbonée par un développement massif des réseaux de chaleur et une politique volontariste de solarisation du territoire (1 100 Mwc installés-ées en 2050).

L'acceptabilité de la transition énergétique par les citoyens est prise en compte comme en témoigne la mobilisation et la synthèse du Conseil de Développement.

Création d'EnR'Scope

Pour faciliter l'acceptabilité des énergies renouvelables, dont les objectifs de développement ont été posés dans le Schéma Directeur des Énergies, l'Eurométropole a lancé la démarche EnR'Scope. Espace de dialogue entre des publics aux intérêts parfois divergents, les premiers ateliers (juin et novembre 2024) ont permis au collectif de monter en compétence sur les technologies et le montage des projets, et de réfléchir aux interactions entre les projets et leur environnement. La suite du programme consiste à formaliser le cadre d'acceptabilité des projets d'énergie renouvelable.

Réseaux de chaleur : poursuite des travaux et lancement d'une nouvelle procédure de délégation de service public

Les travaux d'extension des réseaux de chaleur engagés depuis 2022 dans le cadre des renouvellements des délégations de service public (DSP) de Strasbourg Centre et Ouest Strasbourg se sont poursuivis en 2024 avec la pose de près de 18 km de nouveau réseau sur les secteurs Meinau, Neustadt, Halles, Cronembourg, HautePierre, Koenigshoffen. Les chaufferies font également l'objet de travaux lourds de modernisation (remplacement de chaudières, intégration de nouvelles sources d'énergie...). Plus de 200M€ seront ainsi investis par les 2 délégataires. Le réseau Eco2Wacken a mis en service un hub énergétique dans la zone portuaire nord, assurant l'interconnexion avec le réseau R-PAS alimenté par la chaleur récupérée auprès des sites industriels du Port.

Pour poursuivre le maillage du territoire, une nouvelle procédure de DSP a été engagée en 2024 en vue de la création d'un réseau de chaleur Communes Nord en 2025 (Schiltigheim, Bischheim, Hoenheim, Mundolsheim...) avec des travaux qui démarreront dans la continuité en 2026.

Le développement des réseaux participe à la consolidation de la transition vers la décarbonation, au travers d'une valorisation optimale des ressources en énergies renouvelables et de récupération du territoire, et à la garantie d'un tarif compétitif et soutenable dans la durée pour les usagers. L'objectif est d'atteindre 1000 GWh/an (100 000 équivalent-logements) de chaleur distribuée et 85% d'EnR&R en 2030. En 2024 a été lancé un plan de raccordement des bâtiments publics aux réseaux de chaleur urbains. 112 bâtiments dont 18 de grande ampleur ont été identifiés avec un objectif de raccordement d'ici 2030. Ils représenteront un tiers de la consommation énergétique patrimoniale en 2050. Le Zénith et le gymnase Twinger ont été raccordés en 2024.



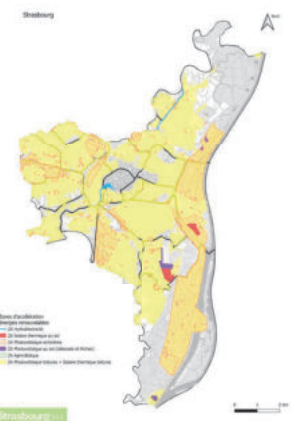
Travaux d'extension des réseaux de chaleur.

Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables, et modernes à un coût abordable

Actualité 2024

Création d'une société publique locale dédiée aux énergies renouvelables

Dans le prolongement de sa déclaration d'état d'urgence climatique, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont fait le choix d'une souveraineté énergétique territoriale. Elles créent la « SPL SERE », société publique locale (60 % Eurométropole de Strasbourg, 40 % Ville de Strasbourg), dotée d'un capital de 1,9M€, pour déployer d'ici 2030 7,1MwC de puissance installée, soit une production de 7,4GWh par an, couvrant 7,5% des besoins du service public de proximité. Forte d'un programme d'investissement de 8,1M€, la SPL SERE exploitera et maintiendra les installations ENR, en s'appuyant sur le foncier public. Cette démarche préfigure un service public local de l'énergie, fondé sur l'autoconsommation, la montée en compétence des acteurs publics et l'autonomie des communes face à la transition énergétique. Elle s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer la souveraineté locale, et à garantir une maîtrise publique des projets à fort impact, avec pour ambition de faire de la coopération entre la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg un modèle reproductible de gouvernance inter-collectivités, où les moyens, les compétences et les objectifs sont mis en commun.



Zones d'accélération des énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables, l'Eurométropole a accompagné ses 33 communes dans l'établissement de zones en faveur du développement des installations de production d'énergie renouvelable. À l'issue d'un travail préparatoire conjoint de mise à disposition des informations concernant les énergies renouvelables et de partage des enjeux et des contraintes locales en termes d'acceptabilité, de biodiversité et de patrimoine, 20 communes ont délibéré des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER). Ces dernières représentent la moitié des ZAER proposées en Alsace.

Carte des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de Strasbourg.

Inauguration de la centrale citoyenne photovoltaïque au groupe scolaire Louvois

La première centrale solaire citoyenne de l'Eurométropole de Strasbourg a été mise en service et inaugurée en 2024. Développée par « Les Brasseurs d'Énergie », cette centrale a été entièrement financée par l'épargne citoyenne, grâce à l'achat d'actions par une centaine de citoyens et citoyennes du territoire, pour un montant total de 63 000 €. Pour réaliser ce projet, la Ville de Strasbourg a mis à disposition la toiture de l'école Louvois, et l'Eurométropole de Strasbourg est aussi devenue actionnaire des Brasseurs d'Énergie.



Centrale citoyenne photovoltaïque au groupe scolaire Louvois.

Installation de panneaux photovoltaïques sur un bassin d'orage

Le Service Eau et assainissement a profité de la création d'un nouveau bassin d'orage à Vendenheim, pour installer courant 2024, 76 modules de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 30 kWc. L'onduleur permet de convertir l'énergie solaire produite, d'un courant continu en un courant alternatif, disponible à 80-97% en autoconsommation des installations du site (pompage, désodorisation). La plateforme GreenPower permet de visualiser quasi en temps réel, les courbes de production et de consommation de l'énergie solaire des 76 panneaux photovoltaïques. L'installation permet de réduire considérablement les consommations sur le réseau électrique, et de réduire notre dépendance énergétique.

Chiffres clés

- **1,61 Mds€** : facture énergétique du territoire
- Réseaux de chaleur : **366 GWh** distribués en 2024
- + **18 km** de nouveau réseau en 2024

Pour aller plus loin

- Direction Transitions Énergie Climat → **P. 76**
- Direction Eau et risques environnementaux → **P. 78**
- Direction Architecture et Patrimoine → **P. 63**
- Direction Urbanisme et Territoires → **P. 75**

Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables, et modernes à un coût abordable

Démarche de résorption des logements vacants

A la rentrée 2024, une stratégie de résorption de la vacance a été actée. Après les travaux de remise en état, cessions et démolitions, les locaux vacants sur la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg seront réduits de 71%.

Cette stratégie est le fruit de nouvelles instances décisionnelles mises en place entre 2020 et 2022 avec les élu-es de compétence et thématiques. Elles ont abouti à la création d'un comité de pilotage de la stratégie patrimoniale, d'un comité d'attribution des locaux et d'une commission patrimoine. Grâce à ces instances, un plan de cessions et démolitions a été défini en 2022, et regroupe 123 bâtiments, soit 31 000 m² qui seront cédés ou démolis à l'horizon 2030.

Dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements : lancement de la phase opérationnelle en février 2024

Après une phase de présentation du dispositif aux partenaires et opérateurs, l'augmentation du nombre de dossiers déposés sur le portail des aides a été constant.

Pour les demandes concernant les maisons individuelles, le montant moyen de subvention par dossier est de 4 336 € : 81 % des dossiers atteignent le niveau BBC rénovation. Les projets de rénovation sont répartis sur 28 communes de la collectivité. En 2024, 390 250 € ont été engagés pour la rénovation des maisons individuelles.

Pour les demandes en copropriété, 33 copropriétés représentant 702 logements ont déposé une demande d'aide (principalement sur Strasbourg) en 2024. Sur la première année du dispositif, 203 960€ (Climaxion 262 410 €) ont été engagés pour la rénovation des copropriétés.

Déploiement du programme « Territoire Zéro Exclusion Énergétique » - porté par Stop exclusion Énergétique

Dans le cadre de leur politique de lutte contre la précarité énergétique, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg se sont engagées dans le programme « Territoire Zéro Exclusion Énergétique » financé via des Certificats d'Economie d'Énergie. L'objectif est d'expérimenter sur 3 ans un dispositif permettant de sortir durablement des ménages modestes et très modestes propriétaires occupants d'une passoire énergétique via une rénovation performante de leur logement avec le soutien de trois opérateurs locaux (Urbanis, Oktave et l'Agence du climat).



Plan de sobriété énergétique.

2^{ème} année de la démarche sobriété énergétique et contractualisation avec 5 directions pilotes

Cinq directions concentrent un fort patrimoine et une partie importante de la facture d'énergie des 2 collectivités : sports, éducation, culture, santé jeunesse et logistique. Il a été décidé d'engager ces directions au travers d'engagements concrets : nommer un.e responsable sobriété, présenter le sujet aux élu-es thématiques, engager un plan d'actions interne et rendre compte des résultats auprès de la direction générale. Cette opération fera l'objet d'une évaluation pour mesurer son efficacité.

Expérimentation de thermostats bridés

En 2024, la mise en place de thermostats bridés a été expérimentée dans 5 groupes scolaires : Stoskopf, Gutenberg, Camille Claus, Vinci, Schongauer. Permettant aux occupants d'ajuster la température intérieure jusqu'à 21°C, les résultats ont été positifs et le dispositif sera déployé sur d'autres sites dont les écoles dans les années à venir. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du nouveau marché travaux «Process Energie» mis en place cette année par le service énergie et patrimoine.

Premier projet passif : nouveau groupe scolaire

Livré à la rentrée 2024, le groupe scolaire Koenigshoffen Mentelin est le premier bâtiment public «passif» de la collectivité. Conçu selon des principes bioclimatiques, avec une isolation renforcée, du triple vitrage et des matériaux biosourcés, il consommera deux fois moins d'énergie que le seuil réglementaire. La moitié des cours extérieures est végétalisée, et le site intègre jardins pédagogiques et toitures végétalisées, plaçant la nature au cœur du projet éducatif.

Mise en place d'un observatoire de la performance énergétique du bâti tertiaire en collaboration avec l'ADEUS

<https://www.adeus.org/les-dossiers-de-ladeus/observatoires-adeus/observatoire-de-la-performance-energetique-du-bati-tertiaire/>

Au regard de la part importante du secteur tertiaire dans les consommations énergétiques du territoire (25%), un suivi de performance du parc bâti tertiaire a été engagé. Cet outil de l'action sur le tertiaire et du suivi d'indicateurs tourne autour de quatre indicateurs :

- Connaissance de la composition du bâti tertiaire
- Analyse de la performance énergétique
- Suivi de dispositifs d'accompagnement
- Marché de la rénovation énergétique



Flyer « Territoire Zéro Exclusion Énergétique »

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Analyse de la situation

La Ville et l'Eurométropole engagent des actions structurantes avec des moyens renforcés afin d'œuvrer pour un territoire ouvert à toutes et tous, sûr, résilient et durable. Un territoire qui s'appuie sur les mobilités durables, l'urbanisme et l'aménagement du territoire pour répondre aux attentes de plus en plus fortes des concitoyen-nes en matière d'environnement, de santé et de bien-être, tout en contribuant à la préservation des ressources naturelles, à la maîtrise des dépenses énergétiques et à la lutte contre le dérèglement climatique.

La politique en faveur des transports et mobilités se décline dans plusieurs types d'actions : la mise en œuvre de la zone à faibles émissions, les projets d'extension du réseau de transports en commun, le développement des mobilités actives, l'apaisement des circulations routières, l'évolution de la politique de stationnement, la mise en place d'une stratégie de logistique urbaine.

L'urbanisme est un levier central pour répondre au défi climatique, le volet réglementaire avec le PLU, le nouveau programme de renouvellement urbain, le projet démonstrateur ville durable sur Citadelle ou la stratégie de recours à des matériaux bio-sourcés contribuent à apporter une réponse globale, tant en qualité de vie, rénovation thermique, économie circulaire, adaptation au changement climatique en plaçant les préoccupations des habitant-es au cœur de la démarche (cf §.5 résilience verte urbaine).

Eurométropole de Strasbourg	2016	2019	2021	2022	2023	2024
Nombre de voyage en million/an en transports urbains collectifs (bus-Tram)	116,5	127,8	106,8	127,1	133,2	138,3
Linéaire d'aménagements cyclables (en km)		653,5	721,5	735,9	751,2	778

Actualité 2024

Mise en place de la plateforme de covoiturage Aut'hop

L'année 2024 a vu le démarrage du nouveau service de covoiturage avec lancement de la plateforme Aut'hop et le dispositif d'incitation financière à covoiturer (lancement en mars).

Aujourd'hui c'est une réussite reconnue avec plus de 12 500 inscrits à fin 2024. La plateforme Aut'hop, opérée par Karos, est accompagnée d'une incitation financière proposée par la collectivité, et d'actions d'animation et de communication pour soutenir la pratique et poursuivre son développement. Zones après zones d'activités, l'objectif est de faire tache d'huile pour disposer en permanence d'une offre de covoiturage adaptée à ses besoins.

La gratuité du trajet pour le passager accompagne cette incitation financière proposée à la conductrice ou au conducteur.

Depuis mars 2024, les conducteurs-trices sont ainsi rémunéré-es entre 1,50€ et 4€ par trajet et passagères et passagers transportés-es, qui voyagent gratuitement selon les critères d'éligibilité (trajet compris entre 5 et 50 km avec une origine ou une destination sur l'Eurométropole et pas de concurrence directe avec le réseau de tram ou de BHNS). L'incitation se poursuit en 2025 malgré la suspension de la prime covoiturage de l'État.

Le service Aut'hop permet ainsi de compléter l'offre de mobilité déjà existante, de s'articuler avec les transports en commun (propositions de trajets multimodaux) et d'optimiser l'usage de la voiture à l'échelle du bassin de vie, au-delà du territoire de l'Eurométropole.

Sans voiture Simone

L'évènement Sans voiture Simone, s'est déroulé dans le quartier de Cronembourg et a permis de faire redécouvrir ce quartier sous un nouveau jour lors d'une journée festive et familiale. Il a également pour objectif de valoriser les mobilités douces.

15^{ème} édition du challenge « Au Boulot A Vélo »

Pour cette édition anniversaire, le plus grand challenge de mobilité à deux roues d'Europe a rassemblé 875 établissements (entreprises, associations, administrations) tout au long du mois de juin.

Organisée par l'association CADR 67 en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, cette opération ambitionne ainsi chaque année d'encourager l'usage du vélo pour des trajets quotidiens et professionnels. Devenu le plus grand événement en son genre et une référence en France, il rassemble toujours plus de participants-es (875 établissements, 16451 cyclistes) et fédère la pratique du vélo au-delà du challenge.

Encourager la pratique du vélo c'est répondre à plusieurs problématiques sociétales actuelles, autant environnementales que sanitaires avec de réels enjeux de santé publique, notamment sur la santé par l'activité physique régulière et l'amélioration du bien-être pour les salariés (réduction du stress, augmentation de la productivité,...). La collectivité s'engage depuis plusieurs années sur ces enjeux avec une politique volontariste d'accompagnement des comportements de mobilité.

En 2024, le challenge a obtenu une reconnaissance européenne via le label 'Good practice' du programme URBACT.



Affiche de la 15^{ème} édition du challenge « Au Boulot A Vélo »

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Avancement du Plan vélo et aménagements cyclables tactiques

Le Plan vélo prévoit la réalisation d'une centaine d'opérations dans le mandat 2020-2026 afin de densifier et améliorer le réseau cyclable. En 2024, plusieurs opérations ont été réalisées par la DEPN dans ce cadre : création d'une piste cyclable route de Saverne à Oberhausbergen, création d'un aménagement cyclable sur le Pont Mathis à Strasbourg..

Par ailleurs, pour accélérer la mise en œuvre du plan vélo, la DEPN déploie désormais des aménagements dits « légers » ou « tactiques ». Ces projets permettent de répondre plus rapidement et avec un coût moins élevé que des projets classiques aux enjeux de sécurisation pour les modes actifs. En 2024, trois projets ont vu le jour : route du Polygone à Strasbourg Neudorf, rue de Berstett à Strasbourg- Cronenbourg et rue Averroès à Strasbourg- Neudorf.

Concertation réglementaire route d'Oberhausbergen

Dans le cadre du Plan vélo, il est envisagé un aménagement cyclable sur la route d'Oberhausbergen à Strasbourg en continuité avec les aménagements existants à Oberhausbergen et plus loin dans le Kochersberg. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une concertation préalable au titre du code de l'urbanisme qui a été menée entre septembre et décembre 2024, le bilan étant prévu courant du printemps 2025.

Les modalités pour mener cette concertation ont été les suivantes :

- un stand d'information et recueil d'éléments de diagnostic lors de l'évènement « Sans voiture Simone » dans le quartier de Cronenbourg, le 22 septembre 2024,
- un questionnaire sur le site internet participer.strasbourg.eu, aux sujets des usages actuels et des attentes du projet, ayant permis de recueillir 420 réponses,
- deux ateliers participatifs par secteur permettant aux participants de faire des propositions d'aménagement
- trois boîtiers de vote disposés sur le périmètre du projet et proposant une version simplifiée du questionnaire qui ont permis de recueillir 450 réponses complémentaires.

Continuité cyclable entre Strasbourg et le Kochersberg

La route de Saverne à Oberhausbergen a été réaménagée sur 700 m, en cœur du village afin de combler un maillon manquant du réseau cyclable de la commune et de desservir des équipements structurants et notamment les écoles. Le réaménagement de la voirie a également permis de planter 17 nouveaux arbres. Au-delà de la commune, en partenariat avec la Communauté de Communes du Kochersberg une nouvelle piste cyclable a été aménagée entre Oberhausbergen et Stutzheim, garantissant un accès vélo sécurisé à Strasbourg depuis le Kochersberg.

Optimisation des flux de circulation pour une ville plus fluide

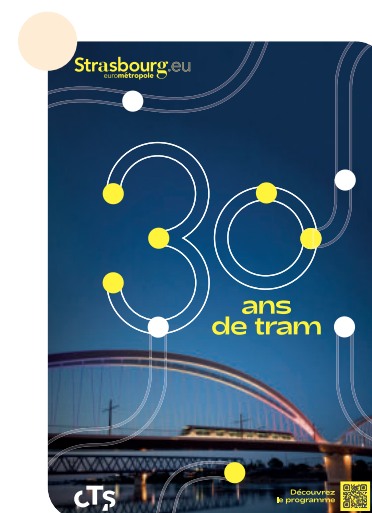
En soutien aux mobilités partagées, la voie de covoiturage (VR2+) mise en place sur la M35 en 2021 a vu ses dispositions évoluer pour plus de clarté depuis le 15 juillet 2024 en lien avec l'activation des contrôles, 6h à 19h tous les jours et vitesse à 70 km/h et simplification de la signalisation verticale, renforçant les outils d'incitation à des pratiques de déplacement plus responsables. L'optimisation des plans de feux a été poursuivie, notamment pour accorder une place prépondérante aux mobilités actives, renforçant ainsi la sécurité et l'efficacité des déplacements pour les cyclistes et les piétons.

Accueil de l'European Mobility Expo

Du 1^{er} au 3 octobre 2024, Strasbourg a accueilli le salon European Mobility Expo, qui a réuni près de 250 exposants et 8 800 visiteurs. L'évènement, soutenu par l'Eurométropole, la CTS et la Région, a valorisé les innovations territoriales en matière de mobilité.

30 ans du Tram de Strasbourg

Le tram de l'Eurométropole a célébré ses 30 ans en 2024, marquant trois décennies de transformation urbaine et de mobilité durable. Une exposition, une soirée à l'Aubette et des capsules vidéo INA ont rythmé l'évènement, mettant à l'honneur un symbole fort de la modernisation des transports strasbourgeois.



Communication pour les 30 ans du Tram

Chiffres clés

- **12 500** inscrits à la plateforme de covoiturage Aut'hop
- **8,3 km** d'aménagements cyclables en site propre créés
- Nombre d'aides VAE (vélo assistance électrique) en 2024 : **1 600** bénéficiaires et plus de **680 000€** d'aides attribuées
- Nombre d'aides à la Conversion des voitures en 2024 : plus de **1 M€**
- **4 900** places de parking réparties dans 9 parkings en ouvrage.

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Actualité 2024

Montée en puissance du Réseau Express Métropolitain

Le REME est rentré en 2024 dans une vitesse de croisière stabilisée et fiable avec 700 trains supplémentaires par semaine entrants ou sortants de la Gare de Strasbourg, soit 30% d'offre supplémentaire sur les axes concernés. Le REME de l'agglomération de Strasbourg a été, dès juin 2024, labellisé « SERM » par le Ministère des Transports. Dans le cadre de la coopération multipartenariale Eurométropole de Strasbourg, Région, CTS et SNCF, un titre de transport CTS permet dorénavant de voyager indifféremment dans les transports urbains, les trains ainsi que les cars interurbains à l'intérieur du territoire de l'Eurométropole.



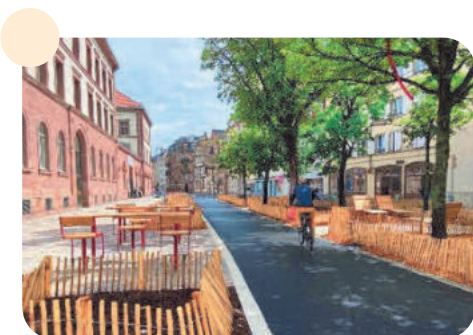
Réseau Express Métropolitain

Transport en site propre de l'Ouest strasbourgeois (TSPO)

Après la mise en service des voies réservées aux cars du Réseau Fluo entre Oberschaefolsheim et Wolfisheim en 2022, cinq kilomètres de voies réservées aux transports en commun ont été inaugurés le 12 novembre 2024. Cette mise en service a également permis l'ouverture de la station d'arrêt pour les cars « Paul Éluard », première station urbaine d'arrêt pour des cars interurbains en connexion directe avec un tramway en France.

Réaménagement des abords de la Manufacture des Tabacs

Afin d'accompagner les nouveaux usages du site, un parvis confortable, végétalisé et équipé d'un mobilier innovant a été aménagé, rue de la Krutenau. Par ailleurs, pour permettre d'ouvrir le site vers l'arrière du bâtiment, la rue de la Manufacture a été piétonnisée. Enfin, une piste cyclable dédiée, préfiguratrice du ring en cours d'aménagement, a été créée sur l'axe rue de la Krutenau – rue Munch. Dans le but de diminuer l'empreinte carbone du chantier, les livraisons des matériaux ont été réalisées par la voie d'eau.



Abords de la Manufacture des Tabacs réaménagés

Archipel 2 porte des innovations sociales et techniques, reposant sur une collaboration continue entre opérateurs, investisseurs et gestionnaires (sociaux, culturels, ...).

L'implantation sur site d'une centrale à béton alimentée par voie fluviale complétée d'une plateforme fluviale pour l'acheminement des matériaux des chantiers publics et privés participent à l'atteinte d'un bilan carbone réduit.



Centrale à béton à Archipel 2

PACTE Penser Aménager Construire en Transition Écologique

L'année 2024 a été une année riche en nouveautés pour la démarche du PACTE :

- Sur le plan de la communication et l'évènementiel : création d'une newsletter mensuelle, d'une page web avec des synthèses des rencontres et des fiches descriptives des groupes de travail. strasbourg.eu/démarche-pacte-ressources et deux plénières
- Consolidation de la gouvernance partagée du réseau
- Montée en puissance du groupe de travail Alternatives aux polluants dans les façades et menuiseries
- Animation d'ateliers thématiques : Plan Canopé, Trame Nocturne, Démonstrateur ville durable, Charte d'aménagement des espaces publics et naturels, territorialisation du Schéma Directeur des énergies, retour d'expériences sur le volet Air-Climat Energie du PLU, ateliers ENER'SCOPE dédiés aux interactions entre installations d'énergies renouvelables et leur environnement.

Pour aller plus loin

- Direction Mobilités **P. 73**
- Direction Espaces publics et naturels **P. 74**
- Direction Urbanisme et Territoires **P. 75**



RÉSILIENCE URBAINE VERTE : PROTÉGER LES BIENS COMMUNS : AIR, EAU, TERRE, NATURE, ESPACES

La qualité de vie dans le territoire eurométropolitain est fortement déterminée par les biens communs que sont l'air, l'eau, et la vie terrestre. La nature prend place au cœur de la stratégie d'adaptation au changement climatique et les richesses naturelles du territoire avec ses massifs forestiers classés réserves naturelles nationales, ses continuités écologiques qui le sillonnent le long des cours d'eau jusqu'aux portes de la ville en font des atouts indéniables. Des politiques sont portées afin de protéger ces biens communs dans un contexte où ceux-ci peuvent être fragilisés par le changement climatique.

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Analyse de la situation

À partir des éléments de nature présents dans la trame verte urbaine, de nombreuses démarches sectorielles ont été engagées pour s'adapter aux évolutions climatiques et aux aléas associés : végétalisation de la ville, gestion de l'eau à la parcelle et limitation de l'artificialisation des sols, infrastructures de rétention des eaux pluviales, etc. Le plan d'action de l'Eurométropole a été renforcé lors du bilan à mi-parcours du Plan Climat adopté en 2024 avec un axe dédié à l'adaptation au changement climatique. Celui-ci intègre notamment le programme 'territoires adaptés au climat de demain' soit +4°C, la lutte contre la surchauffe urbaine, une stratégie de réduction de la vulnérabilité aux inondations et coulées d'eaux boueuses en privilégiant les solutions fondées sur la nature. La Ville de Strasbourg dédie l'axe 2 de son plan Climat à ces enjeux, avec le 'Plan canopée' visant à répondre à la problématique des îlots de chaleur urbains que connaît le territoire tout comme la dynamique engagée autour de la ceinture verte. Sur le territoire, les projets urbains opèrent une régénération du territoire pour une meilleure préservation de la biodiversité, le développement de l'agriculture urbaine, la préservation de l'eau, de la santé... mais aussi l'amélioration du cadre de vie et la mixité sociale.

Les politiques publiques passées au crible de l'adaptation au changement climatique

Réinterroger l'ensemble des politiques publiques en élargissant les enjeux pris en compte pour s'adapter à un climat qui change, anticiper les aléas et préparer collectivement les transformations qui en découlent sont aujourd'hui des priorités pour garantir la résilience du territoire. Dans leur volonté d'inscrire la politique d'adaptation dans le cadre de la trajectoire de référence nationale +4°C, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg bénéficient depuis novembre 2024 d'un accompagnement sur 30 mois du Cerema et de la Fabrique des Transitions. Ainsi, le programme intitulé « Territoires adaptés au climat de demain » dans sa version intégrée, devrait permettre de construire collectivement, en interne et avec les acteurs du territoire, une stratégie globale et partagée, adossée à la fois à un plan d'action consolidé et à un récit commun. Il contribuera également à massifier le changement en capitalisant sur les méthodes et bonnes pratiques déployées au sein des 25 territoires démonstrateurs.

Culture du risque

Dans le cadre de la journée nationale de la résilience aux risques, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont organisé un «village de la prévention du risque inondation» le vendredi 11 octobre 2024 sur le quai Jeanne Helbling à Strasbourg. L'objectif de ce village était de centraliser en un même lieu plusieurs stands autour de la thématique des inondations-crués. L'événement consistait en un cheminement représentant les différentes étapes du risque : la prévention - les prévisions - la crue / les inondations - les secours. L'ensemble de l'événement était labélisé JNR (Journée Nationale du Risque).

Prévention des inondations et préservation et restauration de la fonctionnalité des milieux aquatiques et zones humides

Le village de Vendenheim subit régulièrement les inondations dues au débordement du Muhlbaechel. Le lit du Muhlbaechel, qui s'écoulait autrefois dans la prairie à l'amont de Vendenheim, a été artificialisé dans les années 1950 avec un nouveau tracé modifié et rectiligne le long du chemin agricole menant à Berstett. Ces travaux ont entraîné une déconnexion écologique et hydraulique du cours d'eau de son lit majeur qui servait autrefois d'expansion des crues. Un projet permettant de combiner une restauration écologique de ce cours d'eau à une action de protection de Vendenheim contre les inondations a donc été lancé fin 2017. Les travaux ont débuté en décembre 2022 et se sont achevés début 2024.

Ainsi, ce sont :

- 50 000 m³ de matériaux évacués pour permettre de stocker 30 000 m³ d'eau en cas de crue,
- 25 000 arbres et arbustes qui ont été plantés,
- 1,1 km de cours d'eau qui a été restauré et 3 mares créées,
- 6 ha agricoles réaménagés en prairie humides offrant un habitat favorable à de nombreuses espèces comme le crapaud vert d'Alsace et l'agrion de Mercure.



Village de la prévention du risque inondation

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Actualité 2024

Organisation d'un exercice de gestion de crise

La Mission sécurité civile a organisé en lien avec la Préfecture et le service des Espaces verts et de nature, un exercice de gestion des crues du Rhin le 5 décembre 2024, à la suite duquel la mise à jour des consignes propres à la collectivité a été lancée.

Déminéralisation des espaces publics

L'ensemble des projets d'aménagements portés par la DEPN intègrent un objectif de végétalisation et de déminéralisation des espaces publics. L'objectif est de retrouver des espaces de fraîcheur où la nature est présente et où les eaux de pluie peuvent s'infiltrer directement.

En 2024, la place Senghor à HautePierre, la place Ste Madeleine à la Krutenau, la place de l'Esplanade ou les abords de la médiathèque Malraux ont ainsi été aménagés en composant avec les contraintes existantes et en limitant les interventions pour découper les revêtements minéraux et recréer des espaces verts et planter des arbres. Dans le cadre du réaménagement de la place Saint Florent à Cronembourg, le barreau routier à l'ouest de l'église a été fermé à la circulation et déminéralisé.

Cours oasis

La collectivité poursuit son effort de déminéralisation des cours et de renforcement de la place de la nature en ville. L'année 2024 a permis de faire aboutir plusieurs projets très attendus. Maternelle Canardière, Maternelle Marcelle Cahn, Élémentaire Marcelle Cahn, Élémentaire Gustave Stoskopf, Élémentaire Gutenberg, Maternelle Albert Le Grand, Maternelle Gutenberg, Élémentaire Marguerite Pery.

Appel à projet quartiers résilients

Suite à l'appel à projet quartiers résilients, les bailleurs sociaux OPHEA et Habitation Moderne ont mis en place des opérations exemplaires et innovantes en faveur de la résilience des territoires face au changement climatique : infiltration des eaux de pluies avec des solutions fondées sur la nature, réutilisation des eaux de piscine, création d'îlots de fraîcheur, réhabilitations favorisant le confort d'été.

La Ville de Strasbourg déplie sa stratégie en faveur de la cause animale

Dans le cadre de la transformation du zoo de l'orangerie, 5 acteurs associatifs ont été désignés en 2024 pour un nouveau projet d'espace pédagogique. Les 4 et 5 octobre 2024 a été célébrée la journée mondiale des animaux.



Exemple de déminéralisation place de l'esplanade



Cours oasis de l'école de la canardière

Chiffres clés

- **11 km** de patrimoine d'hydraulique douce pour la prévention des coulées d'eaux boueuses (haies, fascines...) et conventionnement avec 50 agriculteurs
- **2 364 mètres** de cours d'eau restaurés
- **24,5 km** de système d'endiguement classés protégeant 1921 personnes, 1 148 emplois et 3 831 établissements publics des crues fréquentes
- **52 cours** d'écoles et d'espaces d'accueil du jeune enfant déminéralisés depuis 2020

Pour aller plus loin

- Direction Espaces publics et naturels → P. 74
- Direction Eau et Risques Environnementaux → P. 78
- Direction Urbanisme et Territoires → P. 75

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Analyse de la situation

La pollution de l'air est un enjeu de santé publique sur le territoire. Le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (GES), aux émissions d'oxydes d'azote et l'amélioration de la performance environnementale des véhicules ne compense pas l'augmentation de la circulation. Il est donc important d'agir pour répondre efficacement aux enjeux de mobilité qui nous concernent toutes et tous au quotidien. Sur les tendances, les émissions en oxydes d'azote (dont le dioxyde d'azote) et particules sont en baisse depuis plus d'une dizaine d'années. L'intensité et la fréquence des pics de pollution décroissent également. Pour le dioxyde d'azote, cette diminution des émissions se traduit par une baisse régulière des concentrations respirées avec pour la 1ère fois en 2023 et un maintien en 2024, le respect de la valeur limite réglementaire sur l'ensemble des stations de mesure d'ATMO Grand Est. Concernant les particules PM_{2,5} (issues de sources variées et pas toujours locales), celles-ci semblent avoir atteint un palier ces dernières années, ce qui se traduit par une stagnation des concentrations respirées. Les enjeux sanitaires sont toujours d'actualité avec des normes européennes nettement revues à la baisse fin 2024, et des interrogations sur d'autres polluants en augmentation et/ou pas encore réglementés tels que l'ozone, l'ammoniac (NH₃), les particules ultrafines et le carbone suie.

Evolution– Eurométropole de Strasbourg	2019	2021	2022	2023	2024	Objectif 2030
Emissions d'oxydes d'azote NOx (réf 2005)	-58%	-63%	-68%	-70%		-72%*
Emmissions de particules PM _{2,5} (réf 2005)	-39%	-41%	-47%	-51%		-57%*
Emmissions d'ammoniac NH ₃ (réf 2005)	-3%	+6%	+21%	+26%		-14%*
Nbre de personnes exposées à des niveaux de NO ₂ > valeur** de 20 µg/m ³	223 900	118 900	73 900	7 600	2 200	0**

Source ATMO Grand Est Inventaire 2023-V2025

*Objectif de réduction PPA 2023-2027 / **nouvelle directive européenne 20µg/m³

Actualité 2024

Zone à Faibles Emissions (ZFE) : évaluation du dispositif et continuité des efforts

Dès la délibération-cadre de mise en œuvre de la ZFE-m en octobre 2021, il était décidé la mise en place d'un observatoire partenarial coordonné par l'ADEUS pour évaluer le dispositif en 2024 et 2026. Cette évaluation permet d'émettre des conclusions confortant les orientations prises en 2021 et de tracer des pistes d'adaptation du dispositif pour répondre aux enjeux locaux en matière de qualité de l'air et de mobilité.

- une amélioration en termes de qualité de l'air
- un dispositif de plus en plus connu à l'échelle métropolitaine et départementale
- un parc de véhicules de moins en moins polluant
- un accompagnement des particuliers qui touche sa cible pour les aides à la conversion fonctionnent bien (plus de 10 M€)
- un Compte mobilité qui reste peu sollicité et doit évoluer
- des aides financières qui accompagnent surtout les véhicules les plus polluants vers des véhicules essence d'occasion
- de nouvelles solutions de mobilités qui répondent aux besoins

Une ambition qui va se poursuivre en 2025 avec un calendrier de déploiement de la ZFE-m qui s'adapte à la situation économique et sociale du territoire. L'amélioration de la qualité de l'air obtenue grâce aux mesures déployées sur le territoire permet aujourd'hui à l'Eurométropole d'être placée dans la catégorie des « Territoires de vigilance ZFE-m », c'est-à-dire qu'elle reste dans l'obligation de mettre en place une ZFE-m sans avoir de stricte contrainte de calendrier d'application.

Ainsi, au regard de la situation économique et sociale de nombreux ménages, de l'état du parc de véhicules encore en circulation, ainsi que de l'absence de moyens de contrôles automatisés pourtant promis par l'État, l'exécutif métropolitain propose d'adapter le calendrier de déploiement en prolongeant la période d'interdiction pédagogique sur les véhicules Crit'Air 3 jusqu'au 31 décembre 2026.



Fonds Air-bois : renforcement du dispositif

Le Fonds air bois est un dispositif mis en place en 2019, avec le soutien technique et financier de l'ADEME (à hauteur de 50%), dans une logique d'amélioration de la qualité de l'air. Il a pour objectifs d'inciter l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs du bois-énergie à adopter de bonnes pratiques et à les aider financièrement à remplacer leur ancien appareil par un équipement à bois plus performant ou par une autre énergie renouvelable thermique. En octobre 2024, l'Eurométropole a renforcé son dispositif en augmentant d'une part le niveau des aides (passage de la prime de base de 500€ à 1 000€ et de la prime majorée de 1 800€ à 2 500€) et en assouplissant d'autre part les conditions d'éligibilité (ouverture à l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs du bois quel que soit l'usage qui est fait de l'appareil ainsi qu'aux propriétaires bailleurs en plus des propriétaires occupants). Enfin, le dispositif a été prolongé jusqu'à fin 2026 pour l'octroi des aides.



Adoption du 3^{ème} Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Le 3^{ème} Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération strasbourgeoise a été officiellement approuvé par arrêté préfectoral le 30 juillet 2024. Il comporte 49 mesures qui doivent permettre d'agir sur l'ensemble des secteurs émetteurs de polluants. La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg portent 24 actions du PPA, dont 4 actions qui sont coportées avec la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est. La DREAL Grand Est est en charge de la mise en œuvre et du suivi des actions, en lien avec les acteurs locaux.

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Mise en service de 2 nouveaux véhicules de collecte de déchets 100% électrique

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique et énergétique et de la réduction de l'empreinte carbone sur son territoire, l'Eurométropole de Strasbourg a fait l'acquisition de 2 bennes à ordures ménagères 100% électrique pour la collecte des déchets ménagers.

Le renouvellement progressif du parc vers des véhicules propres vise à améliorer la qualité de l'air mais également à favoriser les conditions de travail des agents, avec des véhicules moins bruyants et présentant moins de vibrations.

Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Les étapes accomplies en 2024 sont les suivantes :

- Approbation de la mise à jour des cartes de bruit le 4 octobre 2024.
- A l'occasion de travaux de déminéralisation des cours d'écoles (projet OASIS), 4 établissements ont été retenus afin de réaliser des études acoustiques en vue de quantifier l'impact de la végétalisation sur les ambiances sonores dans les cours. Les résultats de ces études montrent une nette amélioration de l'ambiance sonore dans les cours d'école. Cette amélioration est due à l'absorption phonique apportée par les aménagements notamment le modelage du terrain (butte de terre, gradin...) ainsi que par l'évolution des usages. Les enfants sont plus calmes et sont affairés à leur environnement (jeux avec de la terre, des végétaux, observation du biotope qui les entoure...).
- L'accompagnement des services de la collectivité dans l'évaluation sonore des aménagements/ gestion des infrastructures de transports (Avenue du Rhin réalisation d'un observatoire bruit, étude de l'évolution sonore de la ligne G grâce aux aménagements et aux matériels roulants).
- Evaluation de l'ancien PPBE 2018/2023, mise à jour des points noirs bruit, proposition de solutions techniques et la réalisation du PPBE 2023/2028 premier semestre 2026.



Nouveau véhicule de collecte de déchets 100% électrique

Journée nationale de la qualité de l'air

Dans le cadre de la 10^{ème} édition de la journée nationale de la qualité de l'air organisée par le ministère de la Transition écologique, la collectivité a proposé à ses citoyen-nes de découvrir l'indice de qualité de l'air du lendemain, à travers une action de sensibilisation inédite sur le territoire : l'éclairage de lieux aux couleurs de l'indice ATMO.

Trois lieux emblématiques ont ainsi été éclairés tous les soirs, à la tombée de la nuit. Le centre administratif, le barrage Vauban et le pont Beatus Rhenanus ont arboré l'une des couleurs de l'indice ATMO selon la qualité de l'air du lendemain.



Les ponts couverts éclairés selon la qualité de l'air

Chiffres clés

- **-42 %** : baisse de la concentration moyenne annuelle en NO₂ sur la station de la M35 à Strasbourg sur la période 2019-2024.
- **267 ménages** bénéficiaires du Fonds Air Bois à fin 2024

Pour aller plus loin

Direction de la Réglementation Urbaine
 Direction des Ressources Logistiques
 Direction Mobilités
 Direction Transitions Énergie Climat

→ P. 69
 → P. 58
 → P. 73
 → P. 76

Garantir l'accès à tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Analyse de la situation

La stratégie d'optimisation de l'efficacité des réseaux de distribution de l'eau s'inscrit dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable 6 de l'ONU, et en application du Plan Climat de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle se veut agir pour la sobriété de la consommation des ressources (avec un objectif de réduction de 20% des prélèvements d'ici 2030) et une préservation de la qualité de la ressource en eau.

La collectivité, en tant qu'autorité organisatrice de l'eau recouvre une triple responsabilité : la gestion du cycle de l'eau dans sa globalité ; la conception et la conduite d'une politique globale de préservation et de gestion de la ressource en eau (en qualité et en quantité), et le pilotage des risques environnementaux, majoritairement liés aux enjeux de l'eau. Il s'agit de définir et mettre en œuvre une politique globale de l'eau dans tous ses usages : renforcer l'approche intégratrice des pressions et des risques sur l'eau et les milieux aquatiques ; renforcer une approche de résilience territoriale et partenariale autour des enjeux d'adaptation au changement climatique ; conforter le suivi des risques environnementaux.

La création en 2023 d'une Direction spécifique « Eau et Risques environnementaux » vise à structurer et à donner de la visibilité à cette fonction d'autorité organisatrice de l'eau.

Ressource en eau Eurométropole de Strasbourg	2019	2021	2022	2023
Volume global d'eau utilisé/jour et /habitant-e en Litre	182	185	187	178
Rendement du réseau de distribution d'eau potable	88,6%	89,2%	89,9%	92,4%

Rapport du Conseil de Développement sur la préservation de la ressource en Eau

Dans sa lettre de saisine, la Présidente de l'Eurométropole a posé au Conseil de développement deux questions étroitement liées :

- Comment accompagner le territoire dans la prise de conscience des enjeux liés à l'eau ?
- Comment favoriser la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour préserver la ressource eau ?

Près de soixante membres répartis dans trois commissions thématiques (Eau, Aménagement-cadre de vie et Économie Attractivité) se sont mobilisés. La présentation officielle des travaux a été effectuée le 27 septembre 2024 devant la commission plénière de l'Eurométropole de Strasbourg. Les élus-es métropolitains-es ont salué la grande qualité du travail et remercié les membres bénévoles pour leur engagement citoyen.

Chiffres clefs :

- 80 milliards de m³, c'est la capacité maximale de la plus grande nappe phréatique d'Europe
- 10 zones de captage de la nappe pour alimenter l'Eurométropole
- 98 millions de m³ est la consommation d'eau de l'Eurométropole

Poursuite du schéma directeur d'assainissement

La mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement s'est poursuivie en 2024 par la mise en service des bassins de Ostwald (2300 m³ pour un montant de 4 M €TTC) et Lipsheim (830 m³ pour un montant de 3,1 M€ TTC) dans le cadre de la protection du milieu naturel, et la réalisation des travaux de lutte contre les inondations à Cronenbourg (renforcement de 840 mètres de réseau pour un montant de 2,2 M€ TTC). Par ailleurs les chantiers de 3 autres bassins ont démarré en 2024 : Lingolsheim (1800 m³), Wolfisheim (1750 m³) et Mundolsheim (5500 m³).



Présentation des travaux du Coden.

Réduction des fuites du réseau de distribution d'eau potable

Le rendement du réseau de distribution d'eau potable continue d'augmenter chaque année et est très satisfaisant (de 84 % en 2015 à 92,4 % en 2023, la moyenne française étant à 85 %).

La démarche se concrétise tout d'abord par une gestion patrimoniale pertinente. Le taux de renouvellement est maîtrisé (0,70 % et 2023) garantissant à la fois un investissement optimisé et une bonne gestion des fuites.

Le suivi des débits (réseau sectorisé avec des

capteurs) permet de repérer rapidement une consommation inhabituelle et donc potentiellement une fuite. Le cas échéant, des agents du service Eau et Assainissement sont envoyés sur place pour diagnostiquer la potentielle fuite avec des outils acoustiques, puis prévoient et diligenter les travaux nécessaires.



Chantier du bassin d'orage de Lingolsheim

Actualité 2024

Chiffres clés

- **70 246 m²** déconnectés sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg
- **869 m** de linéaires de cours d'eau restaurés

Réhabilitation par Gainage d'une Conduite d'Eau Potable Pont de Paris à Strasbourg

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de distribution d'eau potable, une réhabilitation innovante a été réalisée à Strasbourg au niveau du Pont de Paris. Ce projet concernait la réhabilitation d'une conduite d'eau potable de Ø 600 mm datant de 1904, incluant le passage de six coudes à 45°. L'utilisation de la technique de gainage a permis de minimiser l'impact des travaux en réduisant les fouilles nécessaires et en limitant les nuisances pour les riverains et les commerçants.

Sur le plan environnemental, cette méthode présente plusieurs avantages significatifs :

- Réutilisation de la conduite existante,
- Suppression ou réduction des volumes de déblais et remblais,
- Limitation, voire suppression, de la circulation des camions de chantier,
- Réduction des coûts du renouvellement du siphon.

Le montant des travaux pour cette partie du projet s'est élevé à 140 000 € TTC.

La démarche «eau, adaptation climatique et renouvellement urbain»

Le pilotage de la démarche «eau, adaptation climatique et renouvellement urbain», avec l'appui d'Urban Water, a permis de finaliser 6 expérimentations au niveau des études de faisabilité mais aussi 2 séances de formation auprès d'un public pluriel du secteur du bâtiment ainsi qu'un séminaire conclusif avec 110 participants (bailleurs, chef de projet, acteurs du territoire...).

Labellisation Territoire d'eau en transition écologique

Ce label a pour vocation d'accompagner la transition écologique des services publics d'eau et d'assainissement et souhaite favoriser et valoriser des politiques publiques d'eau et d'assainissement ambitieuses pour relever les défis de la gestion de l'eau. Les candidats sont évalués sur une vingtaine d'indicateurs couvrant quatre grands axes :

- Économies d'eau et adaptation au changement climatique
- Protéger les ressources en eau des pollutions émergentes
- Engager les services publics d'eau dans l'économie circulaire
- Engager les services d'eau dans la transition énergétique

La Direction Eau et Risques Environnementaux a été lauréate sur les compétences eau potable ET assainissement.



Prévention des pollutions et gestion des fonciers dégradés

En 2024, la stratégie de réduction de la vulnérabilité aux inondations délibérée en octobre 2023 a commencé à être mise en œuvre. Les actions emblématiques sont : l'intégration de l'Aléa Coulées d'eaux boueuses dans le PLUi modification n°4, le lancement du groupe de travail Vulnérabilité des réseaux, le lancement du Dispositif ALABRI avec 160 sollicitations pour un diagnostic sur la première phase de communication.

Travaux du réseau d'assainissement : 140 pièces du puzzle des égouts devant les Bains municipaux

Un chantier de réfection du réseau d'assainissement a été réalisé en 2024 sur le boulevard de la Victoire, coupé à la circulation devant les Bains municipaux. Les coques alignées constituent la nouvelle membrane intérieure du collecteur d'eaux usées et de pluie, remplacée sur quelque 660 mètres.

Projet majeur dans l'utilisation des techniques sans tranchées, ce chantier est emblématique en raison de l'importance de la technique employée. L'impact sur les ressources naturelles est quasi nul, avec seulement quelques fouilles ouvertes ponctuellement.

Au-delà de la simple réhabilitation, ces collecteurs permettent de pérenniser les ouvrages, d'acheminer les effluents pour leur traitement et de limiter les risques d'inondations en servant de stockage temporaire, évitant ainsi les déversements dans le milieu naturel.



Pollution sur le site des Tanneries à Oswald



Chantier de réfection du réseau d'assainissement sur le boulevard de la Victoire

Prévention des pollutions et gestion des fonciers dégradés

Le site dit du « délaissé » des Tanneries situé sur un foncier Eurométropolitain au droit de la commune d'Ostwald présente des pollutions historiques importantes en métaux lourds ne permettant pas un réaménagement avec une ouverture du site au public. En 2024, après plusieurs études les matériaux pollués du site ont été rassemblés, le terrain remodelé puis recouvert d'un complexe géosynthétique et végétalisé. Cet aménagement permet d'empêcher le contact avec les sols dégradés, l'infiltration des eaux pluviales et donc le transfert de polluant résiduel vers la nappe phréatique.

Pour aller plus loin

Direction Eau et Risques Environnementaux

→ P. 78

Direction Espaces publics et naturels

→ P. 74

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Analyse de la situation

Le contexte actuel impose des défis majeurs à prendre en compte dans la fabrique de la ville. Outre les enjeux d'adaptation aux changements climatiques, la collectivité fait face à plusieurs défis urbains majeurs. Depuis 2022, la crise immobilière a entraîné une baisse significative de la production de logements, passant de 3148 logements commencés en 2019 à 1737 en 2023 (-45%). Cette situation est aggravée par l'augmentation des coûts de construction ainsi que par la hausse des taux d'intérêt, qui ont réduit les capacités d'accès au logement des jeunes ménages. Cette crise impacte la production de logements locatifs sociaux et le développement des projets urbains. Par ailleurs, le taux de pauvreté élevé et en augmentation est un élément crucial à Strasbourg (26%) et dans l'Eurométropole (20%) ; cette situation est aggravée par une forte inégalité de revenus.

La réglementation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal évolue pour la préservation du végétal dans le tissu urbain favorable à la lutte contre les îlots de chaleur, à la préservation des paysages et de la biodiversité, du cadre de vie et de la santé mentale des habitant.e.s. Elle permet également une prise en compte des enjeux liés à la préservation de la Ceinture Verte par l'évolution du dispositif réglementaire existant et la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dédiée.

Modification 4 du Plan local d'urbanisme de l'Eurométropole approuvée lors du conseil métropolitain du 31 mai 2024, en concertation avec ses 33 communes

Ce travail de deux ans a visé à adapter le territoire aux enjeux d'accueil et de résilience, en traitant six grands axes : mixité sociale, cadre de vie, santé environnementale, commerce et industrie, transition agricole et énergétique et mobilités alternatives.

Elle comprend 215 points d'évolutions issues d'une large concertation publique : concertation préalable, consultation des autorités, enquête publique. Parmi les mesures phares : l'inscription de la Ceinture verte dans le dispositif du PLU, la mise en œuvre du programme local habitat (PLH) avec l'accompagnement de 8 opérations (Marcot nord, Stellantis, Gremel, Mercure-Wacken...) soit un potentiel de 1 500 logements dont 500 sociaux, mais aussi la mise en place d'un dispositif de surélévation, soutien du bail réel solidaire (BRS), mise en place de zonage dédié au parc photovoltaïque (8 sites potentiels), ouverture à l'urbanisation partielle ou totale de 4 zones pour une superficie globale de 10,5 ha dédiés à des équipements et de l'économie. 163 ha d'espaces plantés à conserver ou à créer, 12 ha d'espaces contribuant aux continuités écologiques et 12 ha d'espaces boisés classés ont également été inscrits lors de cette procédure, permettant d'accroître la prise en compte de la biodiversité au stade de la planification. Enfin, les enjeux de santé et de sécurité publique sont renforcés, notamment via la mise à jour du plan vigilance sur la qualité de l'air, les risques technologiques et l'ajout des dispositifs réglementaires pour traiter le risque de coulées boueuses sur le flanc ouest de la métropole.

Appel à projet Territoire engagé pour le logement

La SPL Deux-Rives est lauréate de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui a vocation à soutenir la production de logements. Cet AMI aura permis de soutenir la réalisation d'une tranche ferme comprenant 504 logements dont 208 logements locatifs sociaux répondant à des problématiques de reconstitution hors site de l'offre de logements locatifs sociaux démolis dans les programmes NPNRU de l'EMS.

Pacte et RETEX M3 : ancrer la coproduction de la règle

La modification n°3 du PLUi a introduit des éléments nouveaux sur les thématiques Air, Climat et Énergie, en partie co-construits avec les acteurs du PACTE. Un retour d'expérience a été organisé avec les services de la collectivité et les partenaires du PACTE pour rendre compte des effets de cette modification du PLUi sur les projets urbains, sur les pratiques professionnelles et sur la trajectoire de transition socio-écologique du territoire. Des mesures d'accompagnement et des recommandations d'évolution des règles du PLUi ont aussi été formulées. Ce travail commun a été enfin et surtout l'occasion d'ancrer le principe de co-construction des évolutions réglementaires pour l'avenir.



Atelier RETEX de la M3

Une mission éco-brigade

Depuis avril 2024, tou-tes les agent-es sont formé.es à la mission éco-brigade qui consiste à lutter par le rappel à la réglementation et par la verbalisation contre les incivilités liées au respect du règlement sanitaire départemental et au Code de l'environnement. Enfin, tou-tes les agent-es interviennent dans la mission de contrôle de l'emprise des terrasses, travail effectué en lien avec la Direction de la réglementation urbaine et la Police municipale.

Actualité 2024

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Le démonstrateur ville durable

La démarche poursuit divers objectifs visant à faire du quartier Citadelle de la ZAC Deux-Rives un démonstrateur de la ville durable. Les études qui se sont poursuivies durant 2024 ont porté sur des enjeux visant à faire de ce quartier:

1/ Un quartier bas carbone : le démonstrateur doit permettre de massifier la construction bas carbone et développer les filières locales. Il s'agit également de généraliser des constructions en bois et avec du réemploi ainsi qu'un équipement public utilisant du chanvre grâce au financement d'une partie des surcoûts liés à l'utilisation de ces matériaux. Diverses actions sont prévues dans cet objectif : assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) bois auprès de l'aménageur, plateforme de mise en relation pour les commande de bois, organisation de formation professionnelle notamment pour les artisans du second œuvre...

2/ Un quartier résilient : le DVD doit permettre l'augmentation future de la production d'énergie solaire et l'autoconsommation dans le quartier et la conception de bâtiments en bois qui anticipe le confort d'été à horizon 2050 notamment en prévoyant des moyens low tech de rafraîchissement. Le démonstrateur vise également la gestion durable de la ressource en eau : stockage et infiltration des eaux pluviales, protection de la nappe phréatique de contamination par les polluants biocides qui ruissèlent des enduits de façade, stratégie de sobriété des usages en testant la réutilisation des eaux grises dans les bâtiments d'autopromotion.

3/ Un laboratoire des pratiques écologiques : il convient aussi d'accompagner les usagers du quartier pour les sensibiliser sur leur impact carbone et les amener à agir pour le limiter via des événements et un accompagnement d'un assistant à maîtrise d'usages. L'année 2024 a permis de consolider l'ensemble de ces actions qui feront l'objet de demandes de subventions dans le cadre de France 2030, pour venir soutenir les différents opérateurs impliqués dans ces actions.

Ceinture verte de Strasbourg

Composée de promenades, parcs et jardins, la ceinture verte entoure le centre de Strasbourg et joue un rôle fédérateur et moteur pour la transformation écologique. En 2024 on été lancées l'élaboration de l'orientation d'aménagement et de programmation et nouvelle réglementation pour le PLU, le schéma directeur paysager, la finalisation du Livre blanc, l'organisation d'un 3ème festival de la ceinture verte en septembre (balades, visites découvertes, interventions et ateliers artistiques ...)

Aménagement du parc de l'étoile

Le parc de l'étoile a été réaménagé de façon à améliorer les usages de la place, le rendre plus convivial et plus ombragé. Le projet est innovant en termes d'économie circulaire grâce à une utilisation de terre reconstituée. L'aménagement a notamment permis la plantation de nombreux nouveaux arbres, de deux aires d'ébats pour chiens et d'une nouvelle zone de repos ou détente agrémentée de tables de pique-nique.

Renouvellement de la Charte du Parc Naturel Urbain

L'enquête « Bilan et perspectives du PNU de Strasbourg » menée pendant l'été 2024 a recueilli 550 réponses. Elle a montré, la conscience des habitants de l'importance des espaces verts pour leur santé, la forte fréquentation des berges des cours d'eau et l'intérêt d'un « parc des berges », l'appétence des acteurs du PNU pour la méthode collaborative associant élus, agents de la collectivité, citoyens et associations ou autres organismes locaux. L'atelier de co-construction de la 3e Charte a réécrit ce document de référence pour les années 2025-2029, en unifiant les 2 secteurs du parc et en le simplifiant autour de valeurs et de méthodes communes et de quatre grandes orientations. L'atelier a réuni 89 participants jusqu'en janvier 2025, au cours de 6 séances de travail collectif, et 2 visites. On note un renouvellement important des participant-es.



Enfants sauvages : un renard endormi dans sa cabane au parc du Heyritz (Neudorf)

Chiffres clés

- **552 ha** en Espaces plantés à conserver ou à créer, soit une augmentation de + 175 ha suite à la modification 4 du PLU
- **966 logements sociaux agréés** (obj. 1 100 logts sociaux)- parc HLM + ANAH en 2024

Pour aller plus loin

- Direction Espaces publics et naturels → **P. 74**
- Direction Urbanisme et Territoires → **P. 75**
- Direction Transitions Energie Climat → **P. 76**

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Analyse de la situation

Le territoire accueille trois forêts périurbaines possédant le statut de Réserve Naturelle Nationale: l'île du Rohrschollen (1997), la forêt du Neuhoef (2012) et la forêt de la Robertsau (2022) qui représentent 2 240 ha de nature à portée des habitantes et des habitants.

Des travaux d'identification des espaces naturels et agricoles présentant un intérêt pour la faune et la flore ont été menés dès 1996. Ils ont permis d'établir une cartographie et de dénombrer 18 habitats naturels d'intérêts communautaires dont cinq prioritaires. Ces dernières années ont été consacrées à l'établissement d'un atlas de la biodiversité afin de renforcer les connaissances naturalistes sur le territoire. Il procurera un état des lieux de la biodiversité sur le territoire pour un état initial permettant de suivre dans le temps les évolutions des populations observées. Il implique les citoyens-es grâce à une approche par les sciences participatives. Le principal enjeu patrimonial réside dans la conservation des dernières forêts alluviales. Le maillage d'espaces verts naturels nombreux favorise la vie et le déplacement de la biodiversité animale et végétale. Ces espaces naturels dans le tissu urbain accueillent des milieux diversifiés, des zones humides (cours d'eau phréatiques, forêts alluviales, prairies inondables), mais aussi des pelouses sèches à orchidées.

La préservation des écosystèmes est garantie, malgré la proximité d'une urbanisation dense grâce au fort renforcement des périmètres de protection. À Strasbourg, on compte 315 ha de surface de réservoirs de biodiversité (hors RNN) et 4428 ha à l'échelle de l'Eurométropole. Une approche d'extension de la trame Noire vise à lutter contre la pollution lumineuse pour la protection de la faune et permet de réduire les consommations électriques liées à l'éclairage public, avec l'objectif de réduire cette consommation de 50% entre 2020 et 2030.

Actualité 2024

ABC, l'atlas de la biodiversité (inter)communale

L'Eurométropole de Strasbourg, en co-construction avec des associations locales, a finalisé en 2024 son **atlas de la biodiversité**. Ce projet, porté par la collectivité et financé par l'**Office français de la biodiversité**, est le fruit de 2 années de recherches intensives. Il vise à améliorer la connaissance de la faune et de la flore du territoire. Entre 2021 et 2023, des observateurs bénévoles et salariés de l'Office des données naturalistes du Grand Est (Odonat) et du conservatoire botanique d'Alsace ont sillonné l'Eurométropole. Leur mission : observer, répertorier et cartographier la biodiversité locale. Les résultats sont riches : 127 837 données récoltées et 3 567 espèces faunistiques et 9 707 espèces floristiques recensées, dont 858 espèces faunistiques et 80 espèces floristiques patrimoniales. Parmi les espèces identifiées, certaines sont particulièrement rares et menacées, comme l'azuré des paluds, la planorbe naine et le martinet à ventre blanc.

Ces découvertes soulignent l'importance de la préservation de ces habitats naturels. Cet atlas ne se contente pas d'être un simple inventaire. Il constitue une base de données précieuse pour aider à la prise de décision politique et sensibiliser le public. Chacune des 33 communes de l'EMS dispose désormais d'un dépliant spécifique, disponible en mairie, détaillant les espèces présentes sur son territoire. Pour aller plus loin, une application est disponible proposant trois balades ludiques et la diffusion en open data des cartes réalisées. L'association Strasbourg initiative environnement (Sine) a également développé des animations pour le grand public et les scolaires. Cet atlas constitue une 1ère étape essentielle pour mieux connaître et préserver le patrimoine naturel de l'Eurométropole. D'autres actions et initiatives sont déjà initiées pour continuer sur cette lancée positive.

Délibération du cahier de protection des arbres

L'arbre et les écosystèmes auxquels il appartient apportent de nombreux services écosystémiques : support et refuge de biodiversité, bien être de la population, etc. La préservation de ce patrimoine vivant et fragile est très fréquemment en jeu lors d'aménagements ou de travaux à proximité des arbres. Les conséquences d'interventions ne respectant pas le végétal arbre peuvent être à court, moyen ou long terme et avoir de lourdes conséquences en termes de sécurité et de responsabilité de la collectivité. Afin de préserver au mieux ce patrimoine, d'établir des règles précises d'intervention à proximité des arbres, la Ville et l'Eurométropole ont délibéré **un cahier de protection des arbres** distinguant les arbres plantés en espace minéralisé (arbres d'alignement) et les arbres de parc. Ce cahier de protection est une référence pour toutes interventions à proximité d'arbres et précise les sanctions encourues en cas de non-respect des préconisations d'intervention.

Les délibérations adoptent également le **barème national de l'arbre** afin de chiffrer les valeurs intégrales évaluées et les éventuels dégâts.



Accueil du 4^{ème} colloque national des ABC

Le 4^{ème} colloque national des ABC s'est tenu à Strasbourg avec plus de 320 participants-es. Organisé par l'office français de la biodiversité et ses partenaires, l'événement a proposé ateliers, visites de terrain et tables-rondes, renforçant l'engagement des collectivités. Il a également mis en lumière le concours Capitale française de la biodiversité sur le thème «sobriété et biodiversité».

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Extinction de l'éclairage public et développement d'une trame nocturne

La Ville de Strasbourg est engagée dans des objectifs d'économie d'énergie visant à réduire de 40 à 50% les consommations énergétiques du parc d'éclairage public entre 2020 et 2030. La consommation pour l'éclairage public est passée de 13,6 GWh/an au 01/01/2020 à 9,5 GWh/an au 01/01/2025.

Dans un contexte marqué par la hausse des coûts d'énergie et la nécessité d'agir pour le changement climatique, l'éclairage des voies de desserte de la Ville a été progressivement éteint entre 1h00 et 5h00. Cette extinction partielle concerne 30% des points lumineux de la Ville. Les éclairages des axes structurants routiers et cyclables, le secteur du centre-ville, et les quartiers prioritaires sont maintenus allumés toute la nuit. Un comité de suivi se réunit pour évaluer la mesure et l'adapter, pour s'assurer que les efforts d'optimisation de l'éclairage public concilient les besoins de sobriété énergétique et les déplacements des usagers et usagères.

Depuis 2020, la Ville de Strasbourg s'est engagée pour la réalisation d'une trame nocturne, réseau de réserves et de corridors écologiques préservant l'obscurité naturelle. En limitant l'impact de l'éclairage artificiel (public, privé, commercial, industriel, ...), la trame nocturne contribue à la préservation de la faune, de la flore, et à l'équilibre des écosystèmes, de la même façon que la trame verte et bleue.

Ainsi, la ville de Strasbourg a mis en œuvre :

- L'extinction entre 00h et 6h30 des éclairages des parcs, jardins et espaces de nature,
- Le remplacement de la totalité des luminaires de type boule au 31/12/2024,
- La généralisation de luminaires n'émettant aucune lumière vers le ciel,
- La réduction d'un tiers des luminaires dans les réservoirs de biodiversité (-1000)
- Le remplacement de 350 luminaires/an dans les corridors de biodiversité par des luminaires ayant des spectres lumineux avec moins d'impacts négatifs pour la faune et la flore
- Un programme de sobriété lumineuse pour les installations d'illumination
- Des actions de sensibilisation du grand public et des grands émetteurs de lumière
- Un suivi écologique de la mesure en lien avec le service Aménagement du territoire et Projets urbains.



Chiffres clés

- **3 567 espèces faunistiques et 9 707 espèces floristiques** recensées avec l'ABC
- **232 m² de surfaces aménagées** « Strasbourg ça pousse » en 2024

Pour aller plus loin

Direction Urbanisme et Territoires

→ P. 75

Direction Espaces publics et naturels

→ P. 74

**DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF :
NOUER DES COOPÉRATIONS
FERTILES**

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Analyse de la situation

La situation du territoire au 4ème trimestre 2024 est marquée par un taux de chômage qui a augmenté de 0,1 point par rapport à 2023. Malgré cette très légère hausse, 2024 témoigne encore de la bonne situation économique et des effets de la reprise économique post covid : nombre d'emplois privés stables, bonne dynamique de création d'entreprises, etc.

Les politiques publiques de développement économique s'orientent pour accompagner les entreprises vers les transitions et agir pour un développement durable : réorientation des financements, adaptation des stratégies (tourisme durable, conseil de l'ESS transition), identification des ODD sur le baromètre économique...

L'orientation du développement économique vers les transitions est structurée autour d'un document cadre qu'est la feuille de route économie. Ce document est adossé aux objectifs du développement durable (ODD) et l'action économique doit investir les trois piliers du développement durable. L'innovation, l'ESS et l'économie circulaire sont des modalités économiques qui doivent irriguer les politiques de développement économique. Cette feuille de route est alignée avec les défis régionaux intégrés dans le Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation.

Eurométropole de Strasbourg	2019	2021	2022	2023	2024
Création d'entreprises		9211	8968	7716	8920
Taux de chômage en % -sens du recensement INSEE*	15,2	13,9	13,6		

*Source INSEE Base cc-emploi-pop-active

Actualité 2024

La poursuite du dispositif Start RSE

En 2022, l'Eurométropole de Strasbourg, en partenariat avec Initiatives Durables, la CMA, la CCI, la CRESS et France Active Alsace, a lancé Start-RSE, un dispositif d'accompagnement des petites entreprises du territoire à la mise en place d'actions RSE (responsabilité sociale des entreprises).

Pour les 2 ans du dispositif et après avoir accompagné plus de 220 organisations du territoire, un dispositif complémentaire permet depuis 2024 aux bénéficiaires d'être accompagnés sur la mise en place d'un plan d'action. Les bénéficiaires du dispositif peuvent également demander une aide à l'investissement allant jusqu'à 3000 €.



Édition 2024 des rencontres économiques de l'Eurométropole de Strasbourg

Depuis plus de 10 ans, cette manifestation partenariale constitue le rendez-vous incontournable des acteurs économiques dans l'Eurométropole de Strasbourg.

Les Rencontres économiques sont l'occasion pour les acteurs économiques, académiques et institutionnels de se retrouver, de réfléchir et de s'engager collectivement. En 2024, les Rencontres économiques ont été animées par Activ'Action autour de la thématique :

«(R-)évolution de l'emploi : compétences, quête de sens et nouvelles organisations».

Elles se sont déroulées en présence d'Emmanuelle Léon, Professeur et directrice à l'ESCP Business School et Anne Geisert, Directrice générale France de l'entreprise Miele.

Tourisme durable

Dans le cadre de la poursuite de sa stratégie touristique durable, la collectivité a engagé une restructuration majeure avec la fusion-absorption du Bureau des congrès par l'Office de tourisme, donnant naissance à une nouvelle entité : l'Office eurométropolitain du tourisme, des loisirs et des congrès de Strasbourg. Cette nouvelle structure renforce la cohérence et l'efficacité de l'action touristique sur le territoire.

L'Office eurométropolitain poursuit activement sa démarche GDS-Index (Global Destination Sustainability Index), atteignant un score de 67 % en 2024. Il accompagne par ailleurs les professionnels du secteur vers des labellisations durables, notamment Clé Verte, en proposant des formations adaptées. Parallèlement, un travail d'accompagnement est mené pour permettre à l'Office d'obtenir, à terme, la certification ISO 20121, gage d'une gestion responsable des événements.

Le printemps 2024 a marqué le lancement de la Fabrique de destination, un dispositif collaboratif qui se déploie à travers des ateliers thématiques en lien direct avec la stratégie touristique : accessibilité, adaptation au changement climatique, tourisme d'affaires, valorisation de l'artisanat, signature de destination, ainsi que la mise en tourisme des communes de la métropole.

Parmi les réalisations phares, le marché de Noël de Strasbourg, qui a accueilli 3,4 millions de visiteurs en 2024, a obtenu la certification ISO 20121, confirmant son engagement en faveur d'un tourisme plus durable. Enfin, l'EMS/OTLC a participé aux Universités du tourisme durable 2024 à Bordeaux, renforçant ainsi son ancrage dans les réseaux nationaux et internationaux du tourisme responsable.

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Le marché de Noël

Organisation de l'édition 2024 de Strasbourg Capitale de Noël avec un défi à relever : l'édition 2023 marque un tournant dans l'évolution de l'évènement avec une ville quasiment à saturation. Il s'agissait pour 2024,

- De continuer le développement des actions répondant aux 5 enjeux d'évolution de l'évènement. On peut citer par exemple : la récupération des eaux usées, l'amélioration du tri des déchets, le maintien de l'accessibilité du centre-ville, l'accompagnement des exposants pour une amélioration de leur offre...
- D'améliorer la gestion des flux piétons dans le centre-ville pour éviter toute saturation
- D'améliorer l'expérience visiteurs en termes d'orientation et d'ambiance générale de l'évènement
- D'inciter à modifier les modes de transport pour se rendre à l'évènement afin de desserrer la saturation routière

Au regard du bilan de l'édition 2024, l'ensemble de ces objectifs ont été atteints avec une fréquentation en hausse mais une ville plus apaisée et une expérience visiteur améliorée. Le travail reste à poursuivre et approfondir.

Une nouvelle édition de la matinée de l'économie locale durable

Cette année la matinée de l'économie locale durable s'est tenue le 6 juin au Phare Citadelle et avait comme thématique « les coopérations ». Au programme : des témoignages sur les coopérations, une conférence débat, un speed-meeting, des ateliers sur dix thématiques différentes et un showroom d'entreprises. La matinée du Pacte a rassemblé plus de 300 personnes et reste un temps fort permettant aux signataires du Pacte de se retrouver et de se rappeler leurs objectifs communs.



Atelier pendant la matinée de l'économie locale durable.

Chiffres clés

- **3,4 M€** d'aides de l'Eurométropole pour soutenir des projets économiques
- **8,6 M€** récoltés par le biais de la taxe de séjour
- La contribution économique territoriale (CET) s'élève à **120 M€**

Pour aller plus loin

Direction Développement Économique et de l'Attractivité
Direction Evènements et Vie Associative

→ P. 72

→ P. 85

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Analyse de la situation

Le développement économique contribue au développement d'une économie locale plus vertueuse d'un point de vue écologique et social. Cela s'accompagne d'efforts de financement des opérateurs et des projets notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche. Il s'agit de favoriser l'innovation et l'expérimentation par le développement de nouveaux services et de nouveaux emplois.

Organisation de la 4^{ème} édition de la Semaine Européenne du Numérique Responsable

La Semaine Européenne du Numérique Responsable 2024, organisée par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg du 17 au 22 juin, a proposé 59 événements réunissant 80 intervenants. Trois journées thématiques ont abordé l'impact du numérique au quotidien, la dépendance numérique et l'intelligence artificielle. Plus de 800 participants-es ont assisté à des ateliers, conférences et animations, favorisant des échanges enrichissants et une sensibilisation aux enjeux du numérique responsable.

Labellisation Ville Internet 5@ dont une verte

La Ville a obtenu le label «Ville Internet 5@», avec une distinction verte, récompensant son engagement exemplaire dans le numérique pour tous. Ce label valorise les services connectés, l'inclusion numérique, l'innovation et les actions durables mises en place pour améliorer la vie des habitantes et habitants grâce aux outils numériques.

Labellisation Argent des Interconnectés : Territoire Innovant et responsable

Ce label récompense les collectivités locales mettant en œuvre des initiatives numériques innovantes et responsables au service des citoyens. Cette distinction illustre l'engagement de Strasbourg en faveur d'un numérique inclusif, durable et au service de l'innovation territoriale.

L'ouverture du Pavillon Blum

L'ouverture du Pavillon Blum a été une avancée majeure de 2024 pour Nextmed. Inoccupée depuis plusieurs décennies, cette ancienne bâtisse de 1000m² dédiée à l'ORL, a été entièrement rénovée et vient compléter l'offre d'accueil existante après le ph8 (2014), eXplora (2023) et bientôt NoVa (2026). Un étage est occupé par la fondation de l'Université et des Hôpitaux universitaires de Strasbourg, un autre est en cours d'emménagement par une entreprise et un prospect a été trouvé pour la restauration / bar.

Semaine Européenne du Numérique Responsable
21 juin 2024

Un p'tit pas dans l'IA, un grand pas dans le débat



Semaine Européenne du Numérique Responsable

PLUME : déploiement d'écrans numériques interactifs (ENI) dans les écoles

Le projet PLUME de la Ville de Strasbourg est une initiative visant à moderniser l'équipement informatique des écoles élémentaires. Il prévoit l'installation de nouveaux dispositifs numériques dans les classes, notamment des écrans numériques interactifs (ENI), des ordinateurs portables et une connexion Internet. Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage en intégrant des outils technologiques adaptés aux besoins pédagogiques actuels. Ce programme s'inscrit dans une démarche plus large de transformation numérique de l'éducation, en dotant les établissements scolaires de Strasbourg de matériels modernes pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage.

Pour aller plus loin

- Direction du Numérique et des Systèmes d'Information → P. 56
- Direction Développement Économique et de l'Attractivité → P. 72

Actualité 2024

Etablir des modes de consommation et de production durables

Analyse de la situation

L'Eurométropole de Strasbourg a franchi une étape majeure fin 2024 en devenant le premier territoire intercommunal de France à atteindre le niveau 4 étoiles du label "Territoire Engagé – Économie Circulaire". Une reconnaissance qui salue des années d'engagement de la collectivité mais aussi des habitants et des acteurs du territoire en faveur du réemploi et de la valorisation des ressources. En 2024, l'Eurométropole de Strasbourg a collecté 394 kg de déchets par habitant-e au total (déchets ménagers et assimilés recyclables et non recyclables). Cela représente une baisse de 12% par rapport à 2018 : pour la 3ème année consécutive, les objectifs à atteindre en 2026 sont ainsi déjà dépassés. Il est à noter que cette baisse importante de nos quantités de déchets qui touche l'ensemble des flux s'explique aussi en partie par la conjoncture économique, cette même situation s'observe au niveau national.

Eurométropole de Strasbourg	2019	2021	2022	2023	2024
Déchets ménagers tous flux confondus en kg/hab/an	440	441	403	390	394
Part des marchés publics intégrant soit un critère soit une clause environnementale en %	19,9	36,3	41,2	90,2	94,4
Part des marchés publics intégrant soit un critère soit une clause sociale en %		21,5	22,5	21,4	23,4

Poursuite du tri des déchets alimentaires

Après une première phase de test en début de mandat, la collecte des déchets alimentaires est en phase de déploiement sur l'ensemble des 33 communes, déploiement prévu sur une durée de 4 ans soit de 2022 à fin 2025. Il s'agit d'une collecte en bacs/abris-bacs placés sur espace public, dispositif unique sur toute la métropole. Ainsi, à fin 2024, près de 1 260 bacs/abris-bacs étaient installés permettant de collecter 4628 tonnes de déchets alimentaires ainsi détournés de l'incinération. À date, l'objectif de 12kg/an/habitant est dépassé avec une collecte de près de **14 kg/an/habitant**.

Expérimentations de nouveaux dispositifs de collecte sélective et incitative

En 2024, plusieurs expérimentations de tri ont été lancées dans les communes de moins de 10 000 habitants, à la suite de l'extension des consignes de tri. Elles ont permis soit d'améliorer l'accessibilité des points d'apport volontaire, soit d'instaurer une collecte sélective en porte à porte avec réduction de fréquence des ordures ménagères. Des conteneurs spécifiques pour les cartons ont été déployés sur 4 communes. Les premiers résultats révèlent une baisse des ordures ménagères et une hausse du tri des déchets recyclables.



La lutte contre les jets de mégots

Dans le cadre de la loi AGEC, l'Eurométropole de Strasbourg a passé une convention avec ALCOME, éco-organisme en charge des déchets issus de l'activité du tabac, afin de réduire de 35 % la présence de mégots jetés sur les voies publiques d'ici 2027 avec un plan d'action déployé progressivement. En 2024, une stratégie de sensibilisation a été déployée sur 8 lieux tests sur la Ville de Strasbourg intégrant une campagne de communication et d'affichage dédiée, la pose de marquages temporaires et de stickers sur des corbeilles, une mobilisation plus particulière des agents de la collectivité avec des Clean Up Mégots et la distribution de cendriers de poche. En parallèle, 250 cendriers urbains ont été mis en place aux abords des hotspots identifiés principalement aux arrêts tram et de transports en commun. Il s'agissait de mesurer les effets de ce type de dispositif de sensibilisation avant de le déployer plus largement. Des comptages ont été effectués d'avril à juin 2024 pour en mesurer l'efficacité. Dans les lieux « statiques » le jet de mégots au sol a fortement chuté. Pour 2025 et sur la base du bilan des actions menées en 2024, l'Eurométropole de Strasbourg prévoit de poursuivre son plan d'action intégrant notamment le déploiement de la signalétique testée sur le mobilier et sur les hot spots identifiés sur le territoire de la Ville de Strasbourg et de l'Eurométropole ainsi que le développement d'un partenariat, sur la Ville de Strasbourg, avec les gestionnaires de cafés disposant d'une terrasse. Ce dispositif a été travaillé avec le concours de l'UMIH (Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière) et de l'association de commerçants « Les Vitrines de Strasbourg ».

Le Marché de Noël fait le tri

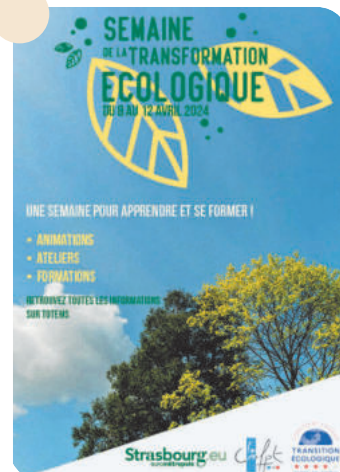
Pour l'édition 2024 de Strasbourg Capitale de Noël ont été mises en place plusieurs visites et actions autour du tri des déchets, que ce soit pour les exposants-es ou pour les visiteurs. Une nette amélioration dans la qualité du tri est observée par les exposants. Pour les visiteurs, cette qualité est encore faible. Le tri des déchets sur l'espace public n'est pas encore acquis et plusieurs actions correctives devront être développées pour l'édition 2025.

Actualité 2024

Établir des modes de consommation et de production durables

Semaine de la transformation écologique

Dans le cadre de la labellisation Territoire engagé en Transition écologique, notre collectivité s'est fixé pour objectif de former et mobiliser les agent-es et les élu-es sur les thématiques climat, air et énergie. Le bilan de mi-parcours du Plan climat de la Ville et de l'EMS a été l'occasion pour la direction des ressources humaines de proposer, en partenariat avec le CNFPT, la première semaine de la transformation écologique à destination des agent-es. Au programme : cinq jours d'animations et d'ateliers de sensibilisation destinés à améliorer la compréhension des enjeux de la nécessaire transformation écologique de notre territoire ainsi que ses effets sur nos métiers. Les ateliers, qui se sont déroulés sur plusieurs sites, ont permis de s'informer et d'échanger sur les thématiques d'adaptation au changement climatique, de pollution de l'air, des gaz à effet de serre, mais également des énergies renouvelables et de la maîtrise de notre consommation d'énergie. Au total, ce sont **400 stagiaires** qui se sont répartis sur 43 animations, avec un temps fort proposé par l'ADEME sur les scénarios possibles pour atteindre la neutralité carbone, qui a réuni 76 participant-es.



Expérimentation : intégrer des critères environnementaux dans l'analyse des offres

À travers l'utilisation de l'outil GCI (Global Climate Initiatives), les entreprises candidates sont à même de calculer l'empreinte carbone de leurs prestations selon une méthode cycle de vie, grâce à un accès gratuit aux principales bases carbone financé par la collectivité. L'objectif était de valoriser les offres les moins émissives, en s'inscrivant dans une logique de commande publique plus durable. Si l'outil n'a finalement pas été retenu pour un déploiement à grande échelle, cette expérimentation a permis de structurer une expertise interne, d'interroger les pratiques actuelles et d'ouvrir la voie à d'autres dispositifs plus adaptés, notamment dans les marchés de travaux ou via des approches sectorielles comme SEVE TP. Cette démarche illustre la volonté du service d'explorer des solutions concrètes pour intégrer les enjeux climatiques dans ses pratiques d'achat.

Le SPASER : notre responsabilité sociale et écologique

Dans le cadre de sa politique d'achat public, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg inscrivent leur action dans une démarche d'achats responsables, fondée sur le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) adopté par les deux assemblées (Ville de Strasbourg et Eurométropole de Strasbourg) en 2020. Ce cadre stratégique vise à intégrer les dimensions sociales (insertion, égalité) et environnementales (réduction de l'empreinte carbone, économie circulaire) dans les marchés publics. Cette dynamique est renforcée par les évolutions réglementaires, notamment la loi Climat et Résilience (2021), qui impose l'intégration progressive de critères environnementaux dans les achats, et la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) (2020), qui encourage l'achat de produits recyclés ou réemployés. En 2024, les marchés publics ont comporté davantage de clauses et de critères environnementaux que les années passées. Les services ont pu s'appuyer sur les apports du guichet vert (relais 2D).

Attribution des premiers marchés globaux de performance

Lancés à l'été 2022 par le biais d'études pré-opérationnelles, les premiers projets réalisés sous la forme de « Marchés Globaux de Performance » ont également vu leurs mandataires sélectionnés en 2024. Il s'agit de la rénovation énergétique globale de 3 bâtiments spécifiques (Médiathèque Olympe de Gouges, Pôle Sud, Immeuble Belin) et de 2 gymnases (Ampère, Musau). Les travaux sont prévus entre 2025 et 2027 pour un budget total de 23 M€. Visant jusqu'à 60% d'économies d'énergie et 90% de baisse de gaz à effet de serre tout en incluant 5 ans d'exploitation/maintenance, ces contrats de performance énergétique avec obligation de résultats lient partiellement la rémunération du mandataire directement au niveau de performance atteint. En plus de l'amélioration thermique de l'enveloppe, du remplacement des systèmes techniques et du confort d'été, des travaux d'amélioration fonctionnelle et de mises aux normes sont également planifiés. La rénovation énergétique des Archives est également prévue grâce à un Marché Global de Performance.

Chiffres clés

- Montant achats publics 2024 : 589 624 920 €
- 394 kg/an/habitant de déchets ménagers tous flux confondus
- 207 kg/an/habitant de déchets ménagers résiduels
- Taux de valorisation matière : 32,6%
- **14 kg/an/habitant** de collecte des déchets alimentaires

Établir des modes de consommation et de production durables

Mise à jour de la feuille de route économie circulaire

Le 28 juin 2024, l'Eurométropole de Strasbourg a mis à jour sa feuille de route économie circulaire pour la préservation des ressources naturelles sur son territoire. Fort de cet engagement renouvelé, la DDEA a piloté la démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Ecologique de l'ADEME, volet économie circulaire. C'est la première intercommunalité à recevoir ce niveau de distinction. Parmi les actions menées figurent l'accompagnement des entreprises dans des démarches de réduction des déchets notamment dans le domaine du BTP et des biodéchets, les démarches d'écologie industrielle et territoriale pour créer des synergies entre les acteurs économiques ou encore le déploiement de filières de réemploi.

Eurométropole de Strasbourg, 1^{ère} intercommunalité de France labellisée « Territoire Engagé - Économie Circulaire » 4★

L'Eurométropole de Strasbourg est devenu le premier territoire intercommunal de France à atteindre le niveau 4 étoiles du label "Territoire Engagé - Économie Circulaire" avec en parallèle la reconnaissance niveau 5* sur le volet Climat-Air-Energie de ce label. Une reconnaissance qui salue des années d'engagement de la collectivité mais aussi des habitants et des acteurs du territoire avec le soutien de l'ADEME Grand Est, notamment dans le cadre d'un contrat d'objectifs déchet et économie circulaire 2020-2023, qui sera poursuivi dans le cadre d'un Contrat d'Objectif Territorial 2025-2029.



Bilan mi-parcours du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

La commission consultative d'élaboration et de suivi se réunit tous les ans afin de suivre le bon déroulement du programme, la mise en œuvre des projets et l'atteinte des objectifs. Pour le bilan à mi-parcours du plan d'action, une journée complète a été organisée avec le comité partenarial le 17 juin 2024 afin de présenter le bilan du plan d'action pour l'année 2023 et du contrat d'objectifs déchets économie circulaire, des pitch solution « accompagnement, aides et financements pour vos projets », des pitch acteurs « présentations des projets inspirants par les acteurs du territoire », une table ronde « prêt à passer à l'emballage réutilisable et à la consigne ? État des lieux et solutions sur le territoire », des visites de sites, un moment d'inspiration et d'ouverture sur le climat.

Le bilan a été très positif : plus de 20 intervenants, 90 personnes présentes représentant plus de 70 structures différentes.

Les journées nationales de la réparation

Les Journées Nationales de la Réparation ont eu lieu du 18 au 20 octobre 2024 pour la première fois sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. La collectivité a soutenu financièrement l'association Halte à l'Obsolescence Programmée pour l'organisation de ce temps fort de la réparation. Ce grand rendez-vous annuel vise à faire de la réparation une habitude éco-citoyenne, à favoriser le passage à l'action, et à mettre en valeur les acteurs de la réparation et de la durabilité des objets.



Plan de lutte contre les déchets abandonnés – conventionnement avec CITEO

Au-delà de l'interdiction de vente de certains produits plastique à usage unique, la loi AGEC a étendu la Responsabilité Élargie du Producteur des emballages ménagers aux déchets abandonnés. C'est dans ce cadre que l'éco-organisme CITEO propose aux collectivités une convention pluriannuelle pour les accompagner à lutter contre les déchets d'emballages abandonnés. L'Eurométropole de Strasbourg a délibéré en juin 2024 pour bénéficier de cette convention pour la période 2024-2028.

Pour aller plus loin

- Direction Propreté et Gestion des Déchets → P. 77
- Direction Développement Économique et de l'Attractivité → P. 72
- Direction Architecture et Patrimoine → P. 63
- Direction Commande Publique Responsable → P. 61
- Direction Ressources Humaines → P. 57

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Analyse de la situation

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg s'engagent dans de multiples coopérations tant au niveau local, national, européen que mondial. Ces partenariats permettent des échanges d'expertise dans les domaines clés de la durabilité, par la mobilisation d'expertise interne dans différents domaines (élu-es et technicien-nés), la mobilisation d'acteurs du territoire permettant d'enrichir les partenariats et de les ancrer dans le territoire, avec l'organisation d'événements et de rencontres qui permettent d'impliquer les populations. Tous ces partenariats lient les territoires et les populations dans la solidarité pour la transformation et incarnent une « diplomatie des villes », complémentaire à l'action des États et contribuent à la réalisation de l'Agenda 2030.

Strasbourg occupe une position stratégique au cœur de l'Europe, à la frontière entre la France et l'Allemagne. Cette situation transfrontalière favorise les échanges économiques, culturels et humains avec la région du Rhin supérieur. Ville européenne, elle accueille plusieurs institutions de l'Union européenne, dont le Parlement européen ainsi que le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'Homme. Strasbourg joue ainsi un rôle clé dans la coopération franco-allemande et l'intégration européenne. Sa localisation renforce son statut de carrefour politique et symbolique de l'Europe à rayonnement international.

Coopération avec l'Ukraine

En 2024, face à la guerre d'annexion menée par la Russie, Strasbourg a renforcé sa solidarité avec l'Ukraine. La Ville a soutenu un séjour de répit pour 40 jeunes de Kharkiv, financé l'équipement énergétique d'un centre de santé, et accompagné de nombreux événements caritatifs et culturels. Elle a aussi accueilli des délégations ukrainiennes et organisé des permanences consulaires.

Coopération avec la Tunisie

Du 30 janvier au 1^{er} février 2024, le projet « AUTREMENT » s'est clôturé après 4 ans d'échanges à Kairouan et Mahdia. Soutenu par l'UE, il a renforcé la coopération entre Strasbourg, Kairouan et Mahdia autour des mobilités actives et de la participation citoyenne dans l'aménagement urbain, réunissant institutions, experts et acteurs locaux.

Réaménagement et extension du Lieu d'Europe

Après plus d'un an de travaux, le Lieu d'Europe a rouvert ses portes au public le 13 mars 2024, marquant ainsi son dixième anniversaire. Ce projet ambitieux a permis une restructuration complète de l'espace, offrant une expérience plus moderne et accueillante. L'exposition permanente a été entièrement rénovée pour mieux refléter l'histoire et les enjeux contemporains de l'Europe, tout en offrant une nouvelle scénographie immersive et interactive. En parallèle, une extension de 500 m² a été ajoutée, permettant d'accueillir des événements tels que des conférences, projections, concerts, lectures et ateliers pédagogiques. Cette extension permet d'accueillir un public plus large et de diversifier les activités proposées. Le réaménagement du parc qui entoure le Lieu d'Europe a également été une priorité, offrant désormais un cadre plus agréable et accessible pour les visiteur.euses. Cette réouverture marque un tournant dans le développement de ce lieu, désormais plus fonctionnel, ouvert et dynamique, renforçant son rôle d'animateur du quartier européen de Strasbourg.

Actualité 2024

Sommet des Maires du réseau Eurocities

Les 21 et 22 octobre 2024, Strasbourg a accueilli le Sommet des maires du réseau Eurocities, réunissant plus de 80 maires et adjoint.es de villes européennes. Sous le thème « L'Europe commence dans les villes », cet événement a permis de sensibiliser aux défis et enjeux urbains les eurodéputé.es nouvellement élu-es, dans la période d'audition par ces mêmes parlementaires des candidat-es aux postes-clés de la Commission européenne.



Coopération avec la ville de Kairouan



Sommet des Maires du réseau Eurocities Strasbourg octobre 2024



Lieu d'Europe

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Lauréat des AAP et AMI : financements européens et autres

La collectivité a poursuivi l'activation du levier des réponses aux appels à projets et appels à manifestation d'intérêt pour accélérer le déploiement des actions et innover sur les enjeux de la transformation écologique du territoire. Si pour sa 1ère candidature à l'exigeant appel à projet EUI-IA European Urban Initiative – Innovative Actions, le projet de création d'un parc solaire urbain n'a pas été retenu, l'Eurométropole est lauréate en 2024 :

- de l'AMI du Cerema sur l'adaptation au changement climatique et la trajectoire de référence +4°C (projet commun avec la Ville de Strasbourg) ;
- de l'appel à projet AACT'AIR de l'ADEME pour réaliser une EQIS – évaluation quantitative de l'impact sur la santé de la pollution atmosphérique ;
- de l'appel à projet européen Horizon Europe SYST'R sur l'adaptation systémique au changement climatique avec l'Agence du climat et l'ADEME ;
- du projet Interreg VI Europe du Nord-Ouest Tyre Collective sur l'expérimentation d'une technologie de captation des particules de pneus de véhicules routiers ;
- du projet Interreg VI Europe du Nord-Ouest sur le renforcement des communautés d'énergie locales existantes et l'accélération du déploiement de systèmes énergétiques décentralisés.

Coopération Montréal : rues et places des possibles

« Rues et places des possibles » est une démarche innovante conduite en parallèle sur 2 sites à Strasbourg et Montréal dans le cadre de notre coopération. L'objectif est d'expérimenter le réaménagement des espaces publics en confiant à un panel citoyen du secteur concerné, le pouvoir de formuler des propositions de réaménagement que la collectivité s'engage ensuite à mettre en œuvre. Ces dernières, axées sur les enjeux de transition socio-écologique, tiennent compte des contraintes techniques et des invariants posés au départ (réseaux enterrés, budget...). Ces propositions ont été co-construites avec les services de la collectivité et des représentants-es des acteurs locaux (commerces, équipements, associations...) afin de croiser les regards, expertises et les besoins. La démarche permet une gouvernance de projet innovante en donnant aux citoyen-es les moyens d'être les moteurs de la transformation des espaces dans lesquels ils ou elles vivent et/ou travaillent. La présentation officielle de ces propositions se tiendra en mars 2025 en présence de Mme la Maire et du Directeur général des services. Une étape d'animation, coproduite avec cette communauté des acteurs suivra pour partager largement les propositions vers les habitants-es et usagers-es du secteur. Le panel sera associé enfin au travail de conception et de réalisation des espaces ainsi imaginés.

Interreg  Co-funded by the European Union
North-West Europe

E2-CUTIES

 Urban Mobility

 Co-funded by the European Union



Rues et places des possibles
Place Karl Ferdinand Braun (Gare)

Une coopération transfrontalière dynamique

Strasbourg et Kehl ont offert en 2024 un évènementiel transfrontalier riche à l'attention de leurs habitant-es. Une quinzaine d'actions franco-allemandes ont ainsi été proposées des deux côtés du Rhin dans le cadre de la programmation « Capitale Mondiale du Livre 2024 ». 17 000 élèves français-es et allemand-es d'environ 90 écoles du bassin de vie transfrontalier Strasbourg-Ortenau ont couru 34 067 km au printemps pour récolter 6 813 € de dons au bénéfice de deux associations qui apportent un soutien aux enfants en difficultés. Le Jardin des Deux Rives et de sa Passerelle a fêté quant à lui son 20ème anniversaire le 14 septembre lors d'une journée festive et familiale. La ville et l'Eurométropole de Strasbourg cofinancent activement le déploiement de services publics transfrontaliers (défense des consommateurs et justiciables, appui dans les démarches administratives transfrontalières etc.) via les projets « Justice sans frontière » et « Maison des Services du Rhin Supérieur ». Un guide des aides financières aux projets transfrontaliers, franco-allemands et en langues régionales a été créé, disponible sur : <https://www.strasbourg.eu/territoire-bilingue>.

Pour aller plus loin

Direction Transitions Énergie Climat

→ P. 76

Direction Relations Européennes et Internationales

→ P. 68



Rapport d'activité

PÔLE

**ACCOMPAGNEMENT HUMAIN,
RESSOURCES ET PATRIMOINE**

Direction de la Communication

La direction de la communication informe et communique auprès de diverses cibles (agent-es, habitant-es, visiteur-ses et journalistes) sur l'action publique, les services publics et la vie du territoire. Créatrice de lien et d'image avec les habitant-es, moyen de mise en notoriété de la collectivité, elle cherche à communiquer à bon escient, au bon moment et de la meilleure manière possible. Pour cela elle adapte les messages et les outils de communication aux cibles afin que les messages soient les plus efficaces.

La direction de la communication travaille en lien avec les parties prenantes pour clarifier les objectifs et les cibles, elle définit les axes de communication, les outils et les calendriers dans les plans de communication qu'elle met en œuvre. Elle est aussi garante de l'image de Strasbourg.eu, de sa charte graphique et éditoriale mutualisée, et travaille pour cela en lien étroit avec les chargées de communication de l'ensemble de la collectivité.

Colloque droits des femmes à dimension européenne

Strasbourg a accueilli les Assises européennes de lutte contre les violences faites aux femmes sur deux jours, les 29 et 30 novembre. Il s'agissait notamment d'informer sur ces violences, de croiser les expérimentations, expériences et bonnes pratiques, de travailler avec les acteurs-trices, de poursuivre la mise en réseau des villes engagées et de proposer un plaidoyer commun. La communication s'est déployée à 360 degrés et en trois temps : juin (annonce), septembre (lancement du programme et ouverture des inscriptions) et fin octobre (relance des inscriptions et image). L'ensemble des outils (prints et digitaux, site web dédié, magazines, relations presse et réseaux sociaux) ont été utilisés.

Prix Cap'Com pour le service actualités

Prix de la presse et de l'information territo-

riale, catégorie « conception graphique » pour Strasbourg Magazine (prix remis par Cap'Com).

Congé de santé gynécologique

Une importante campagne de communication interne a été mise en place pour accompagner le déploiement du dispositif de santé gynécologique (affichage, publications intranet et newsletter, vidéo...). Objectif : faire connaître le dispositif et encourager les agentes à y recourir et déconstruire les idées reçues autour de ce sujet relevant habituellement de l'intime et du privé.

Service Actualités

De nouvelles formules de Strasbourg Magazine et Eurométropole Magazine ont été mises en œuvre à partir de janvier, avec ajustement des projets éditoriaux, nouveaux déroulés, nouvelles maquettes, nouvelles périodicités (Ville et Eurométropole) et nouveau format pour Strasbourg Magazine.

Une activité importante tout au long de l'année

L'année 2024 a été marquée par une demande importante de communications entrantes et sortantes.

Eurométropole de Strasbourg

Le service a communiqué sur la révolution des mobilités et les travaux engagés sur cette thématique (Tram ouest, Tram nord, TSPO, Chronop, ZFE et qualité de l'air), sur le renouvellement urbain, la rénovation énergétique, ou encore l'avancée des travaux du stade de la Meinau, o.

Ville de Strasbourg

Le service presse a communiqué sur la culture avec « Strasbourg capitale mondiale du livre », sur le sport avec le passage de la flamme olympique, la livraison des travaux et aménagements dans les écoles et les grands événements (été, Noël, etc.).

Des actions de présentation des métiers

Réalisation de portraits métiers vidéo, valorisant les agents et métiers en tension. Publication de podcasts audio pour présenter d'autres métiers (en partenariat avec Top Music). Ces actions autour de la marque employeur sont partagées sur les réseaux

sociaux (LinkedIn et Facebook) et sont complétées par des portraits dans le magazine interne et sur l'intranet, tout au long de l'année.

Une campagne de communication pour les élections européennes récompensée par le prix Cap'Com

Pour inviter les citoyens à s'inscrire sur les listes électorales en vue des élections européennes du 9 juin, une vaste campagne de communication a été mise en œuvre. L'idée était à la fois de reconnecter l'Europe à ses concitoyens et de créer un lien entre s'inscrire sur les listes et voter pour des valeurs et une Europe concrète. Les objectifs étaient clairs : augmenter le nombre d'inscrits et le taux de participation. Trois temps de communication ont été proposés : décembre 2023 autour du message « Ceci est une carte électorale pour la démocratie > je vote le 9 juin, je m'inscris jusqu'au 3 mai », puis de février au 9 juin, autour du message ci-dessus et « Je défends les valeurs de l'Europe, je vote pour l'Europe le 9 juin (démocratie, dignité des droits humains, solidarité) » et enfin du 3 mai au 9 juin avec le 2^e message.

Ce travail a été récompensé par le Prix Cap'Com dans la catégorie Communication citoyenne en décembre.

Chiffres clés

38 agents
1368 demandes de presse des journalistes traitées
4.5 M de visites sur le site strasbourg.eu,
10M de pages vues ;

160 000 comptes usager-ères (+ 40 000) sur le portail Monstrasbourg.eu ;
98 694ancements de l'appli Strasbourg en 2024 ;
145 campagnes de communication sur les réseaux d'affichage municipaux Ville, Eurométropole et partenaires confondus.

Direction du Numérique et des Systèmes d'Information

La direction du numérique garantit la continuité, la maintenance et la sécurité des systèmes d'information, des réseaux et des télécommunications de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle assure également une veille technologique, ainsi que des interventions ponctuelles de type expertise et conseil et accompagne au quotidien les usagers-es. Elle conduit et/ou suit les transformations de nos collectivités. Elle est le partenaire des autres directions dans leurs projets numériques.

Migration d'un nouveau cœur de réseau

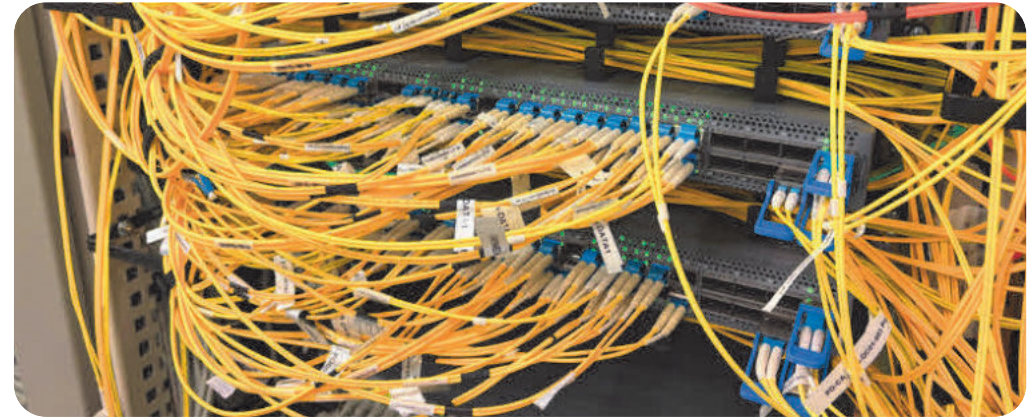
Le cœur de réseau constitue l'épine dorsale de l'infrastructure informatique; il est chargé de l'acheminement des données entre les appareils connectés (stations de travail, serveurs et autres dispositifs du réseau local). Datant des années 2010, une nouvelle architecture du cœur de réseau a dû être conçue, afin de répondre aux enjeux de performance et de sécurité. Ce projet a nécessité une charge de travail de plus de 300 jours, l'intégration de plus de 30 nouveaux équipements et le déplacement de plus de 300 câbles réseau.

Création du bar numérique

Guichet unique mis en place avant chaque conseil, il est à destination des élu-es, du cabinet et leurs équipes. Au-delà, des services traditionnels d'assistance, il permet aussi une sensibilisation à des sujets d'actualité et/ou de sécurité informatique.

Mise en place d'interfaces entre les applications

On utilise un logiciel appelé TALEND pour créer des connexions entre différents programmes utilisés par la ville. Cela permet aux applications de mieux communiquer entre elles, d'échanger des données automatiquement, et de faire gagner du temps aux agents-es en évitant les ressaisies ou erreurs manuelles.



Cœur de réseau informatique

Chiffres clés

6 services

88 postes internes et environ 95 personnes en prestation

Dépenses de fonctionnement : **16,9M€**;

Dépenses d'investissement récurrent : **11M**.

Innovation et transformation

Inclusion numérique (15 Conseillers numérique (CoNum) sur le territoire de l'EMS)

- 10 099 accompagnements numériques réalisés
- 844 ateliers collectifs avec 7165 participants-es

Typologie des publics :

- 26 % ont plus de 60 ans
- 24% ont moins de 12 ans
- 23% entre 35 et 60 ans

Innovation et transformation

- 120 lignes analogiques téléphoniques et data résiliées dans le cadre du projet de la fin de cuivre
- 996 serveurs informatiques gérés (hors serveurs Moca)
- 666 To de données
- 76 projets en cours, dont près d'1 tiers liés à la sécurité



Pour en savoir plus : ODD9 P.46

Direction des Ressources Humaines

La direction des ressources humaines assure le pilotage de la stratégie en matière de ressources humaines, accompagne les agent-es et l'ensemble des services dans tous les actes de gestion, de recrutement, de formation, d'accompagnement professionnel, social et médical qui font le quotidien professionnel des agent-es et mène le dialogue social avec les organisations syndicales.

L'action de la direction se structure essentiellement autour des orientations suivantes :

- L'adaptation du service public au travers de la gestion des carrières et des compétences, l'accompagnement de l'évolution des services et le pilotage des moyens humains.
- Le suivi des parcours professionnels avec une politique volontariste en matière de formation, un plan spécifique de développement des compétences managériales et un accompagnement des mobilités.
- La préservation de la santé au travail (santé physique, mentale et sociale) par l'adaptation de l'organisation du travail, la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques professionnels ou encore la mise à disposition d'une cellule d'alerte et d'écoute qui intègre la question de la souffrance au travail.
- Une gestion des ressources humaines professionnelle et qualitative avec la recherche d'un partage optimal de la fonction entre la direction et le réseau déconcentré et la mise à disposition de données de gestion.

Réforme du temps de travail et expérimentations

Suivant un impératif de mise en conformité avec la loi, mais aussi dans l'objectif de répondre à de nouvelles attentes en matière d'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle de ses agent-es et à des enjeux actuels d'attractivité pour ses recrutements, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont approuvé la mise en œuvre au 1er janvier 2024 d'une réforme du temps de travail.

Celle-ci, visant en outre à offrir plus de flexibilité, s'est notamment traduite par la proposition, aux agent-es soumis à horaires variables, de nouveaux cycles de temps hebdomadaires sur 5 et 4,5 jours.

Deux dispositifs expérimentaux, accessibles sur la base du volontariat, sont venus compléter cette dynamique d'innovation organisationnelle placée sous le signe de la confiance managériale. D'une part, les agent-es éligibles ont depuis cette date la possibilité de ne plus badger : 57% d'entre eux ont opté pour cette proposition. D'autre part, sous réserve d'accord hiérarchique, ils-elles disposent de la faculté d'effectuer leur semaine de travail en 4 jours par semaine.

Un bilan de ces deux expérimentations permettra à la collectivité, courant 2025, de se prononcer sur l'opportunité de leur pérennisation.

Chiffres clés

38 Nombre d'agent-es (permanents) : **149**
Budget de fonctionnement : **389 737k€**
(dont 382 000 k€ sur le chapitre 012 charges de personnel)

Budget d'investissement : **128 k€**
Nombre de jours de formation : **20 233**
Nombre de candidatures : **32 300**
Nombre d'expérimentateurs-trices de la semaine en 4 jours : **61**

2^{ème} édition du baromètre social

Le baromètre social, outil destiné à mesurer la satisfaction des agent-es à travers une démarche de transparence et d'écoute, a fait son retour en mai 2024. Avec près de 4 000 réponses, les résultats révèlent l'amélioration ressentie de leurs conditions de travail ainsi que leur attachement aux valeurs de la collectivité telles que l'esprit d'équipe, la solidarité, la confiance, mais aussi la fierté de travailler pour la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.



Affiche interne - Enquête Baromètre social 2024

Marque employeur

L'année 2024 a constitué un tournant dans la concrétisation de notre réflexion stratégique de valorisation de l'engagement et de l'expertise de nos agent-es. En lien avec la direction de la communication, des vidéos et podcasts de valorisation et de présentation de nos métiers et de nos agent-es ont été montés et largement diffusés. En mai, le service périscolaire et éducatif a accueilli dans une école un

Nombre d'agent-es qui ont arrêté de badger : **57%** des agents en horaires variables
Nombre de promotions et avancements : **93** promotions et **411** avancements
Pourcentage de réponse pour le baromètre social : **56%**

« rendez-vous en collectivité inconnue » de la Maison de l'Emploi afin de présenter les métiers de l'animation.

Journée de la mobilité professionnelle

La direction a organisé en septembre 2024 la première journée de la mobilité professionnelle sur le site de la Fédération. Objectif : accompagner les agent-es et les encourager dans leur projet d'évolution de carrière. Des ateliers ont été proposés par des professionnelles afin de conseiller les participant-es mais aussi de leur faire profiter de témoignages de parcours réussis et de présentations de métiers de la collectivité.

Passage à 32 heures des ASEM

À l'origine était une volonté politique de mieux reconnaître la pénibilité particulière du métier d'agent-e spécialisé-e des écoles maternelles. Un travail a donc été conduit en lien avec les représentant-es du personnel pour parvenir à la mise en place d'une nouvelle organisation et au passage à une quotité moyenne de 32 heures de travail par semaine depuis le 1er septembre 2024.

Modernisation du système d'informations RH

Le système d'informations des ressources humaines constitue l'élément central de notre gestion administrative : carrière, paie dont éléments variables, charges, retraite, arrêts de travail... Le déploiement du nouveau logiciel le 1er janvier 2024 a nécessité un travail préparatoire de plus de 2 ans et représente un investissement de 1,5 M€. Il est l'emblème de la modernisation de la fonction RH pour un pilotage plus fin mais aussi un partage plus efficace des informations entre la direction et le réseau déconcentré.

Pour en savoir plus : ODD5 - P.8
ODD12 - P.48

Direction de l'Accompagnement des Projets, des Innovations et des Équipes

La DAPIE a comme principale mission d'accompagner l'équipe de Direction Générale ainsi que les directions de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadrage et la réalisation de leurs projets d'évolutions, qu'ils soient liés à des enjeux de politiques publiques, d'organisation interne et/ou de management des équipes. Elle couvre un spectre large, accompagnant des projets stratégiques comme plus opérationnels, transversaux comme sectoriels.

La direction se positionne comme un cabinet de conseil interne et met à la disposition des directions et services des équipes pluridisciplinaires sur les champs d'expertise suivants : conseil en organisation, méthodologie de projet, accompagnement des équipes et de l'encadrement, démarches de certifications qualité, contrôle interne, management des risques, évaluation des politiques publiques, démarches d'innovation et bureau des temps. Elle dispose enfin d'une fonction de manager-e de transition.

Évaluation de la semaine en 4 jours

La réforme du temps de travail de 2024 a instauré la possibilité d'expérimenter la semaine de travail en 4 jours. La DAPIE a réuni un panel d'expérimentateur-ices, de managers et de RRH pour identifier les motivations prioritaires pour entrer dans le dispositif, mesurer l'impact en terme d'organisation individuelle et collective ainsi qu'en terme de qualité du service rendu, mesurer les effets en matière de bien-être et le réinvestissement du jour libéré. Les forces et propositions d'amélioration ont été portées à la connaissance des acteurs-trices de la fonction RH, des élus-es et des organisations syndicales et ont permis d'ajuster le dispositif pour 2025.

Chiffres clés

Nombre d'agents-es dans la direction : **16**
Budget : **700 000€**
(550 Eurométropole de Strasbourg, 150 Ville de Strasbourg)
Nombre de projets accompagnés : **52**
Nombre de comités d'engagement : **14**

Accompagnement des projets de direction, de service et d'organisation

Dans cette dernière partie de mandat, la DAPIE continue d'être sollicitée par un nombre important de directions et services souhaitant faire évoluer leur organisation. Ce ne sont pas moins de seize entités qui ont été accompagnées cette année, neuf d'entre elles concentrant la majeure partie de nos accompagnements.

L'édition n°2 du Baromètre social et l'actualisation du plan d'actions transversal

La DAPIE a également été mobilisée avec la DRH sur toute l'année 2024 dans le cadre de l'édition n°2 du baromètre social, tant dans la phase de préparation de l'enquête que dans la phase de restitution puis de mise à jour du plan d'actions transversale de la collectivité. L'étape de mise à jour du plan d'actions a été mise en œuvre fin 2024 dans une dynamique de co construction associant des agent-es et encadrant-es volontaires de la collectivité, le réseau des AGR, RRH et Préventeurs, ainsi que le CO-DIR de la collectivité.

Évaluation de la semaine en 4 jours

L'expérimentation d'une démarche de Lean management a été initiée en 2024 auprès du service État civil de la DPEC dans le cadre d'un travail d'optimisation des processus et d'amélioration des conditions de travail des agent-es concernées. Cette démarche s'est conduite avec l'appui d'une prestation de formation et de conseil de l'ICAM auprès des équipes concernées et de 3 collaborateurs-trices de la DAPIE mobilisés sur cette expérimentation.

Un travail de formalisation des processus et d'identification des optimisations possibles a ensuite été réalisé et a permis le déploiement de plans d'action spécifiques dans chacun des départements du service de l'état civil.



Affiche de l'événement organisé dans le cadre de Capitale Mondiale des Temps

Pour en savoir plus : ODD18 - P.15

Direction des Ressources Logistiques

La direction des ressources logistiques est une direction au service des services. Elle regroupe l'ensemble des prestations contribuant à assurer des conditions de travail alliant performance et sobriété, en intervenant dans les activités :

- > de supports logistiques (bâtiments, installations techniques, nettoyage ...)
- > de prestations (courrier, standard, sécurité, imprimerie - reprographie, nettoyage, ...)
- > de gestion d'équipements (informatique, véhicules, téléphonie, ...)
- > de suivi et de conseil pour les achats transversaux (fournitures administratives et techniques, gardiennage, énergie, ...)
- > de gestion patrimoniale (locaux administratifs du site Etoile...)

C'est une direction ressource au service de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, elle agit selon le domaine de compétence pour l'une ou l'autre collectivité avec une clef de répartition validée par la Commission Mixte Paritaire. Toutes ces missions s'articulent autour de l'ensemble des étapes de la satisfaction du besoin de la collectivité en ces domaines, de la prévision budgétaire, à la passation des marchés publics, la préparation et l'émission des bons de commande, la réception, la distribution et enfin la validation du service fait pour la facturation.

Service Parc Véhicules et Ateliers

Pour la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg:

- Remplacement des véhicules porteurs de la vignette n°3
- Valorisation des Véhicules hors d'usage et développement du réemploi.
- Accélération des achats de véhicules à fonctionnement électrique sur batterie;

Pour l'Eurométropole de Strasbourg :

- Mise en service de 2 BOM à fonctionnement électrique sur batterie
- Poursuite des acquisitions fonctionnant au bio carburant

Pour la Ville de Strasbourg :

- Renouvellement des motos de la Police Municipale

Service Imprimerie

- Réalisation par le département Accueil et Logistique d'analyse des commandes à l'impression offset pour optimiser la demande initiale (optimisation des formats des documents à la norme ISO 216, réduction des formats de papier à l'achat et des grammages des papiers).
- Réalisation d'économies (42 234 €) et optimisation des formats ce qui a permis d'économiser 3,64 tonnes de papier offset (soit 13 664 €).



Nouveau véhicule électrique pour la collecte des déchets

Service des Moyens Généraux

→ DÉPARTEMENT PRESTATIONS D'ACCUEIL ET DE COURRIER

- au sein de la section courrier, une diversification des activités a été menée : plus de 10 000 portages de petits colis, de travaux d'impression, etc...dont 5000Kg de livres distribués
- dans les écoles dans le cadre de Strasbourg Capitale mondiale du Livre
- l'internalisation de certaines prestations de distribution de courrier a permis de réaliser une économie de 37 000 €.

→ DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION DU PÔLE ETOILE (EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG)

- Poursuite des mesures de réduction de chauffage et de consommation électrique dans le cadre de la sobriété énergétique et du plan climat
- Remplacement des onduleurs de la salle des serveurs informatique
- Accompagnement technique lors de grands projets : accessibilité du public et extension du centre administratif
- Réfection des sols, mise en peinture des bureaux du bâtiment FUSTEL
- Réaménagement de divers locaux au centre administratif et 38RH

→ DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION DU PÔLE ETOILE (VILLE DE STRASBOURG)

- Poursuite de la campagne de remplacement de ventilo convecteurs, optimisation de l'éclairage des bureaux et réaménagement de plateaux de travail du 38 route de l'Hôpital
- Déménagement des occupants-es du centre administratif et des sites du pôle Etoile

→ DÉPARTEMENT QUALITÉ ET PRESTATIONS D'ENTRETIEN

Mise en place projet « points de collecte mutualisés » (Eurométropole de Strasbourg) et nettoyage courant quotidien de 5300m² sur le bâtiment du 38RH (Ville de Strasbourg)

Service Approvisionnements, Énergies et Qualité (SAEQ)

Lancement d'un projet de service suite à la prise de poste du nouveau responsable du SAEQ

→ MAGASIN :

- Réorganisation du magasin via l'intégration d'une nouvelle approvisionneuse (fournitures de bureau, mobilier)
- Finalisation des nouveaux référentiels habillement et mise en place de l'échange de vêtement à l'usure

→ ÉNERGIES ET FLUIDE (VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG) :

Mise en œuvre d'une 1^{ère} version du logiciel SAVEE, permettant une meilleure maîtrise du suivi budgétaire et des consommations.

Chiffres clés

290 agents-es répartis entre 4 services opérationnels et un service ressources.

Budget réalisé:

EMS: Investissement: **16 290 000 €** /

Fonctionnement: **27 770 000 €**

Ville de Strasbourg: Fonctionnement : **27 720 000 €** /

Investissement: **5 816 000 €**

- PVA: **8025** interventions ont été réalisées par le département maintenance et **1630** interventions en extérieures,
- Imprimerie:
 - La consommation totale de papier en 2024 est de **138.30 tonnes**.
 - Impression numérique **11,98 tonnes** de papier.
 - Impression offset **126,32 tonnes** de papier dont **30,61 %** certifié PEFC, **0,84 %** certifié FSC mixtes, **68,55 %** certifié FSC recyclé.
 - **100 %** des déchets ont été retraités ou éliminés par le biais d'une filière certifiée et habilitée.
- Service des Moyens Généraux:
 - **185 000** courriers réceptionnés,
 - **418 396** courriers affranchis
 - **267 000** appels téléphoniques traités
 - **2902** interventions (interventions d'aménagement, d'exploitation et de conciergerie)
 - Nettoyage quotidien de **30 000 m²** au centre administratif
- Service Approvisionnements, Énergies et Qualité
 - Nombre de demandes services habillement EPI traitées par le magasin du SAEQ: **4377**

Pour en savoir plus : ODD3 - P.36

Direction de la Commande Publique Responsable

La direction de la commande publique responsable se compose de deux services : « Service des Achats et de la Commande Publique » (SACP) et le service Partenariat. Le SACP accompagne les services de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg dans l'expression de leurs besoins et la définition de solutions contractuelles conformes à la réglementation, aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le SACP coordonne la politique d'achat, assure le contrôle interne des marchés, rédige, publie et notifie les marchés supérieurs à 90 000 € HT, anime deux réseaux professionnels internes. Enfin, il organise régulièrement des événements destinés aux opérateurs économiques (webinaire sur la planification des achats, salon de l'achat public, speed meeting...). Dans le cadre leur politique d'achat public, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg inscrivent leur action dans une démarche d'achat responsable, fondée sur le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) adopté en 2020. Ce cadre stratégique vise à intégrer les dimensions sociales (insertion, égalité) et environnementales (réduction de l'empreinte carbone, économie circulaire) dans les marchés publics. Cette dynamique est renforcée par les évolutions réglementaires, notamment la loi Climat et Résilience (2021), qui impose l'intégration progressive de critères environnementaux dans les achats, et la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) (2020), qui encourage l'achat de produits recyclés ou réemployés.

Un guide pour l'intégration de plans de progrès dans la commande publique

Un partenariat avec l'association Initiatives Durables s'appuyant sur le retour d'expériences des services opérationnels a permis l'élaboration d'un guide concernant l'intégration de plans de progrès dans la commande publique.

Participation à la journée de la commande publique Alsace

Le SACP a participé à la journée de la commande publique Alsace au Kaleidoscoop, favorisant les échanges entre entreprises et acheteurs publics.

Des présentations sur différents sujets

Une présentation en lien avec la commande publique sur le thème « Eco-concevoir une exposition » a été réalisée auprès de l'Institut National du Patrimoine à la demande de la direction de la Culture.

Le SACP a présenté des outils sur le volet environnemental des marchés de prestations intellectuelles dans le cadre d'un webinaire organisé par la Charte régionale de la commande publique.

Chiffres clés

26 agents-es

Les achats publics dépensés en 2024 s'élèvent à **589 624 920 €**.

2394 marchés ont été passés en 2024.

Pour en savoir plus : ODD5 - P.8
ODD12 - P.48

Direction des Finances

La direction des finances (DF) participe, en lien avec les élu·es et les autres directions -opérationnelles comme fonctionnelles - à la définition des orientations financières et stratégiques de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Dans ce cadre, elle assure les procédures budgétaires et comptables, les analyses financières et fiscales, la gestion de la dette et le fonctionnement du système d'information financière. Elle anime également le réseau des responsables finances et des comptables de la collectivité.

Direction ressource au service de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, elle agit selon le domaine de compétence pour l'une ou l'autre collectivité selon une clef de répartition actualisée annuellement par la Commission mixte paritaire (51,63 % ville en 2024).

Mise en place d'e-GF, nouvelle version du logiciel d'information financière utilisé par 200 collègues : initié depuis plusieurs années, ce projet a franchi une étape décisive en juin 2024 avec la migration effective de l'ancienne version Coriolis V4 vers e-GF. Malgré certains reports de mise en production intervenus au cours du projet, la mobilisation et l'expertise de l'équipe dédiée ont permis de finaliser cette migration.

Mise en production d'IREGI : la direction des finances souhaitait depuis quelques années déjà remplacer la gestion « manuelle » des régies au travers de tableurs Excel par une solution davantage intégrée. En effet, malgré le sérieux et le professionnalisme des régisseurs·ses du réseau, cette solution manuelle générait un certain nombre d'erreurs. Ce constat était d'ailleurs partagé avec le comptable public du service de gestion comptable (SGC) qui ne retrouvait pas forcément de correspondance dans son logiciel Hélios. C'est pourquoi, après une phase d'assainissement des comptabilités en collaboration avec le SGC, il a été décidé d'acquiescer et de mettre en place une solution logicielle dédiée, permettant de faciliter et de sécuriser les saisies des régies. C'est donc un peu moins d'une cinquantaine de régies qui ont été informatisées en un an entre avril 2024 et avril 2025.

- **Cellule d'assistance et de formation** : installation d'une nouvelle version du parapheur électronique iXBus. Cette mise à jour apporte un renouveau de l'ergonomie et un pas-à-pas plus facile pour les utilisateurs et utilisatrices. Parallèlement, deux webinaires ont été dédiés à la partie finance de la nouvelle interface (une cinquantaine de participant·es).
- **Comptabilité : le déploiement** d'e-GF a nécessité la mise en place de formations en collaboration avec la cellule et le service du budget. Ce sont plusieurs centaines de correspondant·es qui ont été formé·es au nouvel outil. Ce projet a connu quelques soubresauts, notamment au niveau du circuit de validation des mandats. Il est dorénavant opérationnel, malgré quelques ajustements de fonctionnalités repérées et transmises à l'éditeur. Ce nouveau logiciel a permis de fiabiliser le PES (protocole d'échange standard) retour et de pouvoir envisager un connecteur avec Marco Web.
- **Budget** : le contexte budgétaire national et l'évolution du coût des projets a nécessité de réviser à la baisse les projets jusque-là déjà arbitrés, en lissant un certain nombre d'opérations. A la différence des années précédentes, des réunions PPI ont été proposées aux directions à l'automne en complément de celles habituelles du mois de juin, dont les propositions de lissage de quelques projets ont pu faire coïncider le montant total des projets avec l'enveloppe dédiée à l'investissement dans la prospective budgétaire.
- **Études financières et fiscales** : passage au prélèvement à l'échéance pour le paiement des taxes foncières sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties. À cette occasion, tous les comptes fiscaux de la Ville et de l'Eurométropole ont été fusionnés.
- **Financement et trésorerie** : un long travail d'instruction avec la Banque européenne d'investissement mobilisant également la direction de l'éducation (pour la ville) et la direction des mobilités (pour l'Eurométropole) s'est concrétisé par le tirage 20M€ de prêt à la ville (sur une enveloppe de 95 M€) et 36 M€ de prêt à l'Eurométropole (sur une enveloppe de 120 M€). Les taux obtenus ont été particulièrement compétitifs dans un contexte de hausse des taux.

Chiffres clés

- **34** agent·es
- **2950** demandes d'assistance traitées
- **12** tableaux de bord budgétaires diffusés aux services administration générale et ressources

VILLE DE STRASBOURG

- Compte administratif 2024, réalisations :
- o Dépenses réelles de fonctionnement : **24 M€**
- o Recettes réelles de fonctionnement : **369 M€**

- o Dépenses réelles d'investissement : **63 M€**

- o Recettes réelles d'investissement : **87 M€**

- **45** contrats de dette suivis
- **41 598** mandats, **17 713** titres et **32 080** factures
- **374** demandes de dégrèvement sollicitées, majoritairement pour les forêts domaniales

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

- Compte administratif 2024, réalisations :

- o Dépenses réelles de fonctionnement : **119 M€**

- o Recettes réelles de fonctionnement : **536 M€**

- o Dépenses réelles d'investissement : **145 M€**

- o Recettes réelles d'investissement : **185 M€**

- **51 490** mandats, **9 664** titres et **36 308** factures
- **9** demandes de dégrèvement sollicitées (immeubles)

Direction Architecture et Patrimoine

La mission de la direction de l'architecture et du patrimoine est de préserver, valoriser et optimiser le patrimoine public et privé en cohérence avec les politiques publiques, à travers la maîtrise d'ouvrage, la maintenance, la gestion immobilière, l'ingénierie technique et la définition des stratégies énergétiques et patrimoniales. D'une direction strictement opérationnelle, la DAP a progressivement évolué pour intégrer la maintenance du bâti, la gestion patrimoniale et la transition écologique.

La direction est constituée de 7 services : 2 services de pilotage de projets jusqu'à la livraison ; 1 service bureau d'études ; 1 service d'administration générale et ressources qui permet entre autres les montages administratifs et financiers ; 1 service en charge de la performance énergétique des bâtiments ; 1 service dédié à la gestion et à l'inventaire du parc bâti ; 1 service de maintenance et d'entretien des bâtiments livrés, via des régies notamment.

Le projet de direction se concrétise

Le projet vise à transformer l'organisation de la direction afin de devenir plus transversale, agile et pleinement responsable du patrimoine bâti de Strasbourg et de l'Eurométropole. Elle conserve sa mission de préservation, valorisation et optimisation du patrimoine, via la maîtrise d'ouvrage, la maintenance, l'ingénierie technique, la gestion immobilière et les stratégies énergétiques.

Initialement opérationnelle, la DAP a intégré au fil du temps la gestion patrimoniale, la maintenance et la transition écologique. Cependant, son fonctionnement actuel en silos limite son efficacité face aux nouveaux défis : rareté du foncier, vétusté du patrimoine, complexité ré-

glementaire, pression des parties prenantes... Pour répondre à ces enjeux, une réorganisation autour de quatre axes est engagée : développer l'agilité organisationnelle, rééquilibrer les charges de travail, valoriser le patrimoine par une gestion stratégique appuyée sur des données fiables, et piloter efficacement la trajectoire énergétique en conformité avec le décret tertiaire.

Cette évolution marque le passage d'une logique réactive à une approche stratégique, anticipée et différenciée. Elle permet une meilleure répartition des responsabilités, renforce la lisibilité des rôles, et favorise l'engagement des agents par une reconnaissance accrue de leur utilité dans la collectivité.

Chiffres clés

- Nombre d'agents dans la direction : **228**
- **Budget de fonctionnement** :
- Ville = **7,3 M€** / EMS = **6,6 M€**
- **Budget d'investissement** :
- Ville de Strasbourg : **62,2 M€** (**5,5 M€** IVT annuel + **56,7 M€** pour les AP/CP)

Eurométropole de Strasbourg :

86,7 M€ (1,7 M€ IVT annuel + **85 M€** pour les AP/CP)

Nombre d'opérations en cours pour les services Opérationnels de Construction : **400**

Expérimentation équipe transversale informatique sur 18 mois

Depuis le 1er septembre 2024, la DAP a lancé une expérimentation de 18 mois avec la création d'un nouveau département dédié à l'informatique et à la gestion de la donnée. Ce nouveau département de 6 personnes a pour ambition de créer de la valeur et d'enrichir les données patrimoniales. Pour cela, il met en œuvre une approche transversale, favorise l'interopérabilité des outils numériques et évalue les besoins de chaque service afin de proposer des solutions informatiques adaptées. Il assure également la conception, le développement et la maintenance d'une base de données patrimoniales centralisée, avec des protocoles stricts garantissant l'exactitude et la sécurité des données. En s'appuyant sur des données fiables et à jour, le département fournira des analyses permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine.

Extension et accueil du Centre Administratif

L'extension du bâtiment, livrée en 2024, permet de répondre à l'obligation d'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées depuis le parvis et le parking public. Elle permet également d'offrir un meilleur accueil et une meilleure prise en charge du public. Le nouvel espace est ainsi plus ergonomique, spacieux et lumineux. Une séparation des flux publics, agents-es, logistique-protocole est également intégrée dans le projet. Le niveau d'accueil des agents-es est en cours de réaménagement. Cette extension est la première étape avant une rénovation énergétique complète du bâtiment dans les prochaines années.

Séminaire et évolution des pratiques internes

Depuis 2023, un séminaire d'une journée est organisé annuellement avec l'ensemble des directions afin de travailler sur les évolutions de

pratiques pour définir ce que seront « les équipements publics de demain ». L'enjeu consiste à préserver, valoriser et optimiser notre patrimoine public et privé avec plus de sobriété. L'une des thématiques phares de la session 2024 a porté sur la transition écologique, notamment sur la trajectoire énergétique du patrimoine et le déploiement d'un nouveau logiciel de suivi de la consommation en temps réel.

En 2024, un CODIR a également été dédié à la question de la transition écologique et plus particulièrement sur la question de la sobriété immobilière et la mutualisation. Pour le séminaire des encadrants 2024, deux ateliers ont également été proposés sur le plan de sobriété énergétique et sur la gestion partagée des données patrimoniales. L'objectif étant de pérenniser et renforcer ce type d'événements afin de créer une véritable culture commune autour du patrimoine.

Centre technique de nettoyage nord-est quai Jacoutot

Un pôle d'activités de 15 hectares facilite les interventions des équipes de la propreté urbaine qui interviennent dans les rues des communes du nord du territoire (Strasbourg, Hoenheim, Schiltigheim et Bischheim). L'équipement améliore les conditions de travail des agent-es par l'intégration de locaux de bureaux et de vestiaires et de la prise de poste. Le bâtiment atteint 92% d'autoconsommation grâce aux panneaux photovoltaïques et est raccordé au chauffage urbain. Des matériaux bio-sourcés ont été mis en œuvre et l'architecture du bâtiment, situé dans la ceinture verte, s'intègre dans son environnement.

Pour en savoir plus : ODD7 - P.27/28
ODD12 - P.48

PÔLE
TRANSFORMATION
DEMOCRATIQUE, EUROPE,
TERRITOIRES ET PREVENTION

Direction de l'Intercommunalité

La direction de l'intercommunalité a notamment pour missions de :

- faciliter les relations entre les communes et les services de l'Eurométropole ;
- assurer le fonctionnement des différentes instances de concertation, conférence des Maires, rencontre des élu-es ;
- organiser et animer les réunions des Directeurs-trices généraux des services des communes et les réunions thématiques avec les agent-es des communes ; animer le réseau et l'espace collaboratif des DGS ;
- accompagner les services dans le cadre des démarches de mutualisation ;
- conseiller les services en matière d'intercommunalité et de connaissance des compétences respectives des communes et de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- accompagner les services dans la mise en œuvre des transferts de compétences ;
- mettre en place une convention avec chaque commune volontaire de l'Eurométropole, déclinant sur le territoire de la commune la politique de l'Eurométropole ;
- animer le dispositif des contrats de réciprocité.

Les visites de la Présidente dans les communes permettent d'être à l'écoute des préoccupations des élu-es communaux, de se rendre compte concrètement des dossiers eurométropolitains et de mettre en valeur des initiatives communales. En 2024, la Présidente a poursuivi la seconde tournée des communes engagée en 2022 avec les visites de Niederhausbergen (19 mars), Hangenbieten (8 avril), Lipsheim (27 mai), Osthoffen (13 juin), Entzheim (9 juillet), Reichstett (17 septembre), La Wantzenau (21 octobre) et Eschau (12 novembre).

Traduction du pacte de gouvernance, adopté en Conseil de l'Eurométropole du 25 juin 2021, les conventions partenariales ont pour objet de préciser les objectifs partagés par l'Eurométropole et les communes sur leur territoire et de garantir la cohérence des actions métropolitaines et communales. Documents co-construits, les conventions visent à accompagner et à cadrer les relations entre l'Eurométropole et les communes. Les communes peuvent y inscrire leurs priorités politiques et leurs contributions au développement de l'intercommunalité. Le document proposé se structure autour des trois parties suivantes, élaborées conjointement par l'Eurométropole et la commune :

- Un diagnostic partagé établissant les caractéristiques de la commune, son positionnement dans le territoire, ses forces et ses faiblesses, ainsi que ses perspectives de développement.
- Les principales compétences de l'Eurométropole et ses déclinaisons territorialisées, ses investissements sur la période 2022-2026 et les accompagnements thématiques possibles.
- Enfin, les actions et initiatives locales dont la commune est pilote et qui rayonnent à la fois à l'échelle du bassin de vie et sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole.

Après un travail de co-construction avec les directions de l'Eurométropole et la commune, onze conventions ont été signées en 2024 (Holtzheim, Fegersheim, Blaesheim, Hangenbieten, Osthoffen, Oberhausbergen, Vendenheim, Entzheim, Reichstett, La Wantzenau, Eschau). 2024 marque ainsi un déploiement large du dispositif, plus de la moitié des communes de l'Eurométropole étant dorénavant couverte par une convention partenariale.

9^{èmes} rencontres des élu-es des communes de l'Eurométropole de Strasbourg

Le 5 octobre 2024, se sont déroulées les 9^{èmes} rencontres des élu-es des communes de l'Eurométropole de Strasbourg. L'édition 2024 de ces rencontres s'est déroulée à Saint-Dié-des-Vosges dans le cadre du Festival International de Géographie. Il s'agissait, avec cette édition spéciale, de marquer le 5^{ème} anniversaire du contrat de réciprocité conclu entre l'Eurométropole de Strasbourg, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et la communauté de communes de la Vallée de la Bruche. Associant les trois territoires autour d'un événement commun, ces rencontres ont témoigné du lien fort unissant les trois collectivités. La délégation de l'Eurométropole, composée d'une dizaine de maires, de 80 conseillers municipaux et d'une trentaine de membres du conseil de développement, la vingtaine d'élus de la Vallée de la Bruche et la cinquantaine d'élus déodatienues ont assisté à la conférence intitulée « Quelles coopérations entre les métropoles et les territoires qui les entourent ? » animée par la géographe Claire Delfosse et le philosophe Thierry Paquot.

Chiffres clés

- **38** conférences des Maires,
- **9** réunions des DGS,
- **8** visites de la Présidente organisées dans les communes,
- **11** conventions partenariales signées,
- **6** réunions de groupes de travail spécifiques (RH/Finances, DST, énergie)

Pour en savoir plus : ODD11 - P.11

Direction des Territoires

La direction des territoires a pour mission de faire le lien avec les partenaires locaux pour améliorer le cadre de vie, favoriser le développement de projets dans les quartiers de Strasbourg et de contribuer à la cohésion sociale et au pouvoir d'agir des habitant-es. Le développement social urbain est au cœur des missions de la direction, qui accompagne l'émergence de projets associatifs, l'atterrissage de politiques publiques dans un souci d'adaptation aux spécificités locales et aux besoins des populations, et selon des méthodes constantes de coordination et de transversalité. La participation citoyenne constitue un aspect fondamental de l'activité des équipes. Il s'agit au quotidien de recueillir les avis, de faire ressortir l'expertise d'usage des habitant-es, usager-ères, commerçant-es et de mobiliser les acteur-trices de terrain pour contribuer aux diagnostics territoriaux et mettre en œuvre des politiques publiques adaptées. Chaque direction de territoire constitue un relais pour les habitant-es vers les services techniques, des portes d'entrée pour la gestion urbaine de proximité et le traitement des doléances. Elles accompagnent la réalisation de grands projets urbains sur plusieurs quartiers ou de manière transversale.

Politique d'animation des territoires

L'ouverture de plusieurs cours d'école s'est accompagnée en 2024 de toute une programmation d'activation de ces lieux pour faciliter leur appropriation par les habitant-es. L'ouverture des cours d'école durant l'été a bénéficié particulièrement au nouveau QPV Risler à Neudorf, avec l'ouverture de la Cour de l'école élémentaire Albert le Grand : la DT a déployé un certain nombre d'animations durant l'été (cours de baskets, de roller, stages artistiques et petits spectacles, heures du conte, fanfares, etc), profitant d'un espace ouvert et sécurisé. La tournée Arachnima a investi 8 quartiers pendant l'été, dont le nouveau QPV Jura Citadelle. Dans le cadre des animations d'été, 25 spectacles ont été programmés par la direction de la Culture dans les différents quartiers. Les Noël dans les quartiers et les événements autour des sapins participatifs ont été déployés dans 10 quartiers. Ils ont permis d'apporter l'esprit de Noël à tous les enfants strasbourgeois, via des ateliers de confection de gâteaux ou de décoration, des spectacles, des stands de vente solidaire, de la collecte de jouets, ou encore des déambulations au flambeau.

L'ensemble des territoires a également bénéficié d'une territorialisation de la politique d'égalité femmes-hommes, soit au moment du 8 mars, soit à l'occasion du OFF des Assises de lutte contre les violences faites aux femmes.

Chiffres clés

Budget : **278 000 €** en fonctionnement, **108 000 €** en investissement

335 réunions publiques, temps de participation citoyenne ou événements de proximité ont été portés par les équipes

Sur ces temps, environ **300** enfants gardés par le prestataire de garde d'enfants de la Ville pour permettre aux parents de venir.

Les animations d'été organisées par les DT ont couvert la plupart des quartiers avec entre autres environ **20** spectacles sur 11 « zones grises »

Mobilisation dans le cadre de l'AMI usages éphémères saison 2

Elle a permis l'identification et l'accompagnement de l'atterrissage de 30 projets dans les quartiers : projet rue de l'abreuvoir, mini centre culturel rue de Pfettisheim, réalisation de Colors urban Arts sur les piliers de la place de Haguenau...



Noël dans les quartiers, spectacle participatif à Koenigshoffen

Pour en savoir plus : ODD10 - P.10/13
ODD16 - P.16
ODD11 - P.11

Direction de la Participation Citoyenne

D'envergure Ville et Eurométropole, la direction met en œuvre la politique de participation citoyenne des deux collectivités et assure la mise en œuvre des instances de démocratie locale, en lien avec différents services et directions. À ce titre, elle assure des missions propres et fonctionnelles comme la conduite de dispositifs de démocratie locale. Dans le but de diffuser une culture de la participation citoyenne à l'ensemble de la collectivité, elle est aussi « fonction-support » des autres services et les accompagne dans leurs démarches participatives.

Pour la Ville de Strasbourg :

- Lancement de la saison 3 du Budget Participatif
- 1^{ère} saison de l'Observatoire Indépendant de la Participation Citoyenne

Pour l'Eurométropole de Strasbourg :

- Diagnostic territorial de la participation citoyenne par les étudiants de Sciences Po Strasbourg
- Présentation et échange avec les maires des communes de l'EMS de leur vision de la participation citoyenne
- Saisine Eau du Conseil de Développement

Pour la Ville :

Les Ateliers de Quartier : Dispositif règlementaire, les Ateliers de Quartier constituent une porte d'entrée importante pour les habitant-es qui souhaitent s'informer sur la politique de la collectivité et en échanger avec les élu-es et les services (en assemblée de quartier), ou encore initier des projets pour leurs quartiers (via des ateliers de quartier). 30 assemblées de quartier se sont tenues en 2024, avec, en moyenne, 49 habitant-es par assemblée. 15 ateliers de quartier ont vu le jour. Les pages dédiés au dispositif ont été visités 3619 fois.

Les Pétitions Citoyennes

Dispositif d'interpellation citoyenne et de médiation, 15 pétitions citoyennes ont été recensées en 2024. Parmi elles,

- 9 ont été jugées recevables et publiées.
- 7 ont atteint le seuil des 50 signatures, ce qui a donné lieu à des rencontres entre les porteurs et les élu-es.
- 1 pétition a recueilli 1400 signatures en 2024 (seuil déclencheur pour l'inscrire à l'ordre du jour en conseil municipal).

Le Conseil de Vie Interculturelle et Citoyenne (CVIC)

Le CVIC est le porte-parole des résidents étrangers et l'espace de débats et de propositions sur les thématiques de l'interculturalité et des solidarités. En 2024, il rassemble environ 25 citoyen-nes sur la base du volontariat.

Bien que le groupe saisine ne soit plus concrètement actif en 2024, ce groupe est resté en veille et a pu présenter, durant sa plénière du 16 décembre 2024, les préconisations émises à l'issue de la saisine: «Du centre de pré-accueil jusqu'à l'installation et l'insertion, comment améliorer l'accueil et l'hospitalité à Strasbourg?».

Pour l'Eurométropole de Strasbourg:

Le Conseil de développement

Rendu d'un rapport portant sur « les enjeux de sensibilisation et de mobilisation pour la préservation de la ressource Eau ». En novembre 2024, il a été saisi par la Présidente de l'Eurométropole d'un nouveau sujet portant sur « l'adaptation des politiques publiques aux enjeux du vieillissement de la population ».

Chiffres clés

13 agentes permanents, **3** agents ATA, **4** stagiaires

Budget de fonctionnement Ville: chiffre communiqué dès réception

Budget d'investissement Ville: chiffre communiqué dès réception

Budget de fonctionnement Eurométropole de Strasbourg: chiffre communiqué dès réception

110 démarches participatives suivies dans le cadre de la Fabrique de la Participation Citoyenne

447 projets citoyens déposés à la 3^{ème} saison du Budget Participatif

21 000 abonné-es à la plateforme participer.strasbourg.eu



Strasbourg

Pour en savoir plus : ODD16 - P.12/13

Direction des Relations Européennes, Internationales et Transfrontalières

La DREIT a pour mission de développer la coopération transfrontalière, les relations avec les institutions européennes et le corps diplomatique et consulaire strasbourgeois, de promouvoir le statut européen de Strasbourg, de renforcer les relations avec les villes jumelles et partenaires de Strasbourg ainsi que les réseaux européens et internationaux de collectivités, de promouvoir les questions européennes, internationales et le bilinguisme français allemand/alsacien auprès du grand public, en s'appuyant notamment sur le Lieu d'Europe.

Accueil des député.es européen.nes (Ville et Eurométropole de Strasbourg)

Dans le cadre du renouvellement du Parlement européen et de la 10^{ème} législature (2024-2029), Strasbourg a déployé un dispositif ambitieux pour accueillir les nouveaux députés européens et renforcer leur lien avec la ville, siège officiel du Parlement. Dès le lendemain des élections de juin 2024, Strasbourg s'est rendue à Bruxelles au « Welcome Village » du Parlement européen, avec un stand mettant en valeur ses services, son engagement européen et son rôle institutionnel. En parallèle, une vaste campagne de sensibilisation citoyenne a été menée avec les associations membres de l'Agora Strasbourg Capitale européenne. Ce travail collectif s'est traduit par de nombreuses actions sur le territoire: stand pédagogique lors de la journée portes ouvertes du Parlement, cérémonie symbolique de remise des cartes électorales aux primo-votant-es le 9 mai, expositions de plein air, habillage de rames de tramway... Cette campagne a été saluée au niveau national, recevant le 1^{er} prix Cap'Com pour son impact citoyen.

Fête du Bilinguisme (Ville de Strasbourg)

Le 18 mai 2024, la Ville de Strasbourg a célébré la Fête du bilinguisme sur la place Gutenberg. Cet événement a mis en lumière la richesse linguistique de la région à travers des visites guidées en alsacien, un spectacle multilingue pour enfants, un jeu de piste, l'accueil des coureurs de la course Sprochrenner et une soirée bal folk. Des associations locales ont également partagé leur passion pour les langues régionales, renforçant ainsi l'identité franco-allemande de la ville.

Fête de l'Europe (Ville et Eurométropole de Strasbourg)

Du 3 au 31 mai 2024, toute l'Eurométropole a célébré la Fête de l'Europe avec plus de 50 animations gratuites portées par 70 partenaires mêlant culture, citoyenneté et convivialité. Le week-end inaugural a marqué la réouverture du Lieu d'Europe, et le 9 mai une grande kermesse a animé la place du Château. L'événement a rassemblé 5 000 participant-es et affirmé Strasbourg comme capitale européenne.

Signature du contrat triennal 2024-2026 (Ville et Eurométropole de Strasbourg)

Signé le 26 avril 2024, le Contrat triennal Strasbourg Capitale européenne 2024-2026 mobilise près de 300 millions d'euros pour renforcer le rôle européen de la ville. Il vise à améliorer les transports, développer l'offre éducative internationale, consolider la présence des institutions européennes, et soutenir la démocratie, la culture et la recherche via trois fonds dédiés.



Fête de l'Europe 2024, place du Château

Chiffres clés

30 agent.es

Budget Ville: **2 020 500 €** en fonctionnement et **55 000 €** en investissement

Budget Eurométropole de Strasbourg : **753 191 €** en fonctionnement et **27 000 €** en investissement

105 000 € d'aides versées en soutien à la Palestine, au Liban et à l'Ukraine

10 000 visiteurs au Lieu d'Europe

Pour en savoir plus : ODD17 - P.50/51

Direction de la Réglementation Urbaine

La direction de la réglementation urbaine est une direction opérationnelle et normative qui :

- Anime la ville par l'organisation des foires-kermesses, braderies et brocantes, des marchés d'approvisionnement et autres activités sur le domaine public ;
- Contribue à la tranquillité urbaine et la vie nocturne au travers d'un guichet unique, interlocuteur des débitants de boissons, en interface avec les riverains et divers partenaires ;
- Intervient pour la protection de la santé des populations et la préservation de leurs milieux et modes de vie par la définition et mise en œuvre de mesures préventives et curatives en matière d'hygiène publique et de santé environnementale ;
- Régit, par arrêtés et diverses autorisations, la sécurité et la fluidité de la circulation.

Animation de la Ville : organisation des foires et kermesses

- Foire St-Jean : organisations de plusieurs réunions de travail et de concertation avec la profession, en vue d'une relocalisation de l'évènement ;
- Gestion base vie et accueil des industriels forains en transit sur les parkings du jardin des deux rives, suite au rejet des différentes hypothèses par la profession et l'annulation de l'édition 2024 de la foire St Jean ;
- Accueil et gestion technique du cirque Gruss sur le nouveau site du Jardin des Deux Rives ;
- Gestion de cinq foires kermesses

Gestion d'événements sanitaires

Pour protéger les habitants-es vis-à-vis de risques sanitaires aigus, le service HSE a pris 20 arrêtés (6 arrêtés municipaux et 14 arrêtés préfectoraux (sur la base du travail d'instruction et proposition de la Ville). Il a examiné 43 situations sanitaires nécessitant la prise de mesures de police administrative et le suivi de travaux correctifs propres à supprimer le risque sanitaire (intoxications oxycarbonées,

toxi-infections alimentaires collectives, légionellose, ...)

Animation de la Ville : organisation Mission d'information et d'évaluation sur la gestion des rongeurs en ville et des animaux liminaires dans l'habitat

Mise en œuvre du plan d'action 2023/2024 : 7 ateliers de travail sur la gestion des rongeurs et 4 autres ateliers sur la lutte contre les punaises de lit avec les bailleurs sociaux, production d'un vademecum pour faciliter la commande publique « lutte contre les rongeurs », rencontre avec la profession des dératiseurs, engagement d'une dizaine de diagnostics de territoire...

En 2024, réalisation de 52 diagnostics d'infestation de rongeurs sur le territoire strasbourgeois en vue de généraliser la stratégie de lutte intégrée.

Plus de 10 000 courriers adressés à des ménages pour sensibiliser sur la question des surpopulations de rongeurs et de diffuser les bons messages sur la gestion des déchets.

2024/2025 : réalisation d'un livret photo punaises de lit.

Réinventer les marchés dans la Ville

Le nouveau règlement des marchés de la ville de Strasbourg a été validé, pour une mise en application début 2025 :

- Confirmation et mise en application du projet «zéro déchet» sur les marchés, avec mises en place d'actions préventives et correctives auprès des professionnels, en lien avec les services partenaires ;
- Réorganisation de l'ensemble des marchés d'approvisionnement (redéfinition des périmètres, traçages des emplacements, plans des marchés, mise à jour des situations administratives de l'ensemble des commerçants des marchés, lien comptabilité et DGFiP) ;
- Cadrage administratif des demandes de cessions d'emplacements dans le cadre de la loi Pinel ;
- Projet de transfert du marché de Cronembourg, de la place de Haldembourg vers le nouveau site EXES – COPIL et concertations Syndicat et organismes représentatifs (démarrage travaux aout 2025 et transfert du marché en novembre 2025) ;
- Amélioration de l'équipement des marchés avec notamment la mise en place de toilettes mobiles sur 6 marchés, et mise en place d'éléments de sécurisations sur plusieurs marchés (barrières).

Chiffres clés

Nombre d'agents-es : **217**

- **37** marchés d'approvisionnement répartis sur **23** sites
- **5** foires-kermesses réparties sur **9** sites
- **255** autorisations d'occuper le domaine public dans le cadre de manifestations ponctuelles

Réglementation de la circulation (Ville et Eurométropole de Strasbourg)

- Suivi et accompagnements des travaux de la collectivité pour sa partie réglementaire : Extension du Tram Ouest – Extension des réseaux de chaleur – quartier des Halles – opérations de renouvellement des réseaux d'eau et assainissement – déploiement du Ring Vélo ;
- Accompagnement réglementaire de la mise en service de la voie réservée aux transports en commun sur la RM352 ;
- Démarrage de la mise en œuvre de la stratégie d'urbanisation informatique : phase active de définition des spécifications du futur logiciel métier.

Occupation du domaine public et vie nocturne

- Reprise de la campagne de traçage des terrasses centrée sur l'ellipse insulaire ;
- Entrée en vigueur du nouveau Règlement des Usages du Domaine Public (RUDP) pour une gestion apaisée des espaces publics qui a fait l'objet d'une évaluation en fin d'année 2024 ;

Renforcement des contrôles des occupations des terrasses, en lien avec les agents-es de surveillance de la voie publique (ASVP) et la Police Municipale et expérimentation des sanctions prévues dans le RUDP.

- **2273** arrêtés temporaires de circulation, **168** arrêtés modifiant le Règlement de circulation
- **1093** signalements d'administrés parvenus en 2024 répartis selon les thématiques: habitat indigne **48 %**, nuisances sonores **26 %**, nuisances animales **7 %**, autres (hygiène urbaine, sécurité alimentaire, déchets, assainissement) **19 %**

Pour en savoir plus : ODD3 - P.36
ODD11 - P.39

Direction Sécurités et Prévention

La direction sécurités et prévention est garante de la stratégie et du développement de la politique territoriale de prévention, de sécurité et de tranquillité publique de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle s'inscrit dans le cadre d'un travail de proximité en coordination avec les services de la collectivité et d'un partenariat actif avec les grands acteurs de sécurité publique, de la prévention de la délinquance et de la justice de proximité. Elle assure la direction fonctionnelle et opérationnelle du service de la Police municipale, du service de la Surveillance de la voie publique, du service de la Prévention urbaine, du service de l'Information et de la régulation automatique de la circulation (SIRAC) et de la mission Sécurité civile.

Mise en place d'un dispositif de médiation tranquillité publique (Ville)

La mise en œuvre du dispositif est assurée par un prestataire spécialisé, Mediacion, retenu dans le cadre d'un marché. 10 médiateurs et médiatrices sont sur le terrain depuis le 5 avril 2024 pour mener des missions de prévention et de régulation des conflits sur l'espace public, avec un équipement permettant de les identifier visuellement.

Événements d'ampleur (Ville) :

Marché de Noël 2024: Renforcement de la structuration des dispositifs de sécurité avec l'optimisation de la gestion des flux et des foules.

Accueil de la Flamme Olympique et Paralympique : mise en place du dispositif de sécurisation de la Ville de Strasbourg accueillant le village de la Flamme pour le département, en coordination avec la Direction des sports, les forces de l'ordre et les services de l'État.

Création au sein de la Police municipale de la brig'animale avec des agent-es référents, un maître-chien, et l'arrivée de Sacha, premier agent canin de la PMS (Ville de Strasbourg).

Feuille de route pour l'aménagement numérique des territoires (Eurométropole de Strasbourg)

Le SIRAC a contribué à l'élaboration de la feuille de route métropolitaine pour l'aménagement numérique des territoires, posant les bases d'une stratégie cohérente face aux défis de la transition numérique, de la connectivité et de l'inclusion digitale (Eurométropole de Strasbourg)

Amélioration des conditions de travail de la Police municipale (Ville)

Achats de 12 nouvelles motos Yamaha 900 TDM, 4 nouvelles voitures Skoda Kodiaq, nouvelle armoire à clefs plus performante, nouveau stand de tir au fort Desaix à Mundolsheim et nouvel accueil de la Police municipale depuis novembre.

Violences sexistes et sexuelles :

Le Service prévention urbaine a assuré la formation des professionnels de la nuit en prévention du harcèlement et des Violences Sexistes et Sexuelles dans les milieux festifs.

Centre d'accueil des Familles (Ville)

En lien avec la Préfecture du Bas-Rhin, la Mission sécurité civile a assuré la révision et la réactualisation de la convention liant celle-ci à la Ville pour la mise en place du Centre d'Accueil des Familles (CAF) (Ville). Ce dispositif, déjà éprouvé lors de l'attentat de 2018, doit permettre l'accueil des familles et proches lors d'événement générant de nombreuses victimes.

Contrat intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation (Eurométropole de Strasbourg)

Relance de la dynamique partenariale par le service prévention urbaine autour du Contrat intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPRD): relance du groupe de travail « mineurs », du « groupe d'experts transfrontaliers Prévention & Sécurité » en co-pilotage avec la police du Land du Bade-Wurtemberg..

Club des PC de gestion du trafic urbain (Eurométropole de Strasbourg)

Organisation par le SIRAC du Club des PC de gestion du trafic urbain de France, un

événement qui a réuni près de quarante participants-es issus de seize agglomérations et cinq départements. Cette rencontre a favorisé les échanges de bonnes pratiques et renforcé la collaboration entre les territoires. La visite du PC Circulation du SIRAC a permis de mettre en valeur les avancées technologiques et les compétences locales en matière de gestion intelligente du trafic.



Pour en savoir plus : ODD5 - P.8
ODD11 - P.39

Chiffres clés

304 agents-es

Budget : Ville : fonctionnement :

1 175 139 € ; investissement : **1 344 225 €**

Eurométropole de Strasbourg fonctionnement :

33 006 955 € ; investissement :

6 812 750 €

- La police municipale a relevé plus de **22 000** infractions.

- Le SIRAC a réalisé plus de **3 000** interventions techniques et sensibilisé plus de **5 000** enfants à la sécurité routière.

- La surveillance de la voie publique a doublé les contrôles des terrasses et réalisé plus de **24 000** verbalisations pour stationnement.

- La mission sécurité civile a diffusé **58** alertes et organisé **250** visites de sécurité dans les lieux publics.

- Le service prévention urbaine a accueilli plus de **12 000** personnes et géré **113** mesures de travaux d'intérêt général.

PÔLE
TRANSFORMATION ECOLOGIQUE
ET ECONOMIQUE

Direction du Développement Économique et Attractivité

La direction du développement économique a pour vocation de soutenir l'activité économique du territoire et contribuer au développement d'une économie locale plus vertueuse d'un point de vue écologique et social. Ainsi, la DDEA :

- Accompagne des projets d'entreprises ;
- Pilote et commercialise une offre foncière et immobilière ;
- Finance des opérateurs et des projets, y compris dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Anime des écosystèmes sectoriels et des communautés professionnelles territoriales ;
- Apporte une expertise des enjeux économiques dans différentes politiques publiques de la collectivité ;
- Favorise l'innovation et l'expérimentation pour le développement de nouveaux services et de nouveaux emplois ;
- Assure la promotion du territoire, de son tissu économique et des projets économiques de la collectivité.

Refonte du tourisme

L'eurométropole de Strasbourg, à travers sa compétence « tourisme », a souhaité refonder l'organisation, les moyens et les missions de son Office de tourisme historique. Ainsi, une première étape de refonte de la gouvernance a consisté en la fusion-absorption du Strasbourg Convention Bureau par l'Office de Tourisme de Strasbourg et sa Région. Celle-ci est effective depuis le 1er juillet, transformant ce dernier en Office eurométropolitain de tourisme, des loisirs et des congrès de Strasbourg. La prochaine étape consiste à transformer cette nouvelle association unifiée en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

En parallèle de ce travail, un nouvel espace d'échange appelé « Fabrique de Destination » a été mis en place. Cette Fabrique se veut très ouverte, intégrant l'ensemble des acteurs participant au rayonnement de notre destination, à savoir les acteurs touristiques mais aussi les acteurs culturels, sportifs, du monde événementiel, du commerce, de l'artisanat, etc. Les rencontres peuvent prendre différentes formes en fonction des thématiques et des participants: atelier, conférence, témoignage, projection de films, éductour, séminaire de créativité, etc. La démarche est portée par la DDEA en partenariat étroit avec l'Office de tourisme.

L'ouverture du Pavillon Blum

L'ouverture du Pavillon Blum a été une avancée majeure de 2024 pour Nextmed. Inoccupée depuis plusieurs décennies, cette ancienne bâtisse de 1000m² dédiée à l'ORL, a été entièrement rénovée et vient compléter l'offre d'accueil existante après le ph8 (2014), eXplora (2023) et bientôt NoVa (2026). Un étage est occupé par la fondation de l'Université et des Hôpitaux universitaires de Strasbourg, un autre est en cours d'emménagement par une entreprise et un prospect a été trouvé pour la restauration / bar.



Atelier organisé lors de la Matinée du Pacte pour une économie locale durable

Chiffres clés

Nombre d'agents dans la direction: **63**

- Dépenses de fonctionnement: **14 818 723 €** - Recettes de fonctionnement: **11 085 167 €**
- Dépenses d'investissement: **2 673 886 €** - Recettes d'investissement: **149 508 €**

Pour en savoir plus : ODD2 - P.17
ODD9 - P.46

ODD8 - P.44/45
ODD12 - P.49

Direction des Mobilités

La direction des mobilités pilote et coordonne l'ensemble des enjeux mobilités du territoire. Il s'agit ainsi d'apporter des réponses adaptées et décarbonées à tou.te.s et chacun.e selon ses besoins à travers le développement d'un bouquet de mobilité complémentaire qui permet d'améliorer la qualité de vie sur le territoire, garantit son attractivité et l'équité entre les territoires de l'agglomération dans un souci de transition écologique. Ce bouquet mobilité et cette stratégie comprennent notamment: la mise en place de la zone à faible émission, les projets d'extension et l'offre du réseau de transports en commun, le développement avec la Région Grand Est d'un réseau express métropolitain ferré et routier, le développement des mobilités actives (infrastructures et services cyclables), le développement du covoiturage et de l'autopartage, l'apaisement des circulations routières, la politique de stationnement en voirie et ouvrage, la stratégie de logistique urbaine durable...

Réforme du stationnement (Ville de Strasbourg)

La Ville de Strasbourg est engagée pour la promotion des mobilités durables et un meilleur partage des espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie et le confort des Strasbourgeoises et des Strasbourgeois, ainsi que des visiteurs-euses. Le Conseil municipal, dans sa séance du 20 mars 2023, a adopté une nouvelle organisation du stationnement pour les résidents-es et les visiteurs qui a continué à se décliner en 2024. Il s'agit en priorité d'encourager l'utilisation des moyens de transport collectif ou respectueux de l'environnement, dans la lignée de la révolution des mobilités proposée par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg. Il s'agit ensuite de favoriser la fluidité de la circulation en incitant au stationnement le plus en amont possible du centre-ville élargi, en P+R particulièrement. Enfin, il s'agit d'encourager chacun-e, visiteur-teuse et résident-e, à stationner en ouvrage plutôt qu'en voirie, pour permettre de nouveaux usages des espaces publics qui pourront ainsi être libérés. De nouveaux dispositifs pour les professionnel.le.s et clients-es ont été développés et adaptés cette année: places violettes, forfaits horaires atypiques, forfaits annuels/mensuels/journée/demi-journée pour les artisans-es et métiers de boucles, forfaits pour les professionnels-les du soin ou la mise en place du pass 12 jours.

Le stationnement payant a été mis en place à Neudorf, ilots saint Hélène et Orangerie, pour un total d'environ 8 100 places.

Concernant les extensions à Neudorf (depuis le 1er juin 2024) et dans le secteur de l'Orangerie/Ilot Ste Hélène (depuis le 1er septembre 2024), les premiers retours sont positifs avec un net désengorgement de la voirie et une plus grande disponibilité des places, en particulier pour les résidents-es. À fin 2024, le nombre de titres résidents sur voirie au Neudorf est d'environ 5420, celui dans les secteurs Orangerie/Ilôt Ste Hélène est de 730 environ.

Une fréquentation renforcée des P+R est d'ores et déjà constatée, les impacts sur les parkings en ouvrage restent à consolider.

Création de 2 Sociétés Publiques Locales sur les enjeux de stationnement, parking et mobilité pour renforcer nos actions (Ville et Eurométropole de Strasbourg)

Avec la création des deux SPL « parkings et mobilités » et « stationnement sur voirie » à l'été 2024, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont souhaité renforcer leurs capacités de pilotage ainsi que la lisibilité de l'action publique, pour accroître la capacité d'action publique sur l'ensemble des champs de la mobilité, garantir des opérateurs dédiés, et disposer d'une pleine maîtrise publique et d'une souplesse de pilotage.

L'Eurométropole envisage de confier la gestion de certains parkings publics à la SPL « parkings et mobilités » courant 2025. La Ville de Strasbourg prévoit quant à elle de confier la gestion du stationnement public sur voirie de la Ville de Strasbourg fin 2025 à la SPL « stationnement sur voirie ».



Chiffres clés

65 agent.es

Budget de Fonctionnement 2024

- Eurométropole: **56 683 624 €**

- Budget annexe des mobilités actives: **189 988 184 €**

- Ville de Strasbourg: **3 449 361 €**

Budget d'investissement 2024

- Eurométropole: **19 648 723 €**

- Budget annexe des mobilités actives: **6 992 903 €**

- Ville de Strasbourg: **36 612 €**

Expérimentation des places violettes dans le centre ville de Strasbourg

Pour en savoir plus : ODD11 - P.29/31
ODD3 - P.35

Direction des Espaces Publics et Naturels

La direction des espaces publics et naturels a deux missions principales:

- L'entretien et l'exploitation des espaces publics que ce soit la voirie, les ouvrages d'art, la signalisation ou les arbres d'alignement pour l'Eurométropole mais également les espaces verts et les parcs et l'éclairage public pour la Ville de Strasbourg, avec 2 services gestionnaires.
- L'aménagement des espaces publics au sens large (aménagement de rues et places, grands projets d'infrastructures, déploiement du Plan vélo, schéma directeur d'assainissement, gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement...) par l'intermédiaire de 3 services de maîtrise d'ouvrage et d'un service de maîtrise d'œuvre interne.

Entretien important E2I: Revêtement et renforcement ponctuel RM400- Revêtement et renforcement structurel Rue de La Rochelle (Eurométropole de Strasbourg)

Le service des Voies Publiques a réhabilité la route départementale RM400, en reprenant la couche de roulement sur 6cm sur une surface globale de 46 500m², ce qui représente une mise en œuvre de 6 900 tonnes d'enrobé pour un coût de 1,8M€.

La rue de la Rochelle, un axe majeur de la desserte du Port Autonome de Strasbourg a également été réhabilité. Un investissement de 1,42M€ qui représente 13 500 tonnes d'enrobés mis en œuvre.

Passerelle à Breuschwickersheim, réalisation dans le cadre du projet d'études d'un apprenti (Eurométropole de Strasbourg)

Le projet est le fruit d'une collaboration

entre les apprentis de l'Eurométropole de Strasbourg issus de différents corps de métiers: taille de pierre, menuiserie, serrurerie, ingénierie, ainsi que Visualing. Tout au long de la réalisation, les apprentis ont été encadrés par leurs maîtres d'apprentissage.

La phase de préparation s'est déroulée en atelier sur une période de six mois, comprenant la soudure de la structure métallique et la fabrication du platelage en bois. Cette étape a été suivie de deux semaines d'intervention sur site, durant lesquelles l'ancienne passerelle a été déposée, la zone préparée, puis la nouvelle passerelle installée.

Évènement 20 ans du jardin des deux rives

A l'occasion des 20 ans de la création du jardin des deux rives, un évènement festif transfrontalier et d'ampleur a été organisé, en partenariat avec les services techniques de la Ville de Kehl.

Évaluation des zones de rencontre à Strasbourg

La mise en place ces dernières années de nombreuses zones de rencontre à Strasbourg pose aujourd'hui la question de leur fonctionnement, du respect de la limitation de vitesse, de la compréhension et de l'appropriation de ces aménagements par les différents usagers.

Une évaluation a été réalisée à posteriori, visant à analyser le fonctionnement, l'efficacité et le respect des zones de rencontre mais aussi à évaluer l'atteinte des objectifs initiaux, la compréhension du dispositif, son acceptation, sa lisibilité ainsi que la perception des usagers. Une approche quantitative (comptages, mesures de vitesse, analyse du positionnement et des comportements des usagers) et qualitative (enquêtes micro-trottoir et enquête en ligne) a été menée dans le but de dresser un bilan de ces zones et d'en tirer des enseignements.

Aménagement d'un jardin mémoriel

sur l'emplacement de l'ancienne Synagogue (Ville de Strasbourg)

Au cœur du projet se trouve la métamorphose du square en un jardin mémoriel, pour honorer la mémoire des victimes de la Shoah.

Certification ISO 14001 du service Voies Publiques: Préparation et certification du service (Audit blanc 07/2024 - Audit de certification 01/2025) (Eurométropole de Strasbourg)

Le service Voies Publiques s'est engagé sur quatre axes:

- La réduction de l'impact environnemental lié aux déplacements des agents, en diminuant la consommation de carburants fossiles et l'usage de véhicules Crit'Air 3 ou plus ;
- La réduction de l'impact des déplacements des entreprises et fournisseurs selon les mêmes critères ;
- La diminution de l'impact environnemental des matériaux et équipements utilisés, notamment en réduisant les émissions de GES ;
- La baisse de la production de déchets dangereux par une réduction de l'usage de produits chimiques et un suivi via Track Déchets.

La démarche, entamée en 2023, a abouti à une certification en janvier 2025, sans non-conformité ni remarque des auditeurs, qui ont souligné l'implication du service.

Chiffres clés

546 agent.es

- Budget de fonctionnement:

16 071 976 €, tous budgets confondus

- Budget d'investissement: 149 593 216 €, tous budgets confondus

- 1333 arbres plantés sur l'année.

- Désimperméabilisation: 12 999 m² (Ville de Strasbourg) et 70 246 m² (Eurométropole de Strasbourg) de surfaces déconnectées.

- Demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse:

951 058 € (Ville de Strasbourg) et 1 268 664 € (Eurométropole de Strasbourg), pour 23 projets au total.

Pour en savoir plus : ODD11 - P.31
ODD13 - P.34

ODD6 - P.38
ODD11 - P.40

ODD15 - P.42



Parc de la citadelle

Direction Urbanisme et Territoires

L'activité de la direction urbanisme et territoires vise à comprendre et agir sur le territoire pour rendre possible ses transformations rendues nécessaires par les évolutions sociétales et climatiques. C'est par nature une direction ensemblière et transversale, un lieu de capitalisation de connaissance du territoire, de ses habitants-es et des projets qui s'y développent.

La DUT contribue activement aux plans climat-air-énergie territorial (PCAET) et économie circulaire (ECi) de la Ville et de l'Eurométropole avec plus de 30 actions qui touchent aux questions d'adaptation, de biodiversité, d'agriculture, de décarbonation, de santé environnementale, de ressources, d'efficacité énergétique... Ce plan d'actions permet de coordonner les efforts mais aussi de préparer un avenir plus durable et résilient pour le territoire et ses habitants-es.

Surélévation

La morphologie des bâtiments a été croisée avec les règles du PLU, pour déterminer sur quels bâtiments il était possible règlementairement de surélever. Les résultats sont disponibles en open data. Parmi ce potentiel total, 100 bâtiments sur lesquels une surélévation serait particulièrement intéressante vont faire l'objet d'études complémentaires en 2025 pour voir sortir de premières opérations.

Animal en ville

Cette mission est articulée autour de 5 axes couvrant 25 objectifs en faveur de la cause animale: actions pour porter un regard neuf sur les animaux et sensibiliser à leur bien-être, notamment auprès du grand public (projection du film Lynx, journée mondiale des animaux, communication contre l'abandon, ...). Notons également parmi les actions notables, l'installation de deux pigeonniers contraceptifs.

Chiffres clés

Nombre d'agents-es: **217**

Budget :

Fonctionnement: **12,5 M €**

- Investissement: **44,74 M €**

Nombre de logement autorisé en **2024**: **2**

186 (dont **615** locatifs sociaux)

Nombre de déclaration d'intention d'aliéner (DIA): **3 820**

Immeubles menaçant ruine

(IMR) / Strasbourg: **153** dossiers actifs

Nombre de logements sociaux agréés:

966 pour **2024** /Eurométropole de Strasbourg

552 ha en Espaces plantés à conserver ou à créer, soit une augmentation de +

175 ha suite à la modification **4** du PLU



Parc du Heyritz

Pour en savoir plus : ODD10 - P.9

ODD 7 - P.27/28

ODD13 - P.134

ODD2 - P.18

ODD11 - P.31/40

ODD15 - P.41/42

Direction Transitions Énergie Climat

La direction transitions énergie climat (DTEC), créée en 2023 et élargie en 2024, rassemble une quarantaine d'agent-es. Elle assure un pilotage transversal de l'action de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg en matière de transformations énergétique et de climat. Elle conçoit, coordonne et anime l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'environnement et de développement durable. Elle anime la démarche de transition socio-écologique, d'adaptation et de résilience du territoire.

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg s'outillent pour suivre leur trajectoire carbone (Ville et Eurométropole de Strasbourg)

En 2024, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont finalisé les outils permettant de disposer d'une vision prospective de la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre du territoire, incluant la quantification de l'impact carbone des actions inscrites dans les Plans climat. Au bilan, si l'ensemble des actions est déployé avec tous les leviers poussés au maximum, l'objectif de réduction de 55% des émissions de GES pourrait être atteint en 2030. Cela passe par un portage politique fort, une mobilisation collective de l'ensemble des acteurs du territoire, et des moyens financiers adaptés. À noter toutefois que les travaux de territorialisation de l'objectif national menés en 2024 tendent vers la définition d'objectifs encore plus ambitieux pour des territoires comme celui de l'Eurométropole de Strasbourg.



Chiffres clés

- DTEC:
37 agents-es, budget **2024**
de **2,97 M€** (fonctionnement)
et **570 000 €** (investissement).
- Événements:
7 manifestations, dont la Fête du PNU
(**900** participants), Forum Climat (**1 000**),
et **3** journées environnement (**600**).
- PACTE:
2 plénières, **16** groupes de travail, **500**
participants-es.
- Centre de ressources:
648 outils pédagogiques, **108** références
(biodiversité, déchets, climat, etc.).
- Tournée des communes: **19** communes
visitées.

Pour en savoir plus : ODD13 - P.24/25
ODD7 - P.26/28
ODD3 - P.35/36

ODD11 - P.40
ODD17 - P.51

Direction Propreté et Gestion des déchets

La direction de la propreté et gestion des déchets exerce ses activités à l'échelle du territoire et a en charge 2 types d'activités:

- les missions gérées par le service Propreté urbaine à savoir, le nettoyage des voies publiques ainsi que la viabilité hivernale, le placement des corbeilles publiques et leur collecte, la gestion des équipements de toilettes publiques, le retrait des tags et affichages sauvages et les dépôts sauvages de petite taille en complément des collectes effectuées par le service Collecte et valorisation des déchets.

- les missions gérées par le service Collecte et valorisation des déchets à savoir, la réduction des déchets, la collecte et le traitement des déchets, la mise à disposition des bacs de collecte, leur maintenance et leur réparation, l'enlèvement des dépôts sauvages volumineux, la sensibilisation et l'accompagnement des usagers et usagères à la réduction, au tri et à la gestion des déchets ainsi que la gestion de contrats de redevance spéciale pour les non-ménages qui souhaitent voir leurs déchets assimilés collectés par la collectivité.

Amélioration des conditions de travail - Construction de nouveaux bâtiments

Un nouveau centre technique de 3,95 M€ a été inauguré en juillet 2024 pour relocaliser les activités de nettoyage du Nord de Strasbourg. Ce site exemplaire sur le plan écologique intègre panneaux photovoltaïques, matériaux bio-sourcés, réseau de chaleur urbain et gestion durable des eaux. Par ailleurs, un bâtiment vestiaires-douches sera construit à la Meinau pour 182 agents de collecte, pour un montant de 3,35 M€, avec une architecture bois-béton et des critères de haute performance environnementale. Le projet, conçu avec la participation des agents, sera livré à l'été 2025.



Nouveau véhicule électrique pour la collecte des déchets

Chiffres clés

Effectifs

854 agent-es au total, dont **508** en Collecte et valorisation des déchets et **326** en Propreté urbaine

Budget **2024**

Fonctionnement: **97,6 M€** (**78,5 M€** collecte / **19,1 M€** propreté)

Investissement: **12,2 M€** (**11,4 M€** collecte / **0,8 M€** propreté)

Indicateurs d'activité

1 800 km de voies entretenues, **4 359** corbeilles, 5M sachets canins

63 314 m² de graffitis enlevés, **174 230** bacs collectés

502 conteneurs enterrés, **807 813** entrées en déchèteries

16 074 collectes d'encombrants sur RDV

Pour en savoir plus : ODD3 - P.36
ODD12 - P.47/49

Direction Eau et Risques Environnementaux

La direction de l'eau et des risques environnementaux (DERE) assume la responsabilité d'« Autorité Organisatrice de l'Eau » de l'Eurométropole de Strasbourg sur l'intégralité de son territoire. Elle assure ainsi la gestion du cycle de l'eau dans sa globalité, la conception et la conduite d'une politique globale de préservation et de gestion de la ressource en eau (en qualité et en quantité), et le pilotage des risques environnementaux, majoritairement liés aux enjeux de l'eau.

La direction assure également :

- La protection et restauration des ressources naturelles (milieux aquatiques, sol et sous-sol), la mise en œuvre des politiques de prévention et gestion des risques naturels (inondations, effondrement de galeries souterraines)
- La production, la distribution d'une eau de qualité destinée à la consommation humaine et conforme aux prescriptions du code de la santé publique,
- La collecte, le transport et le traitement des eaux usées et pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel,
- L'autorité organisatrice sur les compétences eau et assainissement sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg y compris la facturation de la fourniture d'eau et du traitement des eaux usées.

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les services publics de l'eau et de l'assainissement

Le rapport d'observations définitives concernant un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur les exercices 2018 et suivants de l'Eurométropole de Strasbourg a été communiqué par une délibération fin 2024. Ce rapport salue la performance et le faible coût des services publics de l'eau et de l'assainissement gérés en régie directe par l'Eurométropole de Strasbourg.

Vœux de la DERE

La Direction de l'Eau et des Risques Environnementaux (DERE) est issue de la réorganisation de l'ancienne direction de l'environnement et des services publics urbains, intervenue en 2023. Le Directeur et son adjoint ont pris leur fonction deuxième semestre 2024. Les premiers vœux de la DERE ont été un événement marquant et fédérateur dans la matérialisation de cette direction et ont rassemblé les services.

Établissement de la feuille de route de la Politique Eau

Dans le cadre du projet direction DERE, la feuille de route de la Politique Eau a été établie à travers le prisme territorial: Territoire désirable qui allie bien-être et qualité de vie, Territoire résilient et adapté au changement climatique, Territoire 100% renouvelable et neutralité en carbone, Territoire solidaire en transition écologique et économique, et Territoire qui se donne les moyens d'agir.

Cérémonie de remise label Eco-défis

Le label éco-défis propose un accompagnement et une valorisation des entreprises artisanales qui agissent pour réduire leur impact environnemental. Il a été lancé en mars 2022 par l'Eurométropole de Strasbourg et la Chambre de Métiers d'Alsace. Le projet est mené avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du fonds européen de développement régional (FEDER) et du programme Climaxion.

Pour être labellisé, les artisans et artisanes doivent réaliser 3 défis dans 3 thématiques: eau, énergie, déchets, produits, transport et sociétal.

La cérémonie de remise officielle s'est tenue le 28 novembre 2024. 33 artisans et artisanes du territoire ont obtenu le label éco-défis en 2024.

Chiffres clés

345 agents

- Budget annexe Eau 2024:
 - Fonctionnement: **47,6M€** / - Investissement: **27,2 M€**
- Budget annexe Assainissement 2024:
 - Fonctionnement: **56,2M€** / - Investissement: **77,5 M€**
- Volume d'eau produits: 34 500 000 m³

- 100 000 ouvrages sur le réseau d'assainissement et **1 800 km** de réseau de collecte des eaux usées
- Volume d'eaux usées traitées: **89 000 000 m³** (environ **243 000 m³/j**)
- **100%** de conformité en performances épuratoires



Pont Pierre-Pflimlin

Pour en savoir plus : ODD7 P.27

ODD13 - P.33

ODD6 - P.37-38

**PÔLE
TRANSFORMATION SOCIALE
ET SOCIETALE**

Direction de la Culture

La direction de la culture porte la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville et de l'Eurométropole. Elle a ainsi pour mission de traduire l'ambition culturelle de la collectivité, laquelle s'appuie sur des valeurs d'ouverture, de solidarité et de promotion de la diversité culturelle. Cette dimension fait écho d'une part aux piliers du mandat municipal que sont le défi démocratique, la justice sociale et la transition écologique du territoire, et d'autre part au développement d'une culture créative, de proximité et accessible à toutes et tous, sur le territoire métropolitain.

La direction de la culture soutient la création artistique, les pratiques artistiques en amateur, l'accueil du public dans les équipements culturels, l'enseignement artistique, le spectacle vivant, la valorisation du patrimoine et la lecture publique. Elle accompagne et met en œuvre plusieurs centaines de projets culturels chaque année qui témoignent de la vitalité artistique et culturelle de notre territoire et participe à son rayonnement européen.

Lancement de 2 résidences artistiques (Ville de Strasbourg)

- À Montagne Verte: issue des concertations avec les acteurs culturels, cette résidence permet de mettre en place une expérimentation invitant acteurs culturels, habitants-es et structures de territoire à se rejoindre pour construire un projet autour de la programmation artistique dans l'espace public sur la période estivale. Elle a conduit en 2024 à la réalisation d'un jeu permettant d'appréhender le contexte et les étapes d'une programmation. La résidence se poursuit sur 2025.
- À la Robertsau -Cité de l'III: issue d'un large travail partenarial avec les acteurs du quartier, une résidence artistique de territoire intitulée « Liens de papier(s) » a été lancée à partir de novembre 2024 et jusqu'en avril 2025. Le thème du papier a été choisi en référence à l'histoire du quartier avec la papeterie Lana et l'inscription de Strasbourg Capitale mondiale du livre UNESCO.

7 expositions organisées par les Musées de Strasbourg, dont 6 en lien avec l'événement Capitale mondiale du Livre:

- Strasbourg 1560-1600. Le renouveau des arts, Musée de l'Œuvre Notre-Dame,
- La constellation Gustave Doré. Une traversée dans l'édition illustrée au XIXe siècle, Palais Rohan, Galerie Heitz,
- Julie Doucet. Une rétrospection, Musée Tomi Ungerer – Centre international de l'illustration,
- Place à Gutenberg ! Un monument de David d'Angers pour le vivre ensemble, Musée Historique –
- Espace Emma Muller, mode d'emploi – suivre les instructions de l'artiste, Musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg (MAMCS),
- Enfentillages. L'Alsace et les prémices de l'illustration jeunesse, XIXe-XXe siècles Palais Rohan, Galerie Heitz
- Pas de livres pour enfants. Enfentillages chapitre 2 Musée Tomi Ungerer – Centre international de l'illustration

Les Archives ont apporté leur contribution à l'événement « Strasbourg capitale mondiale du Livre » en présentant une exposition intitulée « l'imprimé, quel caractère ! », avec des animations liées à la thématique.

80 ans de la Libération (Ville de Strasbourg)

La Fondation de l'Œuvre Notre-Dame a contribué aux festivités des 80 années de la libération de Strasbourg par une mise en scène spécifique de la montée du drapeau au sommet de la flèche de la cathédrale ainsi que le Centre Chorégraphique de Strasbourg pour l'organisation et la participation à la chorégraphie dansée produite lors de la cérémonie d'ouverture.

Démarrage des travaux d'agrandissement de la Laiterie (Ville de Strasbourg)

Prévue sur 18 mois de travaux de réaménagement, la transformation de la salle de La Laiterie vise à rénover, mettre aux normes et agrandir la capacité de la salle (la jauge passant de 870 à 1164 personnes).

Prix (Ville et Eurométropole de Strasbourg)

* Prix Cap'com « coup de cœur du jury » et Prix Livres Hebdo de la communication pour le projet Inside Out (dans le cadre de l'année Capitale mondiale du livre), ce projet s'articule autour d'un protocole créé par l'artiste et photographe JR permettant d'impliquer les habitants et habitantes en partageant leur portrait avec leur livre préféré.

Chiffres clés

870 agents-es
Budget: 44 643 209 € de fonctionnement (hors masse salariale)
et 2 628 071 € d'investissement et 8 908 694 € d'investissement en AP.

*Prix 4 étoiles de la participation citoyenne, remis par l'association Décider ensemble, pour la démarche du musée zoologique « Le Musée Zoologique et vous ! », portée par les Musées de la Ville de Strasbourg en partenariat avec le Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg. Cette démarche s'est déployée depuis 2022 en parallèle du chantier de rénovation du musée afin d'associer les citoyen-nes à la future programmation culturelle, en priorisant la recherche des publics les moins familiers avec le musée.

Approbation d'un PCSES des médiathèques (Ville et Eurométropole de Strasbourg):

Pour les médiathèques, l'année 2024 a été marquée par l'adoption d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) assorti d'un axe organisationnel pour une durée de 5 ans (2024-2029) Traduisant les résultats de l'enquête menée auprès du public, les groupes de travail internes et les orientations politiques des 2 collectivités, il affirme 5 axes ambitieux de développement et d'actions (Inclusion, Jeunesse, Droits culturels, Territoires, Transitions) et 20 actions-phare. Il est complété par un axe organisationnel reposant sur la territorialisation du réseau (constitution de trois territoires) dès 2024, puis la mise en place de coordinations transversales, d'une réorganisation interne des équipements, et de la rédaction d'une charte documentaire pour 2025.

652 763 visiteurs et visiteuses accueillis dans les musées en 2024.
Médiathèques: 1 165 238 entrées (+ 22.3 % / 2023) et 2 016 609 documents empruntés (+ 9 %)

Pour en savoir plus : ODD18 - P.14/15

Direction de l'Enfance et de l'Éducation

La direction de l'enfance et de l'éducation a pour missions principales :

- Accueillir des enfants de 0 à 11 ans dans les établissements de la Petite enfance ainsi que dans les écoles maternelles et élémentaires ;
- Définir et mettre à disposition de moyens humains, matériels et financiers permettant à la communauté éducative d'assurer en toute sécurité et au mieux ses missions auprès des enfants et des familles ;
- Concevoir et mettre en œuvre, dans le cadre des trois grandes ambitions définies par l'exécutif, la politique éducative de la Ville de Strasbourg en faveur des enfants :
- Garantir l'équité territoriale pour un égal accès à l'offre
- Assurer aux enfants un environnement sain et durable
- Engager un processus démocratique autour des questions éducatives.
- Concevoir et mettre en œuvre la politique famille et petite enfance :
- Assurer une offre d'accueil de qualité et égalitaire pour tous les jeunes enfants et leurs parents.
- Conduire une politique familiale ambitieuse en coopérant avec les jeunes enfants, les parents et les partenaires.
- Développer le projet éducatif sur l'ensemble des temps de l'enfant.

Plan de formation des agents périscolaires

En matière d'inclusion :

Poursuite du plan de formation mis en place avec le CNFPT pour l'ensemble des AT-SEM et des animateur-trices : 62% des 748 agent-es sont déjà formé-es.

En matière de lutte contre le harcèlement

à l'école : Les responsables éducatifs, les responsables périscolaires et les animateurs intervenant en élémentaire ont été formés à la prise en compte des signaux faibles et des réflexes à adopter pour gérer les situations de harcèlement. Des temps de sensibilisation ont également été organisés pour les vacataires.

En lien avec capitale mondiale du Livre :

Le service périscolaire développe également un plan de formation pluriannuel pour ses professionnels, afin d'acquérir une culture commune autour de la littérature jeunesse, de proposer des actions de médiation et des aménagements d'espaces de lecture adaptés.

En lien avec les JO 2024 :

Les responsables périscolaires et les animateurs ont été accompagnés par des éducateurs sportifs et ont déployé des projets de mise en mouvement des enfants par le jeu.

En lien avec les cours déminéralisées :

Déploiement progressif des formations d'accompagnement des équipes intervenant dans les cours déminéralisées autour de deux axes : la reconnexion des enfants à la nature et l'égalité des genres.

Petite Enfance - Mise en service de la nouvelle crèche Fritz

La transformation du jardin d'enfant Fritz, accueillant 60 enfants de 10 semaines à 4 ans, en grande crèche accueillant 40 enfants de 2 semaines à 3 ans répond à la loi pour une école de la confiance du 28 juillet 2019. Cette loi, qui prévoit l'instruction scolaire obligatoire à partir de 3 ans impacte tous les jardins d'enfants dont les jardins d'enfants municipaux où sont accueillis les enfants jusqu'à 4 ans. Par conséquent, il a été proposé de transformer l'ensemble des jardins d'enfants municipaux en crèches permettant l'accueil d'enfants de 10 semaines à 3 ans.

Ces travaux permettent un accueil de qualité et un service complet avec possibilité d'accueil à temps plein et la restauration pour tous et notamment la mise en place d'une restauration sur site.

Durant les travaux, un accueil temporaire a été proposé aux familles au sein des jardins d'enfants municipaux et dans les locaux provisoires rue d'Or. Suite à des retards de chantier, la crèche a été mise en service en octobre 2024.

Quelques projets marquants menés sur le patrimoine scolaire en 2024

- Création de bâtiments modulaires au GS Stoskopf: Le projet offre 5 salles de classes supplémentaires à l'école élémentaire, une salle périscolaire et une salle polyvalente ce qui permet à l'école maternelle de disposer de locaux supplémentaires (salles de classe, salle de repos) dans le bâtiment principal.

- Remise en état de locaux du GS Stoskopf suite à incendie: Un incendie a eu lieu en mai 2024 impactant la BCD ainsi que les locaux attenants. Des travaux de nettoyage spécialisé et de rénovation ont été menés pour permettre une réouverture de ces espaces à la rentrée scolaire 2024.

- Création de bâtiments modulaires à la primaire Alice Mosnier: Le projet comprend une salle de classe et une BCD maternelle, 4 salles de classes élémentaires, une salle RASÉD, une nouvelle salle des maîtres et des locaux neufs pour le cabinet médical.

- Rehausse des clôtures au Groupe Scolaire Schwilgué: Plus d'un km de clôtures neuves ont été construites durant l'été pour sécuriser le site.

Chiffres clés

1436 agents-es (hors vacataires)

Un budget global de **142.9 M€** :

37,8 M€ en investissement / **35,3 M€** en fonctionnement

104 directions d'école pour **114** établissements soit **50** maternelles, **44** élémentaires et **10** primaires **102** établissements d'accueil de la petite enfance (associatifs ou en régie)

23 805 enfants de 3 à 11 ans en milieu scolaire

8 743 enfants en maternelle // **15 062** en élémentaire

Environ **6 000** enfants de 0 à 4 ans en crèche

5 340 en établissement collectif // **620** en crèche familiale

Une restauration sur **62** sites, avec un budget de **10 M€**

12 350 repas servis en moyenne chaque jour aux enfants (**79%** des inscrits)

Direction de la Population, des Élections et des Cultes

La direction de la population, des élections et des cultes est fondée sur trois socles qui définissent son identité spécifique et singulière dans la collectivité :

- La délivrance d'actes ou de prestations correspondant à des droits inconditionnels du citoyen et constituant des obligations du Maire. Ces actes et prestations sont assurés exclusivement par les services de la DPEC et ne peuvent faire l'objet de délégation à des tiers.
- Des politiques d'accès aux droits volontaristes à l'attention du citoyen strasbourgeois en veillant à l'équité territoriale et en intégrant les autres politiques publiques de la collectivité.
- Une direction dédiée au citoyen, identifiée comme acteur central de notre organisation. L'action des services concerne tou-tes les strasbourgeois quelques soient leur âge, leur origine et leur catégorie socio professionnelle. Ses activités sont créatrices de citoyenneté, elles permettent à la personne d'accéder et de renforcer son statut de citoyen et lui ouvre des droits. En ce sens la DPEC est la direction originelle, créatrice de tous les autres droits de l'individu.

Service de l'Etat civil et des élections :

Démarche Lean management visant à l'optimisation des processus du service et à l'installation d'un système d'amélioration continue dans chaque département du service. Mise en service des bornes d'affichage légale. Les bans de mariages et un certain nombre d'autres documents sont dorénavant disponibles sur 3 bornes interactives en lieu et place des affichages papiers. Ils sont donc plus facilement disponibles et lisibles notamment pour les personnes porteuses d'un handicap.

Elections :

Deux élections ont eu lieu en 2024: l'élection européenne programmée du mois de

juin, suivie d'élections législatives non programmées les 30 juin et 7 juillet, à la suite de l'annonce présidentielle de la dissolution, le soir du 9 juin.

Ces 3 tours de scrutin, sur une période resserrée d'un mois a constitué une séquence très intense et pour les agents (CDD y compris), qui ont dû collectivement s'adapter et se remobiliser pour faire face à une situation aussi imprévue qu'inédite.

La campagne de communication autour des inscriptions sur les listes électorales à l'occasion des Européennes réalisée en collaboration avec la direction de la communication et la direction des relations européennes et internationales (DREIT).

La campagne de Recensement :

Comme chaque année, 8 % des logements de la ville ont été recensés pour le compte de l'INSEE, qui en déduit le nombre d'habitants dit « population légale ». La population légale sert notamment de base pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement allouée à la Ville par l'Etat.

Le Forum Des Religions 2024, quatrième édition a été un succès.

Les actions propres portées par la Ville de Strasbourg ont connu une forte affluence: la Conversation avec les représentants des cultes (72 personnes présentes soit + 33% comparativement à 2022), le Café des religions jeunesse (77 personnes dont 53

jeunes, + 60%), le buffet-déjeuner du partage (99 personnes présentes) et le spectacle des Sacrées journées (jauge pleine de 250 personnes). La fréquentation des évènements démontre notamment la capacité de mobilisation des acteurs associatifs en direction du jeune public et l'adéquation des objectifs de la Ville et des actions proposées aux besoins du public (notamment en matière d'interreligieux et de jeunesse). L'édition 2024 du Forum des religions, a donné lieu à une évaluation du projet, dont a découlé la structuration d'une feuille de route interreligieuse mettant l'accent sur: l'interreligieux en territoire(s) et en direction de la jeunesse. 13 projets en sont la déclinaison concrète.

Chiffres clés

- Accueil de la population :
159 640 entretiens en face à face, pour la délivrance d'une ou plusieurs prestations ;
180 appels par jour en moyenne, pour un temps d'attente de 2 minutes et 3 minutes de temps de conversation en moyenne.
- L'état civil édite environ un demi-million d'actes par an.
- Elections européennes et législatives :
En moyenne **800** agent-es mobilisé-es pour la composition des équipes des bureaux de vote, auxquels il faut ajouter **50** personnes pour la centralisation, **16** président-es volant.es et 46 responsables techniques de sites, soit plus de **900** personnes au total.
- Le soutien à la vie socio-culturelle et interreligieuse 2024:
31 projets ont fait l'objet d'un soutien financier par la voie de subventions pour un montant total de **118 150 €**.

Pour en savoir plus : ODD16 - P.12/13



Centre Administratif Strasbourg

Direction de la Solidarité, Santé et Jeunesse

La direction des solidarités, de la santé et de la jeunesse porte l'ambition d'une ville et d'une métropole solidaires et inclusives, ouvertes à chacun-e, à tous les âges de la vie et quelle que soit sa situation.

En lien avec ses partenaires associatifs, elle assure l'accueil et l'accompagnement des habitant-es face à leurs difficultés administratives, familiales et sociales. Elle engage la Ville et ses services dans la lutte contre le non-recours et l'accès aux droits et services publics. Elle contribue à la protection des personnes sans-abri, en particulier les enfants à la rue scolarisés dans les écoles de la Ville. Elle diffuse une culture de la lutte contre les discriminations. Elle soutient enfin l'animation de la vie sociale des quartiers, les actions à destination des jeunes, des parents et des personnes âgées.

Laboratoire strasbourgeois, la DSSJ met en œuvre des missions municipales et métropolitaines mais aussi, dans le cadre de délégations de compétences, des missions relevant des compétences de l'Etat (comme la médecine scolaire) et du conseil départemental (comme la PMI ou l'action sociale de proximité).

Être présent-es, au quotidien, pour les Strasbourgeois-es - à commencer par les plus démunis-es (Ville)

En 2024, dans un contexte de paupérisation de la population strasbourgeoise (en part et en volume), les 540 professionnel-les de la DSSJ ont continué à accueillir et accompagner les Strasbourgeois-es. Dans les 16 centres médico-sociaux, au centre administratif, dans les deux centres d'hébergement et les accueils de jour, dans les rues y compris avec ses équipements mobiles (dont le nouveau Spot Santé), sur les 13 aires d'accueil, de grand passage et terrains d'appoint hivernaux pour gens du voyage. Tout au long de l'année, les équipes de la Ville sont également intervenues auprès des personnes sans-abris, notamment sur les campements et en amont des évacuations: pour

faciliter les accès à l'eau, à des toilettes, à des douches, à l'aide alimentaire, à l'école et à la restauration scolaire ou encore à un suivi par la Protection Maternelle et Infantile.



1. Bidonville de Cronembourg

Réforme des aides sociales communales (Ville)

Le nouveau règlement et le travail des professionnel-les strasbourgeois-es ont permis la distribution de 7107 aides (pour 8156 demandes), pour un montant total de 2,01 millions d'euros. Ces aides, essentiellement d'urgence et notamment pour motif alimentaire, s'ajoutent à la gratuité de la cantine scolaire pour les enfants en grande précarité appliquée par la Ville de Strasbourg depuis le printemps 2023



2. Nouvel Espace Temporaire d'Insertion

Chiffres clés

540 agents-es

Budget de fonctionnement de la Direction en 2024: **37 995 180 €**

(Ville: **21 761 875 €** ; EMS: **16 233 305 €**)

Budget de subventions de la Direction en 2024: 23 418 838 €

(Ville: **16 423 361 €** ; EMS: **6 995 477 €**)

Budget d'investissement de la Direction en 2024: **1 056 840 €**

(Ville: **828 819 €** ; EMS: **228 021 €**)

Pour l'année scolaire 2023-2024, près de **22 000** enfants scolarisés concernés par un bilan de dépistage bucco-dentaire, dont près de **8 000** en école maternelle et **14 000** en école élémentaire
Montant total des aides sociales communales de la ville de Strasbourg distribuées en 2024: **2,01 millions d'euros**
Nombre de voyageurs accueillis sur les aires d'accueil de l'EMS en 2024: **3700**

Direction des Sports

La direction des sports élabore et met en œuvre les politiques sportives de la Ville et de l’Eurométropole de Strasbourg, dans une logique de complémentarité.

Elle accompagne les territoires, soutient les clubs et les manifestations, et développe des animations sportives accessibles à tous.

Elle assure la gestion et la maintenance du patrimoine sportif, tout en pilotant des projets d’investissement pour rénover ou créer de nouveaux équipements. Elle observe les évolutions des pratiques sportives afin d’adapter son action aux besoins des usagers.

Cinq services structurent son action: Aqua-glisse, Patrimoine Sportif, Vie Sportive, Administration Générale et Ressources, et MISTRAL.

La situation du football amateur strasbourgeois a conduit le conseil municipal à lancer une Mission d’Information et d’Évaluation le 24 juin 2024.

La direction des sports a mené les travaux de la MIE en concertation avec les acteurs-trices de l’écosystème footballistique local qui a débouché après 6 mois de travail, 80 réunions, 28 auditions, à un rapport de 60 pages et des annexes de plus de 400 pages. Cette démarche inédite a permis d’objectiver la situation des clubs et de dégager 14 préconisations qui ont inspiré un plan d’actions.

De nouveaux équipements sportifs

Plusieurs équipements sportifs ont été inaugurés au cours de l’année (les gymnases Albert Le Grand, Canardière et Karabatic) ; parallèlement les travaux du stade de la Meinau ont avancé conformément aux plannings.

Enfin, l’Espasport, salle d’activité physique pour les agents-es de l’EMS a été mise en service au début de l’année 2024 et recense près de 550 pratiquant-es régulier-ères et plus de 3 000 passages.

L’obtention de plusieurs certifications

Durant l’année 2024, ont été confirmées les certifications des services Aqua-glisse, Techniques Piscines, Logistique Manifestations Transport tandis que le département Espaces Extérieurs a obtenu sa certification initiale.



Chiffres clés

318 agents mobilisés

Budget 2024:

7,104 M€ (EMS), **6,698 M€** (Ville de Strasbourg) en fonctionnement ;

3,386 M€ en investissement (Ville et Eurométropole de Strasbourg).

Fréquentation:

1 270 984 entrées en piscines, **96 152** à la patinoire.

Maintenance: **659** interventions externes (**1,661 M€** TTC)

et **2 040** interventions internes (**34 000€** TTC).

Événementiel:

168 interventions sur événements, **133** manifestations sportives, **58** autres.

Soutien au sport: **3 205** bénéficiaires de la bourse à la licence, **77** clubs labellisés,

19 000 créneaux, **64** jeunes en formation accueillis.

Direction des Événements et Vie Associative

La direction des événements et de la vie associative a pour mission la conception et la réalisation d'événements en régie: carnaval, Fête de la musique, Symphonie des arts, festivités du 14 juillet, Docks d'été (plage éphémère et base nautique), évènement estival autour de la cathédrale, tournée d'été de la choucrouterie, FARSe, Grand Sapin, Village de l'Avent, Sans voiture Simone.

La DEVA assure également, en transversalité avec les autres directions de la collectivité, la coordination de Strasbourg, Capitale de Noël ainsi que la gestion de la partie marchande de l'évènement.

Un soutien matériel (salles, matériel, sonorisation...) et financier (subventions) est également apporté à des acteurs tiers. La DEVA a en gestion un parc de 8 salles (Aubette, Centre culturel Marcel Marceau, pavillon Joséphine, salle du manège1, salle de la Bourse, halle du marché Neudorf, Palais des fêtes, salle du Bon pasteur) ainsi que la maison des syndicats. Elle gère également un stock de matériel événementiel (tables, chaises, barrières etc...). Enfin, elle assure l'animation du comité d'attribution de l'espace public.

Symphonie des Arts

L'année 2024 a permis d'initier une évolution du format de la Symphonie des Arts en proposant un WE complet autour de la musique en liant cet évènement à la fête de la Musique. Les musiciens locaux, amateurs comme professionnels, ont été mis à l'honneur. Ce nouveau format ouvre des perspectives intéressantes pour les années à venir. La question de la place de la prestation de l'orchestre philharmonique, et les coûts techniques associés, devra être posée et trouver réponse afin de poursuivre (ou pas) l'évolution.

Des festivités du 14 juillet 2.0 avec pour la première fois un spectacle mêlant pyrotechnie et drones ; peu de collectivité ose se lancer dans cette double difficulté avec des impacts sécuritaires et organisationnels majeurs.

Obtention de la certification iso 20121 pour Strasbourg Capitale de Noël.

Fruit d'un travail de plusieurs années, cette certification marque une volonté affirmée de mettre en œuvre un évènement plus responsable, dont les valeurs sont visibles et compréhensibles en associant les multiples acteurs intervenant de près ou de loin sur cet évènement.

Dans la tradition de la préparation des fêtes durant les quatre semaines qui précèdent Noël, le Village de l'Avent a offert de nombreuses occasions de partage et de convivialité. Dans un décor magique et hors du temps, très apprécié des visiteurs, ce village, a été pour sa 4ème édition sur le square Weiss, plus particulièrement dédié aux enfants et aux familles avec de nombreuses animations.

Strasbourgeois-es et visiteurs ont été invités à découvrir les traditions de Noël à travers des ateliers créatifs qui ont permis aux enfants et à leurs parents de préparer des décors traditionnels de Noël, de réaliser des décorations pour le sapin ou encore des cartes de vœux. Un accent particulier a été mis sur les écoles avec 122 classes strasbourgeoises accueillies sur le site.

Chiffres clés

44 agent.es

Budget de fonctionnement:

Dépenses - Ville: **5 074 852 €** dont **475 000 €** de subventions / EMS: **101 925 €**
dont **75 890 €** de subventions

Recettes - Ville de Strasbourg **1 126 976,58 €**

Budget d'investissement

Ville: **138 610 €**

750 locations de matériel et **172** locations de salle payantes pour un montant de **338 739 €**

77 locations de salle à titre gracieux

Quasiment **4** millions de personnes accueillies sur les différents évènements

Pour en savoir plus : ODD8 - P.45



**PROTOCOLE
ET
SECRETARIAT GENERAL**

Service du Protocole

Avec ses 80 représentations diplomatiques, Strasbourg reste la 2^e ville diplomatique de France. Elle accueille de nombreuses institutions européennes et internationales.

Le service du Protocole est chargé de l'organisation des cérémonies et des événements officiels de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, dans le respect du Protocole républicain et international.

Les événements sont nombreux et variés, du sommet international à la mise à l'honneur d'un citoyen : visites protocolaires, réceptions, poses de première pierre, inaugurations, conférences, réunions de travail, mais aussi envoi de cartes de vœux ou remise de cadeaux à l'occasion des anniversaires remarquables.

S'il assure la gestion des locaux de l'Hôtel de Ville, de la Villa Schutzenberger et de certains espaces au Centre administratif, ses interventions peuvent aussi porter sur les 33 communes de l'Eurométropole.

Il est le seul service du Protocole en France à avoir obtenu la double certification ISO 9001 et ISO 14001. Ces normes internationales définissent des exigences en termes de qualité de service et de management environnemental.

L'organisation de la cérémonie officielle des 80 ans de la Libération de Strasbourg, le 23 novembre 2024

La Maire est responsable du bon déroulement des cérémonies publiques dans sa commune. C'est à ce titre que le service du Protocole a été fortement mobilisé lors de cet événement présidé par le Président de la République. Il a été précédé par une cérémonie qui s'est tenue Place de la République, avec la participation du ministre délégué aux anciens combattants, Jean Louis Thériot.

Autour de ce temps fort de dépôt de gerbe au pied de la colonne du Général Leclerc et de remise de décorations aux derniers vété-

rans, d'autres moments gérés par le service du Protocole ont apporté un éclat exceptionnel à cet événement, avec en particulier : une chorégraphie sur la place Broglie avec 180 danseurs-euses, la retransmission sur grand écran de la levée du drapeau français sur la flèche de la Cathédrale en rappel du serment de Koufra, et l'organisation du Bal de la Libération salle de la bourse.

Inauguration de la piste cyclable d'Oberhausbergen-Stutzheim, voie verte

Le samedi 15 juin 2024, en présence notamment de la Présidente de l'Eurométropole, du Président de la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland et de

nombreux élus-es. Le service du Protocole a apporté sa contribution et son savoir-faire pour que l'événement se déroule de manière festive et en toute sécurité.

Remise de la médaille de la Ville à Simone Polak, 15 mai 2024

La ville de Strasbourg a souhaité rendre hommage à Simone Polak, l'une des dernières rescapées du camp d'Auschwitz-Birkenau et de Bergen-Belsen. À cette occasion, Simone Polak a donné une conférence intitulée « Réminiscences » dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville.

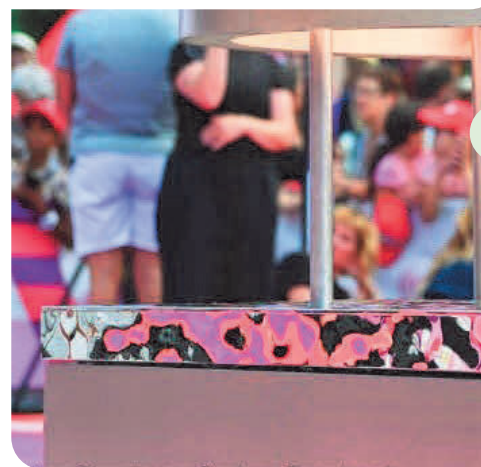
Inauguration Strasbourg Capitale Mondiale du Livre, 23 avril 2024

Anna BOSSMAN, Ambassadrice du GHANA en France, Ernesto OTTONE, Directeur général pour la culture de l'UNESCO, et l'ambassadeur Pap N'DIAYE, Représentant Permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe et d'autres personnalités partenaires ont été accueillies par la Maire lors d'un dîner dans le Grand salon de l'Hôtel de

Ville. La soirée a été ponctuée de temps forts, comme le spectacle du Groupe de Rap Mistral Est et l'animation musicale par le Quatuor de jazz, Very Jerry Quartet.

Célébration de l'allumage de la flamme et du chaudron paralympique 25 août 2024

Les associations sportives, les partenaires et les institutions au Parc de l'Orangerie ont été invitées à la cérémonie de l'accueil de la flamme paralympique. Cet événement a suscité un bel engouement populaire, avec un départ sur le parvis de Conseil de l'Europe et un parcours dans le parc de l'Orangerie.



Flamme olympique lors de son passage à Strasbourg

Chiffres clés

20 agent.es
Budget (fonctionnement)
Ville: 355 700 € ;
Eurométropole de Strasbourg: 303 950 €
Budget d'investissement: 63 000€
1 221 événements au total en 2024
45 visites protocolaires
147 réceptions

Service Juridique

Le service juridique est un service ressources dont les compétences portent sur l'expertise juridique, comportant à la fois l'assistance aux services et la délivrance de consultations juridiques, le suivi des procès des deux collectivités, la gestion des assurances et des dossiers de sinistres.

Faits marquants et principaux projets de l'année :

- L'engagement du contentieux recours contre l'Etat concernant l'hébergement d'urgence (Ville)
- La gestion du contentieux du congé santé gynécologique (Ville et EMS)
- La gestion du contentieux de la résorption du bidonville Cronenbourg (Ville et EMS)
- Les dossiers contentieux relatifs à l'aménagement des quais Nord (EMS)
- La condamnation à hauteur d'appel du premier dossier d'amende civile, en non-respect à la réglementation en matière de location de meublés de tourisme (VDS);
- Le déménagement et l'emménagement du service Juridique dans ses nouveaux locaux 24 rue du 22 novembre
- Les interventions du service Juridique auprès des services et directions sur le thème de la communication pré-électorale
- L'accompagnement du service Juridique dans la conclusion d'un accord de règlement amiable avec certaines parties du contentieux indemnitaire concernant le bâtiment du CARDO/PAPS PCPI (EMS);
- L'accompagnement du service Juridique pour le montage contractuel et assurantiel et les négociations avec le RCS dans le cadre du chantier du stade de la Meinau (EMS).
- La relance et la souscription des marchés publics d'assurances risques généraux (Ville et EMS)

Chiffres clés

Le service juridique a rendu **647** avis et produit **110** mémoires.

178 nouveaux contentieux: **63** VDS; **89** EMS; **13** VDS+EMS; **14** communes.
141 contentieux ont été jugés: **54** VDS; **61** EMS; **9** VDS+EMS; **17** communes.

a. Gestion des Sinistres

- Sinistres auto-assurances : **492** dossiers pour une dépense de **1.115.591,56 €** (au 01.07.2025)
- Protection fonctionnelle : **26** dossiers
- Contentieux : 28 dossiers (14 dossiers pour dégradations, 6 dossiers expulsions et 8 dossiers référé préventif)

b. Gestion des Assurances

- Sinistres VDS et EMS : 482 dossiers ; EMS 318 ; VDS 164 dossiers
- Sinistres véhicules Ville et Eurométropole de Strasbourg : 118 dossiers ; EMS 99 ; VDS 19
- Contentieux déclarés à l'assureur Ville et Eurométropole de Strasbourg : **5** ; EMS **4** ; VDS **1**

c. Veille juridique

Concernant la Veille juridique journalière : **372** bulletins d'actualité juridique adressés à **150** destinataires environ
Concernant la veille juridique générale : **4** bulletins trimestriels envoyés à **300** personnes environ.

Service des Assemblées

Au sein de la Direction générale des services, le service des Assemblées organise le processus délibératif. Il pilote la préparation, la gestion et le suivi des séances du Conseil de la Ville et du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que des réunions des instances préparatoires – à savoir la Conférence de municipalité et la Commission plénière de la Ville, le Bureau et la Commission plénière de l'Eurométropole.

Il assure également la rédaction et l'actualisation des arrêtés de délégation des élu-es.

Faits marquants et principaux projets de l'année :

- Programmation des conseils et des séances préparatoires;
- Accompagnement des directions opérationnelles dans le respect du processus délibératif et dans la rédaction des projets de délibération ;
- Coordination du circuit de validation des projets de délibération dans le respect des délais réglementaires;
- Secrétariat des Commissions thématiques de l'Eurométropole;
- Préparation des documents de séance, notamment les ordres du jour, convocations, recueils des projets de délibération, plans de salle, et configuration du logiciel de vote;
- Envoi dématérialisé – et organisation du portage - des documents de séance aux élus-es et à l'administration dans les délais légaux ou réglementaires;
- Sécurisation juridique de la tenue d'une séance : émargements, respect du quorum, vérification des présences et des procurations, suivi et affichage des votes;
- Suivi des désignations des représentants de la Ville et de l'Eurométropole au sein d'organismes extérieurs;
- Gestion des opérations post-conseil : comptes rendus sommaires des séances, transmission des délibérations au contrôle de légalité, formalités de publication, coordination de la retranscription des conseils.

Chiffres clés

- **7** séances du Conseil municipal et 7 séances du Conseil Eurométropolitain,
- **384** projets de délibération, motions et résolutions adoptés par le Conseil municipal,
- **537** projets de délibération, motions et résolutions adoptés par le Conseil de l'Eurométropole,
- **45** arrêtés de délégation adoptés ou actualisés (adjoints à la Maire et conseillers municipaux délégués).
- **19** arrêtés de délégation adoptés ou actualisés (vice-présidents et conseillers eurométropolitains)



Hôtel de ville de Strasbourg